
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

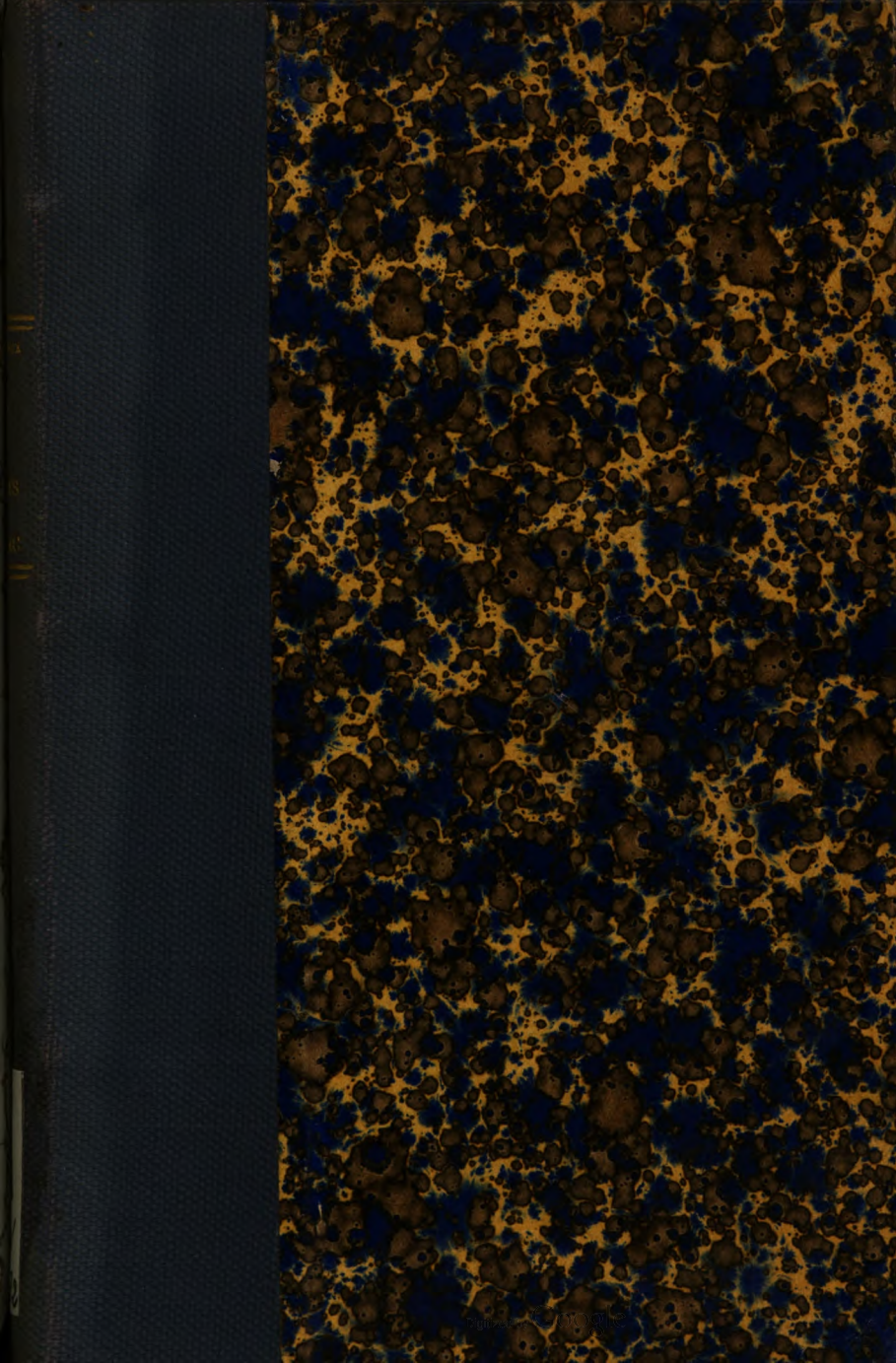
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





A224/72

BIBLIOTHÈQUE

" *Les Fontaines* "

S J

60 - CHANTILLY

NOTRE-DAME

DE

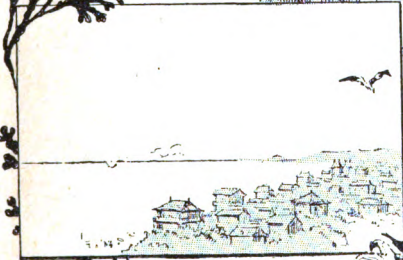
LA FIN DES TERRES

DE SOULAC

†
N. D.
DE LA RIVE DES TERRES
DE
SOULAC



PAR
DOM BERNARD MARÉCHAU
BENEDICTIN OLIVÉTAIN



ILLUSTRATIONS DE
M. DE FONREMIS

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE A. BELLIER ET C^{IE} - EDITEURS

16, Rue Cabriol

1893

A SON ÉMINENCE LE CARDINAL LECOT

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Primat d'Aquitaine.

ÉMINENCE,

Je ressens profondément la bonté qui me permet d'inscrire en tête de ces modestes pages votre nom vénéré.

A qui pouvais-je avoir plus à cœur de les dédier qu'à vous, Eminence, qui continuez si noblement la tradition des saint Léonce, des Pey Berland, des Sourdis et des Donnet; à vous dont la haute bienveillance se plaît à encourager les gardiens du sanctuaire de Notre-Dame de la Fin des Terres?

Si le poète latin a pu dire :

Habent sua fata libelli,

ce petit volume est né sous une étoile heureuse, puisqu'il paraît à point pour saluer la pourpre cardinalice dont Notre Saint Père le Pape Léon XIII, juste appréciateur de vos mérites,

*vous a revêtu, aux applaudissements de votre
cher archidiocèse et de la France catholique tout
entière.*

*Daignez agréer, Éminence, l'hommage du très
profond respect avec lequel je suis, en Notre
Seigneur,*

*de Votre Eminence,
le très humble et très obéissant serviteur,*

D. BERNARD MARÉCHAUX,

Oliv., Curé de Soulac.

Soulac-sur-Mer, 24 juin 1893.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je viens de parcourir rapidement votre étude sur Soulac : elle m'a paru pleine d'intérêt, et de nature à répondre à l'attente des nombreux pèlerins de Notre-Dame de la Fin des Terres.

Sans vouloir faire un ouvrage d'érudition, vous avez su néanmoins poser toutes les questions intéressantes d'archéologie et d'histoire, et indiquer avec précision la meilleure des solutions qui y ont été données par les critiques les plus autorisés.

Les tableaux littéraires sont faits avec goût. Le sujet appelait la poésie; vous avez bien poétiquement reproduit l'aspect des sites, l'histoire des transformations opérées par les caprices de l'Océan, les phases si diverses par lesquelles dut passer, sous l'influence fort mouvementée des hommes et des choses, ce centre de population privilégiée.

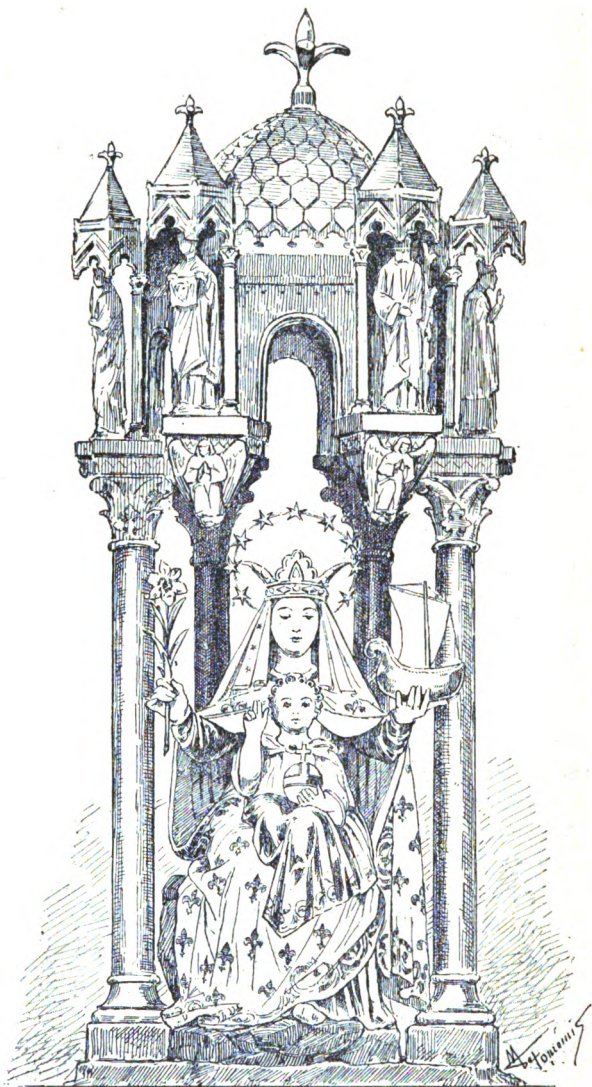
Je fais des vœux pour que ce petit livre, écrit à la gloire de la Très Sainte Vierge et de Sainte Véronique, porte les fruits qu'en attend votre piété, et je bénis de tout mon cœur tous ceux qui vous aideront à réaliser votre légitime et noble ambition.

† V. L. CARDINAL LECOT,

Arch. de Bordeaux.

Primat d'Aquitaine.

Bordeaux, ce 28 juin 1893.



Statue et Monument de Notre-Dame de la Fin des Terres.

AVANT-PROPOS

Nous offrons ce modeste volume aux amis et paroissiens de Soulac, ainsi qu'aux pèlerins, baigneurs et excursionnistes qui chaque année, en nombre toujours plus grand, viennent visiter sa vieille église, et admirer sa belle plage.

Les uns et les autres apprendront, dans ces quelques pages écrites sans prétention d'érudit, quels magnifiques souvenirs se rattachent à ce pays qui leur est cher, et qu'on peut d'ores et déjà compter parmi les stations balnéaires les plus attrayantes des côtes océaniques.

Que de vicissitudes en son histoire : la période gallo-romaine, l'apparition des premiers ouvriers de l'Évangile, le cataclysme de l'an 580, l'invasion sarrasine, les ravages des Normands, la construction de la basilique bénédictine, la domination anglaise, la descente des huguenots de la Saintonge, l'ensevelissement sous les sables, et enfin la résurrection ! Et tout cela ayant pour cadre l'Océan, tour à tour calme, menaçant et dompté !

Il faudrait avoir la puissance évocatrice des grands écrivains, pour reproduire tous ces tableaux échelonnés dans une période vingt fois séculaire.

Nous donnerons un simple aperçu de tous ces événements; et ce faisant, nous viendrons en aide aux souvenirs de ceux qui auront goûté le charme si particulier de Soulac.

Ils retrouveront, dans notre petit livre, sans trop d'effort d'imagination, le miroitement des vagues de la mer, le reflet doré des sables, les perspectives ombreuses de la forêt, avec la senteur un peu âcre des immortelles et des œillets sauvages cueillis sur les dunes.

Ils croiront entendre encore, en le lisant, soit la petite cloche de la basilique appelant aux prières du soir, soit le grave bourdon qui convoque aux offices du dimanche.

Ils reverront la basilique elle-même, tantôt dans le silence impressionnant des matinées et des après-midi solitaires; tantôt dans la pompe des jours de fête, envahie par les grandes foules et splendidement illuminée.

Ils sentiront renaître en eux, et c'est là notre vœu le plus cher, les suaves émotions de foi et de piété qui émanent de ces murailles imprégnées de la prière des siècles, qui tombent de ces voûtes sous lesquelles tant de générations se sont agenouillées, qui jaillissent surtout, comme un

flot pur et intarissable, du tabernacle entr'ouvert aux pieds de Notre-Dame de la Fin des Terres !

Deux grandes figures ressortent de ces pages :

L'une, sainte Véronique, la femme héroïque de la Voie douloureuse, qui planta ici même le germe impérissable du culte de la Très Sainte Vierge ;

L'autre, la Sainte Vierge elle-même, sa divine amie, qui est incontestablement, sous le titre séculaire de Notre-Dame de la Fin des Terres, la reine de cette plage merveilleuse, de cette forêt aux senteurs vivifiantes, de cette vaste mer, de ce beau ciel, et, plus encore, qui est la reine bien-aimée des âmes et des cœurs !

Soulac, 1^{er} mai 1893.

NOTRE-DAME

DE

LA FIN DES TERRES

DE SOULAC

CHAPITRE PREMIER

La Plage de Soulac.

Au bord de l'Atlantique. — Le Médoc à vol d'oiseau. — Les dunes. — Double aspect grandiose. — L'Océan et la forêt. — La plage. — Poésie crépusculaire. — Cordouan.

« Au bord de l'Atlantique, sur le penchant de la dune rongée par les flots, près d'une forêt où le vent de mer chante sa cantilène dans les lignes sombres des rameaux, devant les souffles salés, le flux et le reflux, la brise ou la tempête, Soulac, petit pays aux grands souvenirs, ressuscite et sort d'une solitude de plus d'un siècle.

» Les heureux de ce monde, ou ceux qui voudraient l'être, viennent y chercher la santé sous les pins, sur la plage de sable mouvant, près de l'Océan qui gémit et qui gronde.

» Baraques, chalets, villas, hôtels, s'y élèvent sur l'arène inconstante, qui, en tant de lieux voisins, cache à tout jamais, sous son lourd manteau, des villages et des hameaux, des églises, des prieurés et des châteaux. »

Ainsi parlait, il a plus de dix ans, un de nos devanciers, dans une brochure consacrée à Soulac ⁽¹⁾. C'est bien la note chantante et un peu rêveuse qui convient à son site et à ses souvenirs. Vous croyez voir la petite ville se dessiner sur la côte, et ses chalets s'égrener çà et là dans la forêt. Vous vous sentez attiré vers cette grande mer, dont les flots viennent expirer au pied des dunes.

La mer nous fascine et nous séduit. Elle est le symbole de notre vie, perpétuellement agitée même sous son calme apparent. Elle est le chemin des grandes découvertes. Elle nous arrache à nos horizons étroits; elle nous met en communion avec l'infini.

La péninsule médocaine, prise dans son ensemble, n'est pas sans harmonie avec le spec-

(1) *Soulac et N.-D. de la Fin des Terres*, par D. Grégoire Thomas, bénédictin de la Congrégation Olivétaine.

tacle de la mer. Ses vastes plaines, déroulées uniformément de tous côtés, ont quelque chose de la monotone immensité de l'Océan. On se sent tout de suite dans une terre entourée d'eau. On ne voit encore ni la mer ni le fleuve; on les pressent au vide qui se fait partout à l'horizon.

Du côté du fleuve, le sol est légèrement accidenté : c'est un pays opulent, semé d'élégants châteaux, où les grands vignobles du Médoc s'étendent à perte de vue sur un terrain onduleux, assez semblable à celui de la campagne romaine. Du côté de la mer, c'est la lande, une contrée de bruyères et de pins, presque déserte, rayée de vastes étangs allongés, terminée à des dunes sablonneuses. Il est difficile d'imaginer un contraste plus complet. Tandis que le grand fleuve semble verser sur ses rives la fertilité et la vie, l'Océan a longtemps vomé sur ses côtes la désolation et la mort.

Vers l'extrémité de la presqu'île, dans la région appelée proprement le Bas-Médoc, la campagne présente encore un autre aspect. On traverse des terrains d'alluvion convertis en immenses pâturages. Le niveau de la plaine baisse sensiblement : malgré les nombreux chenaux qui la sillonnent, elle est à demi noyée en hiver par les eaux pluviales. Il devient évident que la langue de terre se rétrécit, pressée d'un côté par l'Océan, de l'autre par la Gironde.

A droite surgissent, par dessus la surface absolument plane de la campagne et le cours encore inaperçu du fleuve, les blancs escarpements et les coteaux bleuissants de la Saintonge. A gauche commence à courir le cordon des dunes; vous les apercevez sous forme de petits entassements blanchâtres qui bordent la lande inculte. Mais d'ordinaire elles ne sont pas ainsi dénudées : une main intelligente les a fixées, en les couvrant d'un revêtement de pins maritimes. Et ce sont elles que vous voyez se développer devant vous comme une ligne de légères collines qui font un dernier rideau à l'Océan.

Pénétrons ce rideau, cette forêt accidentée, si belle dans la monotonie sévère de ses pins maritimes, où les genêts au printemps étendent une parure de fleurs d'or. Nous sommes à Soulac; nous entendons distinctement la voix puissante de l'Océan; bientôt nous verrons ses vagues azurées miroiter sous le soleil lointain.

De l'observatoire des hautes dunes qui commandent Soulac, le spectacle est vraiment superbe. La voilà bien cette terre entourée d'eau, où des étymologistes ont voulu retrouver le nom du Médoc ⁽¹⁾. A l'est, à une distance d'une bonne lieue, par delà l'immense prairie semée de groupes

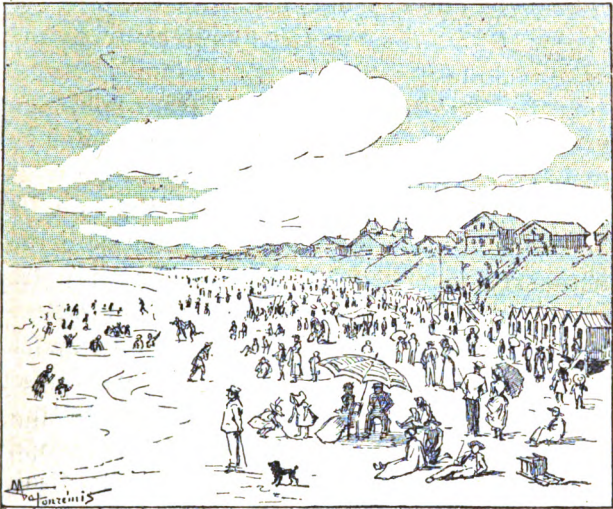
(1) Médoc, *in medio aquæ*. — Nous donnons cette étymologie sous toutes réserves.

de maisons, s'étend, comme une large bande bleuâtre, la Gironde, cette *mer d'eau douce*, comme disent les vieilles chroniques, sillonnée de navires, steamers, trois-mâts, bateaux-pilotes, qui montent et descendent perpétuellement le cours du grand fleuve. A l'ouest la mer, *la mer salée*, à quelques centaines de mètres, emplit l'horizon de sa courbe uniforme et harmonieuse. Elle fait suite, sans transition apparente, à la forêt de pins : ses flots, qui reflètent l'azur du ciel, qui se rompent en facettes lumineuses, qu'on voit écumer au loin sur une ligne de brisants, contrastent avec cette sombre verdure aux fines aiguilles qui jettent comme des reflets d'acier. On reste émerveillé devant ce spectacle d'un effet simple et grand, à la fois reposant et mouvementé. Ce n'est pas la marqueterie gracieuse d'un paysage de plaine; c'est l'opposition immuable, et qui ne fatigue jamais, de la forêt toujours verte et de la mer — toujours la même et toujours changeante.

La sombre et profonde bordure de la forêt qui cache à nos yeux la plage est interrompue par la jolie station balnéaire naissante de Soulac, dont les toits rouges émergent également çà et là parmi les têtes arrondies des pins. Le monastère des Bénédictins dresse au premier plan son architecture élégante et son fin campanile, merveilleux belvédère qui domine toute la contrée.

A gauche, on entrevoit une vieille tour carrée qui semble à fleur du sol, et qui est coiffée d'une balise à la membrure sèche et nue : c'est le clocher de la vieille basilique retirée des sables, et encore à demi enchâssée dans la dune d'où elle est sortie à la lumière. C'est elle qui va nous attirer et fixer notre attention de pèlerin et de touriste. Pour l'instant, contentons-nous de la saluer, et achevons de tracer le cadre de notre récit; prenons connaissance de la belle plage à laquelle plusieurs avenues nous conduisent à travers Soulac ressuscité.

Le coup d'œil de la plage de Soulac est certainement l'un des plus admirables qui se puissent voir sur nos côtes. Elle étend, à perte de vue, au nord et au sud, son tapis de sable fin. A droite, une ligne à peine saisissable, pareille à une jetée indéfinie, embrasse et enferme l'Océan qu'elle semble transformer en un vaste lac : c'est la pointe de la Coubre qui se prolonge jusque par derrière Cordouan, phare magnifique situé sur un îlot en pleine mer, tour élégante et colossale qu'on dirait taillée dans un morceau d'ivoire. A gauche, c'est la pleine mer, c'est l'Océan glauque et illimité, dont la respiration vous bat les tempes, et dont la grande lame vient mourir à vos pieds. Immensité des cieux, immensité de la mer, double voix qui proclame la beauté et l'infinité de Dieu !



Sur cette plage immense, aucune falaise, aucun rocher. Un rideau de dunes, vêtues de longues herbes folles, borde seul l'immense mer, et résiste à la poussée des lames. Quand on songe à ce frêle abri qui garantit une plaine plus basse à certains endroits que le niveau des fortes marées, on se demande si un beau jour cette langue de terre sablonneuse, cette extrémité de la presqu'île médocaine, ne va pas, malgré son revêtement de pins, s'écrouler et se fondre dans la mer. Le danger n'est pas chimérique. Toute la partie nord-ouest de la côte a été revêtue et comme blindée de travaux de défense, *épis et*

brise-mer, qui forment une des curiosités de Soulac. Grâce à ce rempart protecteur, la mer qui précipite ses flots dans la *passé du Sud* (1), entre le phare de Cordouan et la tour noire dont la silhouette se dresse sur les dunes, la mer a cessé de ronger les côtes, et de menacer l'extrémité de ces terres d'un véritable cataclysme.

Le spectacle de la plage de Soulac est certainement bien saisissant en pleine lumière, alors que les vagues de la mer se teignent des couleurs changeantes du ciel, et que les navires passent dans le champ azuré où la vue les suit indéfiniment. Il est incomparable, quand le soleil se couche dans les flots qu'il recouvre d'une nappe de rayons d'or et de pourpre. Bientôt son disque a disparu; l'horizon devient incertain, le ciel et l'Océan se confondent dans une brume vaporeuse, le calme et la fraîcheur des nuits s'emparent de l'atmosphère; les phares s'allument, et marquent de points brillants les côtes de la Saintonge; Cordouan lance par intervalles son puissant rayonnement. Un poète (2), car Soulac renaissant a eu ses poètes, a retracé cette heure crépusculaire en des strophes pittoresques dont nous

(1) La *passé du Sud* est la zone maritime où passent les navires au sud de Cordouan. Il y a, par opposition, la *passé du Nord*, située au nord du célèbre phare.

(2) Louis Boué.

sommes heureux de faire passer quelques-unes
sous les yeux de nos lecteurs :

Les solitudes sont muettes :
L'éventail bleu de l'Océan
N'a plus ces brillantes paillettes,
O roi du jour, que tu lui jettes ;
Déjà scintille Cordouan.

Sa tour, fier cyclope de pierre,
Toujours debout sur son rocher,
Abaisse et rouvre sa paupière,
Envoyant ses jets de lumière
Au devant du craintif nocher.



Lorsqu'aux cieus, estompés de brume,
Les astres demeurent couverts,
Seule, cette étoile s'allume,
Lampe sainte qui se consume
Dans le temple de l'univers.

A l'heure où le soleil, sous l'onde,
S'est bien éteint comme un tison,
Soulac voit, dans la nuit profonde,
Dressée au sein du flot qui gronde,
Sa sentinelle, à l'horizon !

CHAPITRE II

Noviomagus, les origines.

Les érosions de l'Océan. — Configuration primitive de la péninsule médocaine. — Noviomagus. — Domnoton. — Théon et le poète Ausone. — Le chemin de la Lébade. — Cataclysme de 580. — Soulac ou la ville aux chaumières.

Qui nous dira les transformations successives qu'ont subies depuis les temps historiques le littoral aquitain et la côte du Médoc ! De nos jours même, avant les travaux de défense qui ont bridé l'Océan, nous fûmes témoins des dévastations que peut produire une seule tempête : en 1884, lors du tragique naufrage du *Kermalo*, un violent coup de mer enleva six mètres de dune, et fendit par le milieu un chalet qui resta suspendu sur le vide. Aussi ne faut-il pas s'étonner des dires des anciens qui rapportent, sur la foi de leurs pères, qu'autrefois à marée basse on pouvait gagner à pied sec le rocher de Cordouan, comme on va

maintenant au mont Saint-Michel. Aujourd'hui dix kilomètres de haute mer, formant ce que nous avons appelé la *passé du Sud*, nous en séparent : mais la force des courants, que détermine la poussée de la Gironde entrant dans la mer, est telle qu'on s'explique fort bien qu'un lit assez profond ait été creusé dans cette zone maritime et que l'Océan s'y soit établi.

La science d'ailleurs confirme hautement sur ce point les traditions populaires.

Dans l'histoire très documentée de sainte Véronique écrite par M. l'abbé Mezuret, premier curé de Soulac, nous trouvons un rapport de M. l'ingénieur de la Pointe de Grave relatif à cette question si intéressante. M. l'ingénieur établit, d'après les cartes hydrographiques de l'embouchure de la Gironde, que la *passé du Sud* n'a cessé de s'approfondir et qu'on peut concevoir le moment où elle a commencé à se creuser. Il n'hésite pas à croire que Cordouan ait fait autrefois partie de la terre ferme. Par contre il constate que les terrains qui s'étendent des dunes à la Gironde sont des terrains d'alluvion ; que l'estuaire de la Gironde était autrefois beaucoup plus large qu'il n'est aujourd'hui, de même qu'il était notablement plus profond ⁽¹⁾.

Une brochure que nous avons entre les mains

(1) *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine*, p. 55, 58.

accentue encore ces conclusions (1). D'après l'auteur, les érosions de l'Océan ont été considérables; la pointe du Médoc se prolongeait au delà même du rocher de Cordouan; toute la côte depuis le bassin d'Arcachon a été enlevée sur une profondeur de plusieurs lieues.

Cette côte, d'après Ammien Marcellin (320-390), était habitée autrefois par des populations paisibles et opulentes. Les rivages offraient un accès facile: le commerce était très florissant; bref la richesse amena chez les Aquitains le relâchement des mœurs, et ce relâchement facilita la conquête romaine (2).

La principale ville, ou *emporium* de commerce établi sur ces rivages, était Noviomagus. On ne peut révoquer en doute son existence: elle est attestée par le géographe Ptolémée, qui vivait en l'an 150 de l'ère chrétienne. Il déclare que les Bituriges Vivisques (3), famille du groupe des peuples aquitains, avaient deux villes principales,

(1) *Navigabilité de la Gironde*, par M. Goudineau, conseiller général.

(2) « *Aquitani, ad quorum littora ut proxima placidaque merces adventitiæ convehuntur, moribus ad mollitiem delapsis, in ditione venere Romanorum.* »

(3) Les Méduliens, habitants du Médoc à cette époque, étaient soit une tribu des Bituriges Vivisques, soit une peuplade aborigène soumise par ces derniers.

Bordeaux, et puis une autre que, comme dit un vieil auteur, *il nomme Noviomagos en son grégeois*. On a beaucoup discuté sur l'emplacement de Noviomagus. Nous n'avons pas à refaire ici les dissertations de M. l'abbé Baurein dans ses *Variétés bordelaises* et de M. l'abbé Mezuret dans *Sainte Véronique* ⁽¹⁾. D'après ces deux auteurs dont l'érudition est incontestable, l'emplacement de Noviomagus ne peut être fixé que vers l'extrémité continentale du Médoc. M. Mezuret tient que Noviomagus était un peu au sud du Soulac actuel, sur le territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Pierre de Lilhan. L'auteur de la brochure à laquelle nous faisons allusion plus haut, place au contraire cette ancienne ville légèrement au nord de Soulac, en tirant vers l'est, dans la partie noyée par l'Océan.

La topographie de l'ancien Bas-Médoc, adoptée par cet auteur, et basée sur des observations historiques et géologiques très consciencieuses, est assez intéressante pour que nous nous y arrêtions quelques instants. D'après lui, la Gironde baignait une bonne partie de la plaine qui s'étend au pied des dunes; elle venait affleurer à l'endroit que l'on nomme *l'anse des Huttes*, et qui se trouve à une petite lieue au nord de Soulac.

(1) Baurein. *Variétés bordelaises*, t. I, art. VII. — *Sainte Véronique*, ch. v.

De ce point partait un chenal dont on a retrouvé les traces, et qui, se développant sur une longueur d'au moins huit kilomètres, allait déboucher dans l'Océan. De la sorte il y avait une partie nord qui se trouvait isolée du continent; et c'était là peut-être cette île d'Antros que Pomponius Méla signale à l'embouchure de la Gironde, et qui semblait flotter sur les eaux au flux et au reflux de la mer. Noviomagus aurait aligné ses comptoirs de commerce à l'extrémité du chenal qui formait vraisemblablement une petite baie. Au dessous de cette ville on rencontrait le mont de Lilhan et Lilhan lui-même, ancienne contrée aujourd'hui envahie par la mer ⁽¹⁾.

Nous ne présentons pas ces données comme absolument certaines; elles ont la probabilité qui suffit en de pareilles matières. Est-il bien assuré que le massif rocheux de Cordouan tenait à la terre ferme? N'était-il pas, au moins depuis les temps historiques, séparé par un détroit découvrant à marée basse? Le chenal, allant de l'anse des Huttes à l'Océan, n'était-il pas lui-même un autre détroit également peu profond? On peut former des conjectures dans un sens ou dans un autre. Ce qui paraît prouvé, c'est que le continent s'avancait beaucoup plus à l'est, et que les côtes océaniques étaient peuplées et commerçantes.

(1) *Navigabilité de la Gironde*, p. 12-30.

Quelques auteurs pensent que le territoire lui-même de Soulac et Lilhan formait une île ; et alors ils reculent l'emplacement de Noviomagus vers Mayan sur le finage de Vendhays, ou même vers Saint-Germain d'Esteuil. Ici encore le débat est ouvert. Bernadau, auteur estimé du siècle dernier, dans ses *Antiquités bordelaises*, tient que Soulac « était un lieu considérable du temps des Romains ; car on y découvrit, dit-il, il y a une cinquantaine d'années, un trésor entièrement composé de monnaies romaines ». Le fait est assez significatif. Les sépultures gallo-romaines, trouvées aux alentours de l'église, sont un indice non moins probant, qu'il y avait une station romaine importante en ces régions, et même d'une manière précise vers l'emplacement du Soulac actuel.

Était-ce Noviomagus ? Ici nous n'affirmons plus rien. Peut-être était-ce le Domnoton du poète Ausone où habitait Théon son ami. De Domnoton une marée propice portait rapidement au port de Condat en amont du fleuve. Cette indication conviendrait bien à Soulac qui avait un port sur la Gironde à l'anse des Huttes.

Mais parcourons l'épître qu'Ausone adresse à son ami. Nous y trouvons un curieux tableau des mœurs et usages du Bas-Médoc au iv^e siècle (1).

(1) Ausone. Ep. v, *ad Theonem*.

Ausone demande à Théon ce qu'il devient, poète cultivateur d'un sol sablonneux, à cette fin des terres, au bord de l'Océan, à l'endroit où le soleil se couche.

Quid geris, extremis positus telluris in oris,
Cultor arenarum vates, cui littus arandum
Oceani finem juxta solemque cadentem ?

Théon habitait une cabane enfumée, couverte d'un simple toit de roseaux.

Vilis arundineis cohibet quem pergula tectis,
Et tingit piceo lacrymosa colonica fumo.

Ausone l'interroge sur ses occupations. Il fait des vers ; mais ses vers ne valent pas les fruits qu'il cultive, et qu'il envoie à son ami.

Aurea mala, Theon, sed plumbea carmina mittis.

Se livre-t-il au commerce ? Achète-t-il des denrées à bon marché pour les revendre à des prix fous ? Ces denrées, sur lesquelles roulait le commerce du Bas-Médoc, étaient au dire d'Au-



sonne : « de blanches mottes de suif, de gros pains de cire, la poix de Narycie, le papyrus en feuilles, et les torches fumantes à odeur forte, éclairage du paysan ».

Campé non loin de la mer, et à proximité de forêts giboyeuses, Théon occupait sûrement ses loisirs à percer de flèches le cerf et le sanglier; et on voyait, suspendus aux murs de sa cabane, les filets qui lui servaient à la pêche.

Peut-être exerçait-il aussi un office public? n'était-il pas chargé de réprimer les coureurs de terre et de mer qui écumaient cette extrémité de la péninsule, et auxquels la forêt de Lesparre offrait un abri quasi impénétrable. Et là-dessus Ausone s'égaie aux dépens de son ami : il le voit, trouvant sans doute insuffisants les gains du commerce, qui trafique avec les balances de Thémis.

Mais laissons le poète cribler de ses traits acérés le Gallo-Romain Théon, et même, à son occasion, les pauvres Méduliens; retenons de son épître une vue saisissante et vraiment suggestive du Bas-Médoc. Sous cet horizon illimité, dans ces îles découvrant à marée basse et frangées de l'écume des flots, apparaissent des cabanes de paysans, enfumées par les torches résineuses et couvertes d'un toit de roseaux, avec leur attirail de filets et d'armes grossières. On y vit de chasse et de pêche, comme aussi des produits du commerce.

Le papyrus d'Égypte est importé sur ces plages avec la poix de Narycie, province de Grèce. Il y a donc un *emporium* dans le voisinage, et quel est-il sinon Noviomagus? Les navires d'Orient, tyriens ou grecs, y abordent avec ceux des côtes lusitaniennes. « Les trirèmes, les galères, les lyburnes à la voile blanche surmontée d'une longue flamme rouge, s'entrecroisent dans le port (1). »

A cette extrémité du Médoc, à cette *fin des terres*, comme dit le poète Ausone, on accédait par une voie romaine qui est appelée la Lébadé, et dont on a retrouvé les vestiges au delà de Lesparre. « Cette voie, dit le docteur Kérédan (2), comme toutes celles construites par les Romains, était d'une solidité remarquable. Formée de cailloux, de petites pierres et de sable liés par du béton, elle avait huit mètres de profondeur, et était recouverte d'un gravier blanc très fin. Il n'y a pas fort longtemps qu'on voyait encore les gros pieux qui formaient les principaux appuis de cette route. » Après Lesparre, elle semble cesser : mais Jouannet (3) estime qu'elle devait se continuer dans l'un des deux anciens chemins qui se dirigent au nord du Médoc, soit le *chemin Castillonnais*,

(1) *Guienne historique et monumentale*, par Al. Ducourneau, t. I, p. 39.

(2) Dr Kérédan. *Soulac et sa plage*, p. 29.

(3) Jouannet. *Statistique de la Gironde*, t. I, p. 226.

soit le *chemin du Roi*, qui allaient l'un à Soulac, l'autre au Verdon. Ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que ces chemins aient eu la même antiquité. Le chemin Castillonnais ne fut vraisemblablement à l'origine qu'un cordon du littoral formé par un atterrissement des sables. Quoi qu'il en soit, la station romaine, dont l'existence a été reconnue à Soulac, devait être desservie par une voie se rattachant à la Lébade.

Mais nous en avons assez dit pour prouver que le Bas-Médoc, aux temps de la domination romaine, était loin d'être une côte inculte et déserte. Comment cette contrée, ayant un centre de commerce relativement considérable, a-t-elle disparu sous les flots ? Il y a là un problème qui ne sera jamais entièrement élucidé. Les lentes érosions de l'Océan ne suffisent pas à expliquer ce phénomène. L'hypothèse la plus vraisemblable, émise par Baurein, admise par l'auteur de la brochure que nous avons citée, est que Noviomagus sombra dans un cataclysme survenu en l'an 580.

Le chroniqueur Aimoin ⁽¹⁾ raconte qu'à cette date il y eut une véritable convulsion cosmique dans toutes les Gaules et notamment dans l'Aquitaine. Bordeaux fut secoué par un formidable tremblement de terre ; des quartiers énormes

(1) Aimoin. *De Gestis Francorum*, lib. III, c. xxxii.

de roches se détachèrent des Pyrénées, les fleuves débordèrent, un cyclone venant du Sud arracha les forêts et causa la mort d'une infinité de personnes. Noviomagus aurait alors été submergé par un subit affaissement du sol. De plus les courants maritimes se seraient trouvés modifiés; et à partir de ce moment l'Océan se mit à vomir ces prodigieux amas de sable qui ont transformé le littoral en un désert aride et sauvage.

« Auparavant, dit M. Goudineau expliquant le phénomène avec sa grande compétence, la pente du sol immergé était extrêmement douce; ce qui ne permettait pas aux *lames de fond* d'arriver jusqu'au rivage, ni aux courants de corroder les rives.

» A ce moment les grandes profondeurs océaniques se rapprochèrent, les vents d'ouest devinrent vents régnants, les lames de fond commencèrent leur œuvre de destruction. La tempête, accentuée par les courants littoraux, chassa les sables dans l'intérieur: ceux-ci formèrent des barrières qui arrêtaient les cours d'eau allant se décharger dans la mer. De là ces étangs nombreux qui cherchèrent leur écoulement à l'est.

» En même temps la mer commença à faire sa trouée entre la pointe rocheuse de l'île d'Antros (ou Cordouan) et le rocher de Saint-

Nicolas. Et elle porta dans la Gironde les sables qu'elle balaya dans son prodigieux effort de dix siècles (1). »

Après un pareil cataclysme, suivi d'aussi terribles conséquences, que resta-t-il, en cette pointe du Médoc qu'il faudra désormais disputer pied à pied aux sables et à la mer; que resta-t-il des villes et bourgades gallo-romaines qui y étaient desséminées? Il resta un petit pays destiné à traverser les âges avec des fortunes diverses; un pays qui avait été le berceau de la foi dans toute la contrée. Soulac commence à poindre dans l'histoire, avec son tombeau de sainte Véronique et son oratoire à la Sainte Vierge. Par l'étymologie de son nom, cette bourgade semble se rattacher au Domnoton où vivait l'ami du poète Ausone.

Théon habitait sous un toit de chaume ou de roseaux. Or, d'après Bullet, dans ses *Mémoires sur la langue celtique*, le mot *soul* signifie *paille*, maison couverte de chaume; la terminaison *ac* est simplement l'indication de l'article au pluriel. Soulac voudrait dire *les chaumières*, comme on dit encore aujourd'hui *les Huttes, les Cantines* (2).

(2) *Navigabilité de la Gironde*, p. 17.

(3) Kérédan. *Soulac et sa plage*, p. 21. — Voir pour l'énumération et la discussion des étymologies M. Mezuret : *Sainte Véronique*, p. 91.

Nous ne garantissons pas cette étymologie. Nous la prenons comme la plus obvie, la plus communément invoquée. D'après d'autres savants, le mot Soulac se rattacherait au basque, et signifierait, avec le suffixe *ac*, un *lieu boisé*, entouré de forêts. Il est géologiquement prouvé qu'il y avait des forêts au sud et à l'est du Soulac actuel.

Quoi qu'il en soit de l'origine du nom, Soulac, le pays boisé, le pays des chaumières, protégé par ses grands souvenirs religieux, demeura seul sur ces rives désormais tourmentées, tandis que l'antique Noviomagus est endormi à tout jamais dans le lit des grandes eaux. « A une certaine distance dans la mer, affirme Baurein, les pilotes côtiers retrouvent encore en sondant des restes de cette ancienne ville (1). » Cette ville ensevelie dans les flots cause une sorte d'éblouissement et de vertige. On croirait lire le prophète Ézéchiël annonçant à Tyr son châtimeut : « *J'amènerai sur toi l'abime et les grandes eaux te couvriront* (2). »

(1) Baurein, tom. I, p. 84. — Cette affirmation de Baurein, écrivain très sérieux, est reproduite par plusieurs auteurs; elle est de tradition courante parmi le peuple. — Jouannet atteste qu'on trouvait souvent des médailles antiques sur la plage, de Soulac au Verdon. (*Statistique de la Gironde*, t. II, p. 494.)

(2) « *Cum... adduxero super te abyssum, et operuerint te aquæ nullæ.* »



Sainte Véronique.

CHAPITRE III

Les traditions religieuses de l'Aquitaine.

Les souvenirs profanes, point d'appui des traditions religieuses.
— Sainte Véronique et saint Zachée, compagnons de saint Martial. — L'évangélisation de la Gaule au premier siècle. — Le témoignage scripturaire et la tradition des églises.

Nous avons mis à part les souvenirs profanes, et réservé pour leur donner un plus ample développement les belles traditions religieuses de l'Aquitaine et du Bas-Médoc en particulier. Les souvenirs profanes forment le cadre où ces traditions viennent se placer comme une image gracieuse et délicate.

Que Noviomagus ait été submergé dans un cataclysme ou lentement envahi par les eaux, que le Domnoton du poète s'identifie avec Soulac, ces questions n'intéressent d'ailleurs en rien la légende religieuse. Ou plutôt, qu'on les tranche dans un sens ou dans un autre, elles lui servent

de point d'appui, en établissant que le Bas-Médoc, avec sa voie romaine, était un débouché commercial d'une réelle importance.

Là où venaient atterrir les vaisseaux venant de l'Égypte et de la Grèce, pourquoi les premiers missionnaires de la Gaule n'y auraient-ils pas abordé ?

Voici quelle est, dans ses grandes lignes, la tradition religieuse de ces contrées.

Elle porte qu'au premier siècle de l'Église sainte Véronique et saint Zachée, compagnons de saint Martial, abordèrent à Soulac, qu'ils y fondèrent un oratoire à la Sainte Vierge qui fut consacré par cet homme apostolique ; qu'après avoir parcouru l'Aquitaine, sainte Véronique s'y retira pour y mourir, tandis que Zachée se fixait dans une solitude du Quercy nommée Rocamadour et que saint Martial allait terminer à Limoges sa bienheureuse vie. Ces trois apôtres, ces trois amis de Jésus-Christ, se trouvèrent donc un instant réunis sur cette langue de terre sablonneuse ; puis ils se séparèrent, après y avoir créé un centre religieux, destiné à survivre aux bouleversements de la nature et aux révolutions de l'histoire ; et sainte Véronique consacra par sa mort le sanctuaire éclos sur ces rives de la semence de l'Évangile.

Ce simple exposé soulève la question toujours palpitante de l'évangélisation des Gaules au

premier siècle de l'ère chrétienne. Sans prétendre refaire les magistrales dissertations consacrées à ce débat par des écrivains érudits et consciencieux, et notamment, en ce qui concerne l'Aquitaine, par M^{gr} Cirot de la Ville et M. l'abbé Mezuret (1), nous indiquerons ce qui nous semble les éléments logiques et rationnels d'une solution.

Quel est le programme tracé par Notre-Seigneur à ses Apôtres ? « Allez par le monde entier, et prêchez l'Évangile à toute créature. (*Marc*, xvi, 15.) — Vous serez mes témoins à Jérusalem, en Judée, dans la Samarie et jusqu'aux confins de cette terre. » (*Act.*, i, 8.) Le commandement est formel. Soit par eux-mêmes, soit par leurs disciples, les Apôtres ne doivent s'arrêter que là où la terre viendrait à manquer sous leurs pas ; ils doivent aller jusqu'aux extrémités du monde.

Ce programme a-t-il été exécuté, réalisé ? Il serait injurieux au Saint-Esprit de dire qu'il ne l'a pas été. Mais nous avons à ce sujet l'affirmation expresse de saint Paul dans son épître aux Romains : « Votre foi, leur dit-il, est connue du monde entier. » (*Rom.*, i, 8.) Et écrivant aux Colossiens, il atteste que « la parole de vérité évangélique est répandue, fructifie et grandit dans le monde entier, *in universo mundo* ». (*Col.*, i, 6.)

(1) M^{gr} Cirot de la Ville. *Origines chrétiennes de Bordeaux*. — Mezuret. *Sainte Véronique*.

Ainsi l'Évangile est annoncé; non seulement annoncé, mais implanté; non seulement implanté, mais en voie de développement et de progrès; non pas dans quelques provinces, mais dans le monde sans limitation aucune. Parler autrement, c'est affaiblir les paroles de l'Apôtre.

Qu'est-ce en effet que le monde dont il parle? C'est tout l'univers, répondrons-nous, et c'est aussi tout spécialement le monde romain, comprenant tous les pays soumis aux aigles conquérantes, parcouru par les légions, sillonné par des routes dont nous constatons les restes jusque dans les landes sablonneuses du Médoc. Les Gaules, est-il besoin de le rappeler, faisaient partie intégrante, et non pas la moins importante, du vaste empire des Césars. Comment les missionnaires du saint Évangile, eux à qui le monde entier était échu en partage, n'y auraient-ils pas pénétré? Nous osons le dire, le délaissement affecté de si belles provinces eût été de leur part une sorte de trahison au mandat donné par le divin Maître. Nous ne pouvons admettre que le soleil évangélique ait comme à dessein retiré ses rayons qui d'eux-mêmes allaient s'épandre sur notre patrie; que le torrent de la prédication apostolique ait refusé de prendre son écoulement par le lit si largement ouvert que lui traçait à travers les Gaules la domination romaine.

Écoutons à ce sujet un témoignage non suspect,

celui d'un savant qui se dit amené par la force des preuves à se rallier à la thèse de l'apostolicité de nos églises. Déjà M. Augustin Thierry avait adhéré formellement à cette thèse : M. Paulin Paris, dans sa nouvelle édition de l'*Histoire littéraire de la France*, y souscrit dans les termes suivants :

« Nous avouons avoir longtemps professé le sentiment de Tillemont sur les origines asiatiques du christianisme ; mais les nouveaux arguments présentés par les soutiens de l'opinion contraire nous ont complètement amené à une conviction différente. Rome, où le christianisme, faisait chaque jour de nouveaux progrès depuis le règne de Néron ; Rome, qui avait déjà fait subir de grandes persécutions aux chrétiens, Rome avait des rapports trop immédiats, trop continuels avec la Gaule pour que les prêtres et les confesseurs n'eussent pas fréquemment passé dans cette pépinière de rhéteurs, de philosophes, de grammairiens qui ne cessaient d'aller ou de venir de Rome à Lyon, Arles, Marseille, Toulouse, Nîmes, Narbonne. Non, cela nous paraît aujourd'hui impossible ; car nos grandes cités vivaient de la vie, des sentiments, des mœurs de la Rome impériale. Et supposer que le christianisme, qui avait déjà envahi la Germanie et l'Espagne, n'eut pas assez de retentissement pour que le bruit en arrivât à la Gaule, c'est aller contre Sénèque,

Pline et Tacite, c'est fermer les yeux à la lumière de l'histoire. »

Cette affirmation si nette d'un écrivain autorisé et impartial s'entend de toute la Gaule en général. Pour ce qui concerne spécialement l'Aquitaine, il est hors de doute que, tant du côté de l'Océan que par les voies de la Novempopulanie, elle était largement accessible aux étrangers de toute nation. Non seulement elle était colonisée, habitée, gouvernée par les Romains; mais si les Grecs n'y envoyèrent pas de colonies proprement dites, comme porteraient à le croire les noms à désinence grecque disséminés autour du bassin d'Arcachon, du moins il est constant qu'ils entretenaient de fréquentes relations de commerce avec les bords du golfe de Gascogne. « Ils suivaient, dit M. l'abbé Caudéran, les voies commerciales, fluviales, terrestres et marines, ouvertes par les Tyriens; leurs comptoirs étaient partout florissants ⁽¹⁾. » Or qui dit grec, dit oriental : l'Évangile était importé, au premier siècle, avec l'idiome grec, dans tous les pays du monde occidental.

(1) *Grecs et Gascons*, par M. l'abbé Caudéran, — articles publiés dans *Bordeaux-Journal*. — L'élément grec était répandu dans tout le Midi. Aux sources de la Garonne, à Saint-Bertrand de Comminges, l'ancien *Lugdunum Convenarum*, il y a mille indices que les Grecs avaient des établissements importants.

Résumons la question en quelques mots. *A priori*, tout nous fait supposer que la prédication évangélique, ayant pris son centre à Rome, s'est propagée avec une célérité merveilleuse dans les Gaules déjà si complètement romaines de mœurs et de langage. Le contraire serait, pour ainsi parler, un miracle à rebours. L'Aquitaine en particulier aurait reçu par les Grecs le bienfait de la foi, si Rome ne s'était pas empressée de lui envoyer ses premiers apôtres.

Or voici que les traditions unanimes de la Gaule, et spécialement de l'Aquitaine, viennent appuyer des présomptions si puissantes, et donner un corps à une supposition découlant des textes scripturaires eux-mêmes que corroborent les données de l'histoire. De tous côtés s'élèvent les affirmations de nos églises nationales qui nous crient : Nous avons été fondées au premier siècle par les disciples mêmes des apôtres !

Il est impossible de nier la force de cette affirmation collective, que n'ébranle aucune objection, que ne déconcerte aucune argutie.

On dira : Ces églises ont cherché à se donner des titres de noblesse par une émulation inconsidérée et que favorisait l'ignorance des origines ! Pourquoi leur imputer une supercherie, qu'on chercherait vainement à excuser ? Leurs titres de noblesse leur sont garantis par saint Paul, qu'on ne peut soupçonner d'avoir parlé à la légère, quand

il entend les échos du monde entier ébranlés par le retentissement de la Bonne Nouvelle.

Mais ces traditions, dira-t-on encore, ont des incohérences, elles semblent calquées les unes sur les autres. Distinguons, si vous le voulez, entre le fait lui-même, et les légendes qui par la suite des temps se sont comme cristallisées alentour. On s'explique l'imagination populaire travaillant sur un fait pour l'embellir, non pas travaillant sur le vide absolu.

Ces dissonances de détail ne sauraient discréditer des traditions qui ont pour elles la vraisemblance historique et l'analogie des Écritures. Il n'entre pas dans notre plan d'établir des preuves, de réfuter les objections. Le fait évangélique nous suffit : le monde a dû être évangélisé au premier siècle, il l'a été !

Nous n'ajouterons qu'une remarque. Ces traditions forment un bloc. Les légendes vénérables de saint Martial à Limoges, de saint Zachée à Rocamadour, de sainte Véronique à Soulac, sont solidaires les unes des autres. Cette trilogie se soutient par la cohésion des parties qui la composent, comme aussi par les innombrables points d'appui qu'elle rencontre dans les traditions religieuses de toute l'Aquitaine.

Après avoir abordé le sujet dans son ensemble, il est temps d'entrer en connaissance plus particulière avec notre aimable apôtre sainte Véronique.

CHAPITRE IV

Sainte Véronique.

Le premier et le second plan de l'Évangile. — La femme héroïque de la Voie douloureuse. — Véronique était-elle Gauloise? — Elle essuie le visage ensanglanté du Sauveur. — Sa maison à Jérusalem. — Son voile à Rome. — Tibère et la sainte Face. — La dispersion des Apôtres. — La tradition occidentale. — Saint Zachée et sainte Véronique à Soulac. — Consécration d'un oratoire par saint Martial. — Mort de sainte Véronique à la Fin des Terres.

Auprès de Notre Seigneur, le pinceau des évangélistes n'a esquissé que les personnages rigoureusement nécessaires à la pleine intelligence du récit. Les Apôtres, quelques disciples, quelques saintes femmes, ces portraits étaient indispensables à la contexture du drame évangélique, à la mise en relief des enseignements sacrés. Ils sont aussi sobres, aussi peu nombreux que possible.

Autour de ce cortège choisi qui est au premier plan, sur lequel se reflète directement la lumière qui émane du Sauveur, se meuvent plusieurs groupes dont les écrivains sacrés nous révèlent

l'existence, et que, toutefois, ils laissent dans la pénombre et comme à l'arrière-plan du tableau (1).

Ainsi les soixante-douze disciples, ainsi la troupe des saintes femmes, ainsi les cent vingt personnes qui étaient au Cénacle.

La plupart de ces figures sont demeurées inconnues. Mais la tradition en a tiré plusieurs de la demi-obscure où on les entrevoit confusément pour leur donner la précision de personnages rigoureusement historiques. Ainsi en est-il de la sainte femme qui essuya le visage du Sauveur montant au Calvaire.

Le fait lui-même est passé sous silence par les évangélistes. L'un d'eux, saint Luc, indique sommairement un groupe de femmes et de filles qui, pleurant et se lamentant, suivaient Jésus chargé de sa croix. (*Luc*, xxiii, 27.) Il y a là une simple indication, mais bien précieuse. La femme héroïque, dont le voile essuya la face ensanglantée du Sauveur et garda son empreinte, est enfermée dans ce groupe indistinct; la tradition constante des églises chrétiennes est venue la dégager, la mettre à part en gardant le souvenir de son intervention touchante auprès de Jésus se traînant au Calvaire et à demi mort d'épuisement.

(1) M^{gr} Cirot de la Ville, dans ses *Origines chrétiennes*, fait très bien ressortir ces *anonymes* de l'Évangile que la tradition éclaire et spécifie.

En Orient, où rien ne se perd, où les traditions immobilisent les faits les plus fugitifs comme les momies éternisent le frêle assemblage du corps humain, la mémoire de cette sainte est gravée en traits ineffaçables.

Son nom, inscrit dans les ménologes et relaté par de très anciens auteurs, est Véronique, ou plutôt Bérénice ⁽¹⁾; il veut dire, dans le langage harmonieux des Grecs, *porte-victoire*.

Quelle était son origine? Une tradition, que nous n'avons aucun motif de répudier puisque le personnage de sainte Véronique est uniquement traditionnel; une tradition la fait Gauloise, et lui assigne comme lieu de naissance les environs de Bazas en Aquitaine. Comment une Gauloise était-elle allée s'établir en Judée? Elle y fut attirée, disent les chroniques bazadaises copiant Grégoire de Tours, par la renommée des miracles du Sauveur. A défaut d'autre hypothèse, on peut conjecturer que Bérénice ou Véronique était une des suivantes de la femme du gouverneur romain, Pontius Pilatus, nommée Claudia Procula, qui était elle-même Gauloise et des environs de Narbonne ⁽²⁾.

(1) Bérénice en grec est le même nom que Véronique : *Beronikê*.

(2) Voir sur cette question si intéressante le curieux et captivant opuscule de M. l'abbé Henry Bolo : *Les Gaulois et les Gauloises à la Passion de Jésus*. (Paris, Haton, 1893.)

Complétant son personnage, la tradition lui donne comme époux Zachée, le célèbre publicain de l'Évangile. Malgré ce nom hébreu qui était sans doute un simple surnom, — son vrai nom aurait été Amator, — Zachée n'était pas Juif. C'est du moins l'opinion des plus anciens Pères de l'Église, adoptée par le savant exégète Maldonat ⁽¹⁾. Le texte de l'Évangile tend manifestement à la confirmer. En disant de Zachée : *parce que lui aussi est un fils d'Abraham*, Notre Seigneur fait entendre expressément que l'heureux publicain, sans être enfant d'Abraham par le sang, l'était devenu par la foi et les œuvres. Zachée était donc très vraisemblablement un gentil, Romain ou Gaulois, que Pontius Pilatus avait nommé receveur d'impôts à Jéricho et qui vivait dans l'opulence.

Sa rencontre avec Notre Seigneur, le séjour de celui-ci dans sa maison, furent sans doute l'occasion du miracle que fit cet aimable Sauveur pour guérir sa femme Véronique d'une infirmité douloureuse. Le salut entra, au physique aussi bien qu'au spirituel, dans la demeure du publicain. (*Luc*, xix, 9.) Ce miracle est attesté par toute la tradition. Elle range notre sainte parmi ces

(1) Maldonat cite saint Cyprien, Tertullien, saint Jean Chrysostôme, le vénérable Bède ; saint Ambroise opine évidemment dans le même sens.

femmes que Jésus avait guéries, et qui, au témoignage de saint Luc, s'étaient attachées à sa suite en compagnie de la Très Sainte Vierge. (*Luc*, VIII, 2, 3.)

L'adversité est la pierre de touche de l'attachement; c'est au moment de la Passion que sainte Véronique se révèle avec une énergie magnifique.

La Passion fut pour Jésus l'heure mille fois cruelle de la trahison et de l'abandonnement. Il s'en est plaint par avance dans le Psaume : *Mes amis et mes proches se sont tenus loin de moi. A peine si, pendant que les Juifs vocifèrent contre lui leurs cris de mort, on voit passer comme une ombre qui plaide la cause de l'innocente victime. Cette ombre, c'est la femme de Pilate, cette Claudia Procula que nous avons dit être Gauloise. Elle fait prier le gouverneur de n'avoir rien à démêler avec ce Juste. (Matt., xxvii, 19.) Mais cette ombre n'apparaît qu'un instant au fond du prétoire; elle s'évanouit aussitôt.*

Cependant le chemin de croix commence. Jésus est brutalisé. A sa vue, Marie s'évanouit. Le Cyrénéen est contraint par la force à se courber sous la croix. Autour du Sauveur frémit et blasphème une soldatesque sans pitié, dont la cruauté est stimulée par les meneurs de la synagogue. A ce moment une femme sort d'une maison qu'elle possédait non loin de la porte



Judiciaire. C'est Véronique. Elle voit l'auguste face du Sauveur, toute défigurée par la sueur, le sang et les crachats. Son cœur est navré de compassion; elle s'élançe; avec l'autorité que lui donne son rang, et surtout avec l'énergie de sa douleur, elle fend la cohorte homicide, parvient auprès de Jésus, et étend un voile éclatant de blancheur sur sa face divine. De pareilles actions, l'amour les inspire et les explique; on ne les invente pas !

O merveille ! La face sacrée du Sauveur demeura imprimée sur le voile de fin lin que remporta

Véronique. Touché de reconnaissance, Jésus, qui avait enfin rencontré une âme *cherchant la sienne* (Ps.); Jésus lui avait laissé, et avait laissé par elle à son Église un souvenir de sa Passion douloureuse, et quel autre souvenir eût été plus touchant ?

L'action de Véronique, transmise par toutes les voix de la tradition, a soulevé dans tous les siècles chrétiens un frisson d'admiration et d'émotion; les plus célèbres églises ont conservé en grand honneur la mémoire de l'héroïque femme.

Jérusalem se glorifie de montrer l'emplacement de la maison où elle habitait ainsi que le lieu précis où elle essuya le visage du Sauveur, devenu une des stations de la Voie douloureuse. Depuis Constantin et sainte Hélène, d'innombrables pèlerins s'y sont agenouillés, y ont pleuré, ont évoqué l'inénarrable scène de cette rencontre ⁽¹⁾.

Rome, de son côté, garde avec un respect infini le voile de Véronique portant l'empreinte de la sainte Face. Entrez à Saint-Pierre du Vatican, pénétrez jusque sous la coupole : sur la face

(1) La *Revue de l'Église Grecque-Unie* a publié une étude sur sainte Véronique, où la question de l'emplacement de sa maison est très doctement traitée. (3^e année, p. 314-317 — 329-332.)

antérieure d'un des gigantesques piliers qui la soutiennent, apparaît la statue colossale de sainte Véronique; à l'intérieur du pilier est ménagée une chapelle dédiée à cette sainte, et qui contient le linge sacré dont elle a enrichi l'Église. Depuis le commencement du vi^e siècle, une série de témoignages irrécusables nous atteste la vénération des Romains pour cette sainte Image (1).

Comment fut-elle apportée à Rome ? Écoutons une vieille tradition relatée par saint Méthode au iii^e siècle, et admise par le cardinal Baronius (2). Le voile sacré, depuis la résurrection du Sauveur, était l'instrument de miracles sans nombre. L'empereur Tibère tomba gravement malade; Véronique, soit sur sa demande, soit par une impulsion d'en haut, se rendit à Rome, et présenta la sainte Face à ce prince qui fut instantanément guéri rien qu'en y jetant les yeux. Il fut tellement frappé de ce prodige, que depuis lors il couvrit les chrétiens de sa protection. Tertullien constate effectivement la bienveillance de ce prince pour la religion chrétienne; elle aurait son explication dans le miracle opéré par la sainte Face.

Sans doute cet événement a quelque chose

(1) Voir ces témoignages dans la même *Revue*, p. 268-271 — 283-285.

(2) Ce texte de saint Méthode est rapporté par Marianus Scotus; d'excellents critiques l'ont reconnu comme authentique.

d'étrange au premier abord. Il étonne moins, quand on sait l'engouement qui portait la haute classe de la Rome impériale vers les pratiques juives et orientales. Si l'on admet que sainte Véronique ait été d'origine gallo-romaine, qu'elle ait figuré parmi les suivantes de Claudia Procula, son entrevue avec l'empereur Tibère rentre dans les termes de la vraisemblance historique. Elle pouvait avoir ses entrées à la cour des Césars.

Ceci se passait dans les premières années qui suivirent la mort du Sauveur. Faut-il voir dans la venue de sainte Véronique à Rome un indice qu'elle avait dès lors quitté la Judée? Nous n'osons nous prononcer, nous estimons plus probable que la sainte retourna à Jérusalem, pour y jouir de la société de la Sainte Vierge qui vivait encore, groupant et maintenant auprès d'elle tous les plus chers amis de son Fils.

La mort de cette créature mille fois bénie amena la rupture du lien qui, jusqu'alors, avait retenu les Apôtres autour de Jérusalem, ou qui les y avait rappelés après leurs premières courses. Ils se dispersèrent définitivement dans le monde. Et, non seulement les disciples, mais les saintes femmes elles-mêmes cédèrent à ce souffle d'en haut qui les projetait à tous les points du ciel pour la dissémination de la foi sur toutes les plages. Aussi bien, le séjour de Jérusalem leur

était-il rendu périlleux par les tracasseries et le mauvais vouloir des Juifs.

En quittant la vieille Jérusalem décide pour cette Jérusalem nouvelle qui est l'Église universelle, apôtres, disciples et saintes femmes emportèrent tout ce qu'ils purent des reliques du Sauveur, de la Sainte Vierge et des premiers saints du christianisme naissant. C'était un patrimoine sacré, un trésor de famille.

D'après une tradition orientale, sainte Véronique aurait fait exception à cette loi générale qui poussait à l'abandon de la cité décide, elle serait demeurée et serait morte à Jérusalem. Nous ne pensons pas que cette croyance, basée sans doute sur l'existence reconnue de la maison de cette sainte femme à Jérusalem, puisse faire échec à la tradition occidentale qui la fait venir à Rome pour remettre définitivement entre les mains des Apôtres le voile de la sainte Face, et qui la fait mourir dans la première Aquitaine, au bord de l'Océan. Cette seconde tradition, résumant d'innombrables traditions locales, appuyée par la possession des reliques de la sainte, nous paraît plus en harmonie avec le mouvement régulier de dilatation de la prédication évangélique. De Rome on ne retournait pas en arrière mourir à Jérusalem, on partait à la conquête des âmes dans tout l'Occident.

Quand bien même on tiendrait, comme le font

de respectables auteurs, que sainte Véronique et saint Zachée étaient Juifs, il est vraisemblable de penser qu'embrasés au Cénacle des flammes de l'apostolat, ils oublièrent leur peuple et leur patrie pour propager l'Évangile. Mais si l'on reconnaît que les deux saints époux étaient gentils, et même originaires de nos contrées, il va de soi que, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, ils aient voulu porter à leurs compatriotes l'ineffable bienfait de la foi. Comme les prosélytes de tous pays rassemblés à Jérusalem le jour de la Pentecôte, comme l'eunuque de la reine Candace, ils furent les apôtres de leur propre pays.

Suivons-les donc avec confiance à travers les montagnes et les plaines de la Gaule, sur les rivages de notre Océan. Ils s'étaient rencontrés à Rome avec saint Martial, que l'on dit avoir été l'enfant béni par Notre Seigneur et proposé en modèle à ses apôtres. Là, sous les yeux de saint Pierre, un groupe apostolique se forme; saint Martial, malgré sa jeunesse, en est désigné comme le chef; saint Zachée et sainte Véronique en sont les conducteurs et les pionniers.

Cette sainte troupe remonte l'Italie, et se dirige du côté des Gaules. Là son itinéraire est marqué par une succession d'insignes églises qui reconnaissent saint Martial comme leur fondateur et premier apôtre. Mende, Rodez, Le Puy, Clermont, Bourges, Tours, Poitiers, conservent des reliques

ou désignent des monuments qui rappellent le passage de ce vaillant ouvrier du Christ. Ce grand saint évangélisait le Poitou, quand Zachée et Véronique se détachèrent de son entourage, et, s'embarquant à Mortagne en Saintonge, vinrent aborder au lieu dit *Paldegrave* (Pas de Grave) dans la péninsule médocaine ⁽¹⁾.

Les pieux époux se mirent à annoncer Jésus-Christ dans la région où florissait Noviomagus; ils eurent bientôt assez de prosélytes pour nécessiter la fondation d'un oratoire. Il fut consacré à la Sainte Vierge qu'ils avaient connue, qui était morte sous leurs yeux. Bientôt ils en construisirent un autre un peu plus au sud, et le dédièrent à saint Pierre qui venait d'être mis en croix. Le premier est l'origine de la basilique de Notre-Dame de Soulac ou de la Fin des Terres; le second de l'église de Saint-Pierre de Lilhan (*sancti Petri in Ligno*).

Saint Martial rejoignit alors les intrépides pionniers de l'Évangile, il consacra les deux

(1) Ces antiques traditions sont citées par le dominicain Bernard de la Guionie, évêque de Lodève, qui florissait fin du XIII^e siècle. Elles ont pour appui la légende de saint Martial qui date vraisemblablement de la fin du V^e siècle, et que complète la légende d'Aurélien écrite un siècle plus tard. M. l'abbé Arbellot, dans son étude sur l'apostolat de saint Martial, a mis hors de conteste l'authenticité de ces deux derniers documents.

pauvres oratoires, premiers sanctuaires chrétiens de l'Aquitaine. Sainte Véronique déposa dans celui de la sainte Vierge plusieurs précieuses reliques, notamment une relique dite *du lait de la Sainte Vierge* qui subsista jusqu'à nos jours, et d'où l'on voulait même tirer le nom de Soulac par une étymologie que nous confessons être insoutenable.

Cette fondation faite, sainte Véronique ne s'enferma pas dans la contemplation. Elle et Zachée évangélisèrent le Médoc, le Bordelais, le Bazadais. De précieux souvenirs font foi de leur passage. A Bazas, son pays natal, la sainte déposa une relique du sang de saint Jean-Baptiste qui est la gloire de cette antique cité. A Bordeaux, elle suscita une communauté chrétienne, dont sainte Bénédicte et saint Fort affermirent les néophytes, et qui a laissé des preuves irrécusables de son existence dans les cryptes de Saint-Seurin.

Cependant Véronique et son pieux époux se séparèrent. Les ouvriers apostoliques obéissent à des impulsions où la nature n'est pour rien. Zachée se retira dans les solitudes, dans les *causses* montagneux du Quercy, au lieu dit *Rocamadour*, berceau d'un pèlerinage fameux dont tout proclame la haute antiquité. Véronique revint à Soulac au bord de l'Océan, et finit ses jours auprès de l'oratoire qu'elle avait élevé en l'honneur de la Mère de Dieu.

Nous avons esquissé à grands traits la vieille tradition. Faites taire les voix qui s'élèvent au bord des flots, du sein des rochers sauvages, du centre des campagnes et des villes populeuses, ô vous qui prétendez la nier ou l'affaiblir. Ces voix retentissent depuis quinze siècles, elles ne cesseront pas de retentir. Naguère Rome sanctionnait le titre d'apôtre donné de temps immémorial à saint Martial par la ville de Limoges. Cela nous suffit. Saint Martial, saint Zachée, sainte Véronique, les traditions de Limoges, Rocamadour et Soulac, forment un faisceau indissoluble auquel on nous permettra d'appliquer le mot de l'Écriture : « La tresse au triple chaînon ne se rompt pas facilement; *funiculus triplex difficile rumpitur* (1). »

(1) M. Bourrières de Cahors fait paraître en ce moment un volumineux ouvrage sur saint Zachée et sainte Véronique. Nous en avons lu avec un vif intérêt les premiers fascicules. Toutes les traditions du premier siècle de l'ère chrétienne y sont reliées dans une trame forte et parfaitement logique. A la lecture de ces pages pieuses et savantes, la conviction se forme irrésistiblement dans l'esprit et finit par s'imposer. En les fermant, chacun se dira : Oui, les Gaules ont été évangélisées par les disciples et les amis du Sauveur.

CHAPITRE V

Notre-Dame de la Fin des Terres.

Fondation du sanctuaire de Notre-Dame de la Fin des Terres par sainte Véronique. — Mort de cette sainte. — Le christianisme cheminant sous terre. — La basilique de Saint-Léonce. — Domination des Wisigoths et des Francs. — Invasions sarrasine et normande. — Translation du corps de sainte Véronique à Bordeaux. — Une légende.

Sainte Véronique déposa dans le sol mouvant du Bas-Médoc un germe précieux : nous voulons parler du sanctuaire vénéré connu sous le nom de Notre-Dame de la Fin des Terres.

Sainte Véronique avait connu, aimé, suivi la sainte Vierge; elle avait partagé ses douleurs et sa compassion à la mort de son divin Fils; elle avait été inondée avec elle au Cénacle des plus brûlantes effusions de l'Esprit d'amour; elle avait assisté à sa mort ineffablement douce, elle ne s'était séparée de Jérusalem que sur la certitude matérielle de sa triomphante Assomption. Quoi

de plus vraisemblable qu'elle ait voulu consigner pour ainsi dire tous ces souvenirs par l'érection d'un oratoire à la sainte Mère de Dieu! Quoi de plus naturel qu'elle ait voulu mourir et être inhumée sous cet abri tout à la fois virginal et maternel!

Elle y avait déposé, avec plusieurs autres, une relique dite *du lait de la Sainte Vierge*. On sait qu'il existe aux environs de Bethléem une grotte où, suivant la tradition, la Mère de Dieu se retira momentanément pour allaiter son divin Enfant : une goutte de son lait tomba, dit-on, sur la roche et lui donna une couleur blanchâtre. On détache de petits fragments de cette roche, qui est friable, et on les conserve sous le nom de *lait de la Sainte Vierge*. La relique de l'église de Soulac n'aurait-elle été autre chose que ce pieux souvenir, apportée par les mains de sainte Véronique, elle méritait bien la vénération que tant de siècles lui ont attachée, et nous regrettons vivement sa disparition (1).

L'oratoire prit le nom de Notre-Dame de la Fin des Terres : déjà le poète Ausone semble faire allusion à cette appellation de la pointe du Médoc.

Sainte Véronique passa auprès du sanctuaire

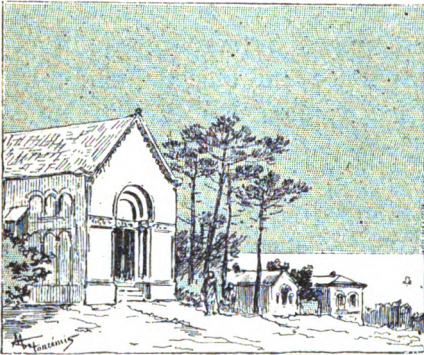
(1) Cette relique figure dans un inventaire dressé en 1676. Elle fut perdue, retrouvée vers le milieu de notre siècle, puis reperdue, comme nous l'expliquerons par la suite.

de la Sainte Vierge, sa divine amie, les dernières années de son existence terrestre. Nous ne pensons pas qu'elle soit morte avant l'an 80 de l'ère chrétienne. L'inspection de ses ossements indique, avec une haute stature, un âge très avancé. Il est certain qu'elle fut inhumée à Soulac, et que son corps précieux y demeura près de huit siècles.

Que devint le modeste oratoire fondé par elle durant les temps troublés de la décadence romaine? Il devint ce que devient la semence pendant l'hiver, ce que devient la source qui semble momentanément rentrer sous terre afin de reparaitre un peu plus loin avec des eaux plus abondantes. On s'étonne de n'avoir pas de documents sur cette époque si lointaine; de l'absence de témoignages authentiques on conclut à la non-existence du christianisme! La conclusion n'est pas valable. Le christianisme, déposé par les disciples des Apôtres dans le sol gaulois, cheminait silencieusement sous les perturbations du monde romain, et préparait cette magnifique éclosion d'églises hiérarchiquement constituées qui eut lieu sous Constantin. Si nos Gaules avaient reçu si tardivement l'Évangile, comment pourrait-on expliquer cet épanouissement si subit et si complet? Les grandes transformations supposent un travail lent et patient de germination silencieuse.

Nous tenons pour assuré que la foi, prêchée par saint Martial, implantée et cultivée par sainte Véronique, ne disparut jamais de ces contrées. Le sous-sol de la basilique de Soulac, s'il pouvait être interrogé, répondrait, comme les cryptes de Saint-Seurin, qu'il y a eu à Soulac aux premiers siècles une communauté chrétienne persistante.

N'avons-nous pas d'ailleurs dans le chevet de la basilique actuelle des colonnes de marbre qui appartenaient certainement à un sanctuaire antérieur, et dont nul ne peut contester l'antiquité? Ce sanctuaire n'était plus sans doute l'oratoire primitif de sainte Véronique qui dut être construit très petitement, *vili schemate*, dit un vieil auteur ;



c'est un édifice intermédiaire entre l'oratoire de la sainte et le monument actuel qui date de la fin du XI^e siècle.

La légende et l'histoire nous fournissent deux données intéressantes sur cette transformation du sanctuaire primitif.

Dans le *Florimond de Lesparre*, recueil légén-

daire édité par M. Rabanis, nous lisons qu'une noble dame nommée Marie, épouse du seigneur de Sénébrun, voyant que la chapelle de Notre-Dame de Soulac était faite de terre et très exigüe, la fit reconstruire sur un plan plus ample et voûter en pierre; elle attribua à l'entretien du sanctuaire sa villa de Soulac, et voulut y être inhumée sous l'autel majeur (4); un archevêque de Bordeaux, qu'on dit avoir été son fils, aurait présidé à ses obsèques au milieu d'une immense affluence de peuple. Tel est le récit de Florimond de Lesparre. Nous savons que ce recueil légendaire est entremêlé de détails qui lui enlèvent toute autorité proprement historique. Mais ne contient-il pas aussi certains faits que leur vraisemblance rend admissibles? La reconstruction de l'oratoire primitif par les libéralités d'une pieuse et riche dame n'est-il pas un de ceux-là? En toute légende, il faut savoir démêler l'or de l'alliage, le vrai du faux.

Venons-en à une donnée plus sérieusement historique; ici nous avons l'appui de l'écrivain le plus autorisé des antiquités bordelaises, l'abbé Baurein. Au vi^e siècle, Fortunat, évêque de Poitiers, félicite son ami saint Léonce, archevêque de Bordeaux, de ce qu'il a érigé un temple à la Sainte Vierge; temple, dit-il, éclairé par des

(4) D^r Kérédan. *Soulac et sa plage*, p. 64.

lampes si nombreuses, qu'elles y entretiennent un jour perpétuel. Quel est ce temple, qui imite le sein de Marie, observe Fortunat, en renfermant ainsi la lumière dans ses murailles? N'est-ce pas le sanctuaire de Notre-Dame de la Fin des Terres, que saint Léonce aurait reconstruit, peut-être avec les largesses d'une pieuse dame, et consacré de sa main? « Nous ne connaissons nulle part dans nos contrées, dit Baurein appuyant sur cette hypothèse, d'église aussi ancienne, érigée sous l'invocation de la Sainte Vierge (1). »

Ne nous étonnons pas de voir à Soulac dès cette époque un archevêque de Bordeaux. Une notice bénédictine, découverte par M. l'abbé Mezuret, nous apprend que les archevêques de ce siège, une fois élus, se rendaient par Blaye à Soulac, afin de mettre leur épiscopat sous la protection de Marie; et de demander au Seigneur la sagesse nécessaire au bon gouvernement de leur diocèse (2). A quel moment cette coutume significative s'établit-elle? Nous ne savons. Elle atteste la haute vénération qu'éveillait le sanc-

(1) Baurein. *Variétés bordelaises*, p. 42.

(2) « Ne vero excidat, quod traditio asserit, nempe... electos olim Burdigalæ antistites e Blavia statim ab electione Solacum accessisse ut sapientiam sedium dominicarum assistricem et ad diœcesis bonum regimen necessariam a Domino postularent. » (Fonds bénédictin de Saint-Germain des Prés. Bibliothèque Nationale.) — *Sainte Véronique*, p. 128.

tuaire de Soulac, et elle appuie singulièrement les traditions qui en font la gloire.

Si ces premiers siècles ne nous fournissent pas de documents plus précis, il ne faut pas en être surpris. Aucune contrée n'a subi plus d'invasions, plus de bouleversements que le Médoc.

Après les catastrophes de la décadence romaine, les Wisigoths s'en emparent, et leur domination dure de 418 à 507; ces barbares, qui étaient ariens, pillaient les églises et persécutaient le catholicisme. Clovis, à la suite de la victoire de Vouillé, les chasse de l'Aquitaine qui passe momentanément sous le sceptre des rois francs.

Bientôt se produit une autre invasion. Du fond de l'Espagne, et du haut des Pyrénées, les Sarrasins se répandent dans le midi de la France avec une célérité prodigieuse, voltigeant partout, comme dit un historien, sur leurs chevaux infatigables. Ils s'établissent tout spécialement dans le Médoc. Arrêtés et battus par Charles Martel, refoulés définitivement par Charlemagne, ils y laissent des traces de leur passage; des familles sarrasines demeurent en certains cantons, où elles ne se fondent pas tellement dans le reste de la population, que le type arabe, par un effet d'atavisme, ne soit encore çà et là reconnaissable (1).

(1) Kérédan, ch. III, p. 32, 33, 34.

Aux barbares du Midi succèdent les barbares du Nord. Sous les faibles successeurs de Charlemagne, les Normands désolèrent la France. Montés sur leurs petits bateaux en osier recouverts de peaux, et appelés drakars ou dragons, ces pirates mirent à feu et à sang d'immenses contrées, principalement sur le bord de la mer et des grands fleuves. Ils ravagèrent tellement le pays bordelais, dit une chronique, qu'on faisait des lieues entières, *sans voir la fumée d'un toit ni entendre aboyer un chien* (1).

Ajoutons à cela que les Normands dévastaient les églises et emportaient comme butin les vases d'autel et châsses précieuses. L'Église fit des prières publiques pour demander à Dieu d'éloigner des confins de la chrétienté cette race impie et sacrilège.

*Gentem auferte perfidam
Credientium de finibus* (2).

Cependant, de toutes parts on enlevait les corps saints pour les soustraire au pillage, et on les transportait, des endroits exposés à la rage des pirates, en des lieux mieux garantis et plus à l'intérieur des terres. C'est ainsi que les reliques

(1) *Id.*, ch. iv, p. 38, 39.

(2) Hymne de la Toussaint.

de saint Martin, de saint Benoît, quittèrent momentanément les rives de la Loire, et furent mises en sûreté dans les villes de l'Est.

Aucun pays n'était plus exposé que l'extrémité du Médoc aux ravages des hommes du Nord. Au ix^e siècle, quelle était sa physionomie topographique ? Cordouan tendait chaque jour à se séparer de plus en plus de la terre ferme ; mais ce massif rocheux s'étendait au nord-ouest sur l'emplacement des mattes du Grand Banc, et formait encore une île considérable. L'anonyme de Ravenne, qui écrivait à cette époque, signale, parmi les îles de l'Océan, *Cordano* et *Oya*, Cordouan et Yeu. Au sud-est de Cordouan, la pointe de Grave formait une autre île, séparée elle-même du continent par le chenal ou détroit des Huttes. Enfin au sud le territoire de Soulac avec Lilhan constituait un troisième centre (4).

Il y avait une église en chacune de ces contrées maritimes. Un document curieux, tiré d'un manuscrit du xiii^e siècle de la Bibliothèque nationale, nous atteste que Charles le Chauve se préoccupa de protéger contre les Normands ces trois positions importantes qui commandaient l'embouchure de la Gironde. Il mentionne les

(4) Nous devons cet aperçu topographique à l'obligeance d'un docte professeur du collège de Tivoli, M. Dutrait, qui prépare un ouvrage sur l'ancien Médoc.

trois églises existant à l'extrémité du Médoc : celles de *Solac*, de *Grava* et de *Cordan*. Bien plus, ce texte semble attribuer à un religieux, sans doute un abbé, qu'il appelle *li bons hom*, l'érection ou du moins la restauration de ces trois sanctuaires (1).

Il fut impossible de les défendre. Ou du moins la crainte d'une dévastation probable ne permit pas de laisser dans le sanctuaire de Soulac le corps de sainte Véronique. Vers le milieu du ix^e siècle, il fut transporté à Saint-Seurin de Bordeaux. On présume non sans fondement qu'en ce même temps plusieurs des reliques de Soulac passèrent en différents pays, et que la paroisse de Bégadan reçut alors sa relique célèbre de saint Jean-Baptiste.

Dans sa *Vie de saint Martial*, qui est un vrai monument d'érudition, le Père Bonaventure de Saint-Amable dit que la translation du corps de sainte Véronique à Saint-Seurin eut lieu pour cause de guerre ou *autres désolations du pays*.

Ce dernier mot donne à réfléchir. Les reliques de la chère et aimable sainte auraient-elles été menacées, dès lors, par les envahissements progressifs de la mer, ou plutôt des dunes avant-

(1) « E qui gist li bons hom, qui fist l'église de Solac et de Grava, et de Cordan, per lo comandament Karla. » Au moyen âge les moines étaient assez volontiers appelés *bons hommes*.

courrières de l'Océan ? C'est possible. Toutefois nous inclinons à penser que les ravages des Normands ont été le motif déterminant de ce transfert, qui priva l'église de Notre-Dame de la Fin des Terres des dépouilles sacrées de son illustre fondatrice (4).

Sa mémoire d'ailleurs ne s'effaça pas pour cela. Un cénotaphe marqua le lieu où avait été son tombeau. La basilique garda fidèlement l'autel de sainte Véronique, ainsi que la fontaine revêtue de son nom où venait puiser la dévotion des fidèles. Nous reviendrons plus tard sur ces deux témoins irrécusables de la vénération rendue de temps immémorial à la sainte amie de Jésus dans le sanctuaire de Soulac.

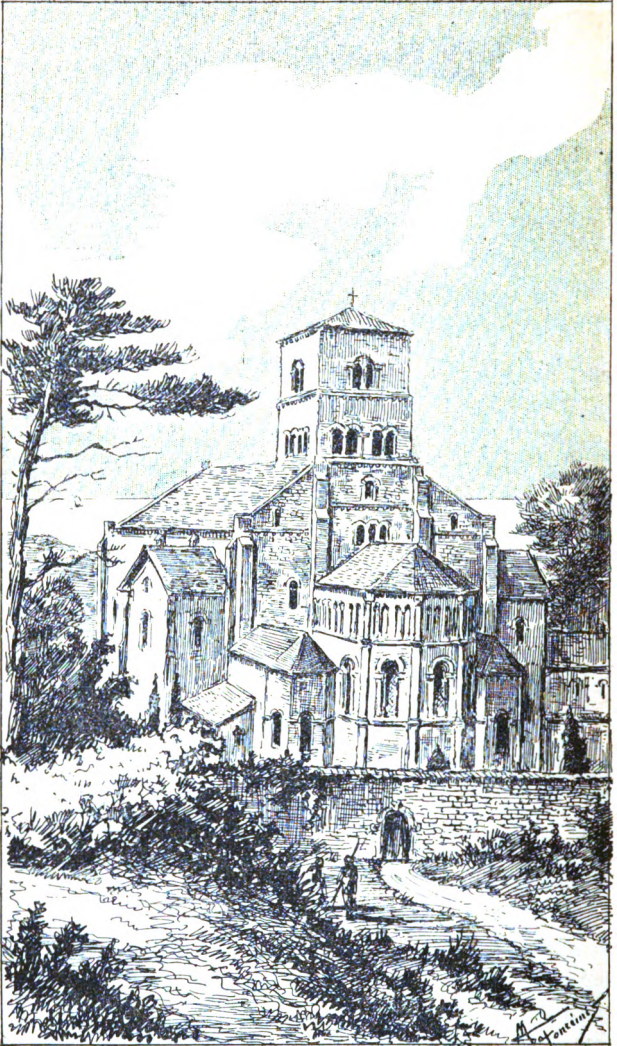
Pour le moment rappelons un épisode de l'invasion normande qui se rattache à ce sanctuaire. Les barques normandes avaient subitement investi Bordeaux, dont le gouverneur était en Saintonge. Trois jeunes gens courageux se dévouèrent pour aller le prévenir. Profitant de l'obscurité d'une nuit d'hiver, ils se glissèrent, montés sur une frêle barque, à travers les *drakars* des pirates. Mais ils ne purent diriger leur esquif, qui vint échouer sur la côte du Médoc. A ce moment ils implorèrent la protection

(4) Voir sur cette question la dissertation de M. Mezuret. — *Sainte Véronique*, p. 127 et suivantes.

de Notre-Dame de Soulac. Tout à coup la Sainte Vierge leur apparaît, toute resplendissante de lumière et de bonté, elle les rassure tendrement; des mains invisibles remettent leur barque à flot, et ils s'acquittent heureusement de leur mission. Le gouverneur réunit des troupes et vole au secours de Bordeaux qui est délivré. La ville reconnaissante s'engage à reconstruire le vénéré sanctuaire de Notre-Dame (1).

Appelez ce récit, si vous le voulez, une légende, Ce mot ne nous effraie pas. Les légendes sont les pariétaires qui croissent sur les vieux murs et qui en attestent à leur manière l'antiquité.

(1) MM. Kérédan et Mezuret ont reproduit ce récit, dit *légende des trois jeunes Bordelais*. Il se trouve dans *la Guienne monumentale* de Ducourneau, article Soulac (Bordeaux 1842). Nous ne savons où ce dernier auteur l'avait puisé.



L'Église romane du XI^e siècle.

CHAPITRE VI

Les Bénédictins et la Basilique ⁽¹⁾.

Une floraison de monastères et d'églises. — Charte de Guillaume le Bon. — Soulac prieuré de Sainte-Croix de Bordeaux. — La possession en est disputée. — Érection de la basilique. — A quelle époque? — Le pèlerinage. — La statue de Notre-Dame. — Le cénotaphe, l'autel, la fontaine, la statue de dame Véronique.

Lorsque les ravages des Normands eurent cessé par l'évangélisation et la fixation au sol gaulois de ce peuple intrépide, il y eut sur toute la surface de la France une floraison de monastères et d'églises. Non moins que la terreur de l'an mille, cette sécurité amena partout un renouveau de vie monastique dont le foyer fut la célèbre

(1) Le mot basilique, appliqué à l'église Notre-Dame de Soulac, est une simple appellation populaire, couramment employée, qui n'a rien de canonique et dont nous n'avons pu vérifier l'origine.

abbaye de Cluny, mais dont toute la sève ne se concentra pas uniquement à Cluny.

Une vieille chartre, dont nous avons le texte sous les yeux, nous peint avec naïveté les sentiments de nos pères à cette époque de paix relative.

Guillaume le Bon, comte de Bordeaux, qui mérita le titre de saint, convoqua une assemblée de ses principaux feudataires et officiers, et il leur tint ce langage : « Donnez-moi votre avis sur une entreprise que je médite. J'apprends que de tous côtés on construit des monastères où le service de Dieu est en honneur. Dites-moi donc où je pourrais bien moi-même, pour le salut de mon âme et des âmes de ceux qui me viendront en aide, bâtir un monastère au dedans de la cité ou au dehors. » Alors un jeune seigneur, nommé Truncaldus, se leva et dit : « Il n'est certes pas à propos qu'une si belle province reste privée du secours des moines. J'ai reçu de mes aïeux, hors des murs de la ville, une terre où se trouve l'oratoire de la Sainte Croix, et qui dépendait autrefois d'une abbaye ruinée par les païens. Je l'abandonne volontiers pour la réédification d'un monastère. » Toute l'assemblée applaudit et souscrivit à ces généreuses paroles. Sans tarder, le comte Guillaume fit venir, d'un monastère qui est resté inconnu, un abbé nommé Elis et treize moines. L'abbaye de Sainte-Croix, autrefois illus-

trée par saint Mommolin ⁽¹⁾ qui y mourut, fut promptement réédifiée ; et le chant des psaumes retentit de nouveau non loin des murailles, rebâties elles aussi, de la cité bordelaise.

Le comte Guillaume s'occupa de doter convenablement la fondation nouvelle. D'accord avec sa mère Entregode, et sa femme Ceremburge, il donna à l'abbaye de Sainte-Croix plusieurs terres et dépendances, notamment la ville de Soulac.

Voici le texte de cette dernière donation : « Par devant l'autel érigé en l'honneur de la Sainte Croix, au nom de la sainte et indivise Trinité, moi Guillaume, fils du comte Raymond, je donne... la ville appelée Soulac, avec l'oratoire de la Sainte Vierge, avec les eaux douces depuis la mer salée jusqu'à la mer d'eau douce, avec les montagnes, les forêts de pins, le droit de pêche, avec les prairies et saussayes, avec les serfs des deux sexes, pour être affectée au service divin. » Cette donation eut lieu vraisemblablement vers le milieu du x^e siècle ⁽²⁾.

L'endroit était suffisamment solitaire, il avait

(1) S. Mommolin, abbé de Fleury, plus tard Saint-Benoît-sur-Loire, vint mourir au vii^e siècle à l'abbaye de Sainte-Croix. Ses précieuses reliques enrichissent encore la très vieille église de Sainte-Croix à Bordeaux.

(2) Cette pièce est tirée du cartulaire de Sainte-Croix, ainsi que toutes celles relatives au litige entre cette abbaye et l'abbaye de Saint-Sever.

de touchants souvenirs, il portait cet oratoire de la Vierge dont l'origine remontait au premier siècle. Les moines de Sainte-Croix ne tardèrent pas à fonder, non loin de la mer salée, parmi les dunes et les pins, un prieuré monastique destiné à desservir le sanctuaire de Notre-Dame.

Le croirait-on ? Ils furent bientôt inquiétés dans la possession de Soulac qui leur avait été si solennellement garantie par le comte Guillaume. Le prieuré de Soulac devint l'objet d'une contestation qui dura plus d'un siècle. Voici à quelle occasion elle fut soulevée.

Le duc de Gascogne, Sanche Guillaume, dont la famille paraît n'avoir rien de commun avec celle de Guillaume le Bon, comte de Bordeaux, venait de fonder lui aussi une abbaye à Saint-Sever, dans les landes de Gascogne, à la suite d'une victoire insigne qu'il avait remportée sur les Normands. Ayant des prétentions plus ou moins justifiées à la possession du fief de Soulac, il en fit don à la nouvelle abbaye. Les moines de Sainte-Croix, premiers possesseurs, ne se laissèrent pas évincer sans protestation de leur terre et prieuré de Soulac par les protégés du duc Guillaume. Nous lisons dans un auteur que, du vivant de ce seigneur, ils durent céder à la force (1). Mais ils ne se tinrent pas pour battus,

(1) Ducourneau. *Guienne monumentale*, t. I, p. 40.

et, s'adressant au Siège apostolique, ils firent prévaloir leurs droits. Une bulle de 1022, donnée par Benoît VII, suppose que le prieuré de Soulac est remis sous la juridiction de l'abbaye de Sainte-Croix. Une lettre très ferme de saint Grégoire VII à l'abbé de Saint-Sever du cap de Gascogne condamne absolument ses prétentions. Cette décision est ratifiée par un concile de Bordeaux tenu en 1079 sous la présidence des légats du Saint Siège. L'abbé de Saint-Sever n'avait plus qu'à se soumettre. Néanmoins nous voyons, après Urbain II, Pascal II et Alexandre III revenir à la charge, et maintenir Sainte-Croix dans la paisible possession de Soulac.

De ce litige séculaire, où intervient si souvent l'autorité même du Saint Siège, on peut, ce nous semble, sans trop s'avancer, conclure à l'importance de Soulac par le prix qu'on attachait à sa possession.

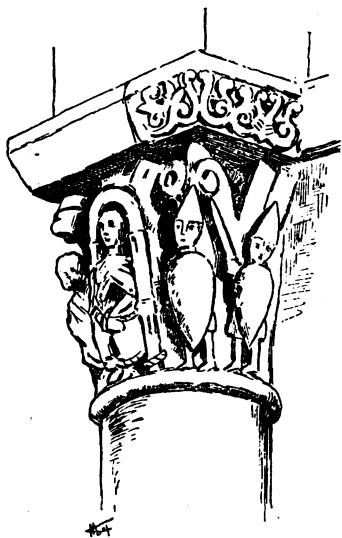
Une fois délivrés des fatigantes obsessions de l'abbé de Saint-Sever, les moines entreprirent la construction de la basilique actuelle. « Il faut pourtant rendre cette justice aux moines, dit l'abbé Baurein, ils avaient un talent particulier pour construire de belles et solides églises ⁽¹⁾. » Et il cite en exemple l'église de Soulac.

Elle était destinée à remplacer cet oratoire de la Vierge, qui existait lors de la donation

(1) Baurein. *Variétés bordelaises*, t. I, p. 35.

du comte Guillaume. Les moines de Soulac n'eussent pu l'édifier par leurs seules ressources : il est hors de doute qu'ils furent aidés par l'abbaye-mère déjà puissante, et par la générosité empressée des fidèles.

Ce beau vaisseau accuse par ses procédés de construction le faire du xi^e siècle : il faut lire à ce sujet les savantes réflexions de M. l'abbé Mezuret d'après Viollet-le-Duc (1). Certains orne-



ments perlés qui sont un reste de sculpture byzantine, les vêtements des personnages figurant aux chapiteaux, et notamment les guerriers au casque et au bouclier pointus qui rappellent les soldats normands de la tapisserie de Bayeux, confirment l'opinion qui fixe à la fin du xi^e

siècle ou au commencement du xii^e l'érection de ce monument grandiose.

On n'attend pas que nous en donnions ici la

(1) *Sainte Véronique*, ch. xi.

description détaillée. La basilique avait, outre les trois nefs actuelles, trois chapelles absidiales qui couronnaient son chevet. Elle ouvrait par une large porte pratiquée dans le mur de la nef méridionale. Elle avait au transept une voûte à dôme surmontée d'un clocher rectangulaire. C'est un monument comparable au sanctuaire de Cadouin dans la Dordogne.

Il est clair que ce grandiose édifice n'est pas une simple église de prieuré ou de village. Il répond, soit à l'importance de Soulac même, soit plutôt à l'importance des pèlerinages qui, dès cette époque lointaine, se dirigeaient vers l'antique Madone de la Fin des Terres. C'était un centre religieux, qui accuse par ses vastes proportions un grand mouvement de foi et de piété.

Nous reviendrons plus bas sur plusieurs faits relatifs à ce pèlerinage. Son antiquité est invoquée dans une requête adressée le 10 mai 1532 au parlement de Bordeaux. Il y est dit que « l'église de ladite paroisse de Soulac est nothoirement de très ancienne fondation, et une des premières fondées en l'honneur de Notre-Dame en ce pays, en laquelle dès le temps de ladite fondation ont accoustumé à aller en voiage et pellerinaige plusieurs personnaiges de divers et estranges pays ». Cette attestation est amplement confirmée par l'aspect même du monument.

Soulac était par lui-même un but de pèlerinage,

et en même temps c'était un lieu de passage et une étape pour les pèlerins de la Saintonge qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle (4). De là, on peut établir nettement le tracé de leur itinéraire à travers les landes de Gascogne.

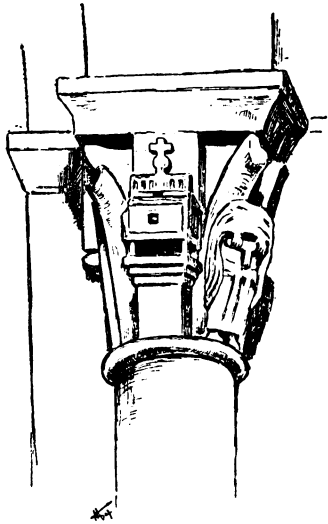
Sans aucun doute la basilique offrait dès lors une statue de Notre-Dame que vénéraient les pèlerins. D'après les plus anciens catalogues des reliques et objets précieux de l'église de Soulac, elle était en argent : la Madone, qui tenait, ou sur les genoux de laquelle reposait l'Enfant Jésus, portait incrusté dans son pied droit, qui s'offrait aux baisers des pèlerins, un reliquaire contenant du *lait de la sainte Vierge*. Elle s'appelait bien authentiquement Notre-Dame de la Fin des Terres. Ce nom figure sur une charte de 980, dont il est fait mention, dit Baurein, dans l'histoire du Béarn; ainsi que sur une autre de 1029, par laquelle Anna, comtesse de Bordeaux et de Périgord, donne aux religieux de Soulac, pour subvenir à leur pauvreté, et en même temps pourvoir aux besoins de son âme, une terre autrefois nommée *Medrina* et qui était située dans la région dite l'*Entre-deux-Mers*.

A côté du culte de Notre-Dame, on constate le culte toujours vivace de sainte Véronique, culte

(4) Fr. Michel. *Histoire du Commerce de Bordeaux*, t. I, p. 509.

absolument inexplicable si on n'admet pas la vérité des traditions. Le transfert de ses reliques à Saint-Seurin, dans les circonstances que nous avons dites, ne le diminua en aucune façon : ce qui prouve bien qu'il faisait corps avec la basilique, qu'il était partie intégrante et même constitutive du pèlerinage de Soulac. A défaut des reliques absentes, l'ancien oratoire et la nouvelle basilique offraient aux dévots pèlerins un cénotaphe indiquant le lieu précis où

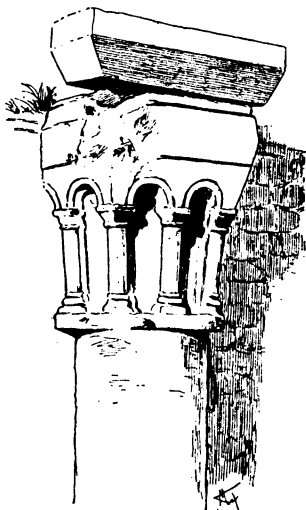
elles avaient reposé autrefois. Ce cénotaphe n'est-il pas représenté sur le curieux chapiteau qu'on remarque à l'entrée du chœur, adossé au pilier qui contient l'escalier montant aux combles de l'église ? Voyez cette sorte de châsse au toit prismatique surmonté d'une croix, et percé au milieu d'un *fora-*



men ou baie carrée ? C'est évidemment la représentation de la châsse de Véronique. A droite un pèlerin, malheureusement décapité par l'injure du temps, a les mains appuyées sur son bâton

de voyage : dans le coin du pilier apparaît un long cierge. Ce chapiteau, unique en son genre, est un témoignage palpable du culte rendu aux ossements, puis au cénotaphe de sainte Véronique⁽¹⁾.

Outre le cénotaphe installé sous l'autel majeur, la vieille église contenait bien d'autres souvenirs de la sainte.



M^{gr} Cirot de la Ville tient que la chapelle s'ouvrant dans l'absidiole nord lui était dédiée. Elle regardait le chapiteau que nous venons de décrire et présente elle-même un autre chapiteau aujourd'hui à fleur de terre, qui figurait vaguement un tombeau à colonnettes avec arcatures romanes.

En outre, adossé au second pilier de la nef du côté du midi, était un autel dédié à la sainte, et plus accessible aux

(1) M^{gr} Cirot de la Ville, dans ses *Origines chrétiennes de Bordeaux*, signale ce chapiteau et en reproduit même la gravure. Il reproduit également celui dont nous parlons plus bas. Voir *Origines chrétiennes*, p. 57.

pèlerins que la chapelle, engagée peut-être dans la clôture du chœur des moines. Cet autel était fameux dans toute la contrée. Comme sur l'autel de saint Fort à Bordeaux, dans les cas litigieux, pour la passation des contrats, de tous les pays environnants, on venait y prêter serment. « *Los-quaux aven jurat sobre l'auta de la santa Veronica à Solac* : lesquels avaient juré sur l'autel de la sainte Véronique à Soulac », dit un titre du 3 avril 1302. Ce dernier trait est absolument caractéristique.

Tout près de l'autel de la sainte on voyait sourdre une fontaine qui, suivant la tradition, avait jailli à sa prière, comme pour fournir aux habitants de l'eau douce et potable; les pèlerins prenaient de cette eau en grande vénération, ils en buvaient et s'en frottaient les yeux. Cette fontaine devait se trouver à la porte de l'oratoire primitif. L'église ayant été reconstruite sur un plan plus vaste, elle fut enfermée dedans; quand on fit des remblais, elle devint un puits.

Une statue de *dame Véronique* se dressait près de la porte d'entrée, et complétait cette galerie de souvenirs.

Comment, nous le demandons, un tel culte, à une époque si reculée, avant les croisades et toute relation avec l'Orient, aurait-il pu s'implanter sur un coin de terre isolé et ignoré, s'il n'avait pas sa raison d'être dans la vérité des traditions qui

nous apprennent la venue et la bienheureuse mort de sainte Véronique à Soulac ?

NOTE. — Ecoutons parler sur sainte Véronique les naïves traditions du moyen âge : « En ce temps-là, il y a longtemps, bien longtemps... Dieu envoya dans cet endroit qui est doncques la fin du monde, une grande sainte qui était la dame Véronique... Une barque fragile, conduite par le souffle de Dieu, la déposa sur ce rivage... Vous voyez cette église, comme elle est grande et belle !... Elle est vieille aussi... et pourtant elle est bien plus vieille, la petite cabane qui estait autrefois la chapelle... La dame Véronique portait elle-même dans son tablier l'argile et le gazon qui servirent à la bastir... Et Dieu aussy voulent y demorer... c'est pourquoy il envoya saint Marsau (saint Martial), un grand saint, qui consacra un autel de pauvre bois, et dict la messe dans ceste chapelle; et ceste messe feut la première de toutes... Or ladicte sainte aymait Nostre-Dame, et elle l'avait servie et nourrie en Hiérusalem, et avait apporté, par mémoire d'icelle, des pièces de vestement et aultres choses qui avaient esté de la benoite Vierge.

» Et parcourut la sainte beaucoup de pays, preschant avec saint Marsau et revint en cent ans en cestuy endroit de Solac qu'elle aymait le premier et moureut... Et nos anciens nous ont fait le récit comme quoy elle est enterrée derrière l'autel, et comme quoy on voyait encore la fontaine d'eau douce qui estait en dedans l'église jouxte le pilier, et comme quoy les gens venaient boyre, et qu'il n'y avait pas d'eau douce es autres endroits parce que la mer salée estait proche.

» Et doncques la benoite Vierge et la dame Véronique demouraient toujours en ladicte église... et arrivaient les grands chrétiens, au revenir de Hiérusalem et de Saint Jacques, audict

Solac, en recognoissance à la madone... Et viennent aussy les gens en la procession de la mortalité que Nostre-Dame cessa... Et disent les anciens comme quoy les âmes bonnes sont plus bénies dedans ladicte église, et comme quoy les pécheurs sont aussy les amys de Nostre-Dame et de madame sainte Véronique. »

Tous ces traits sont charmants, le dernier surtout.

(Tiré de la première édition de l'ouvrage de M. l'abbé Mezuret sur Notre-Dame de la Fin des Terres et sainte Véronique.)

CHAPITRE VII

Soulac au moyen âge.

La côte du Médoc au xi^e siècle. — Abandon de Cordouan. — Extinction du prieuré de Saint-Nicolas. — Écroulement et reconstruction des voûtes de la basilique. — Les remblais du xiii^e siècle. — Le surhaussement gothique du chœur. — La domination anglaise. — Soulac lieu d'embarquement des rois et des reines. — Le vœu de Lesparre. — Clément V et Pey Berland. — Délivrance de la Guienne.

Jetons un coup d'œil sur la pointe du Médoc vers la fin du xi^e siècle. Les sables et la mer semblent conjurés pour l'engloutir, ou tout au moins pour la rendre inhabitable. L'îlot de Cordouan se rétrécit chaque jour; la mer élargit sans cesse la trouée qui le sépare des rochers de Saint-Nicolas; on ne peut plus, disent les chroniques, y aborder sans crainte de naufrage. En l'an 1092, le moine Elis, qualifié ermite et abbé de l'île de Cordouan, d'accord avec Ermenald, prieur du monastère établi au même lieu, délibère

de quitter l'île à laquelle les fidèles, qui y étaient attirés par un sanctuaire consacré à Notre-Dame, ne peuvent plus accéder sans péril ; et il s'en va construire près de l'Océan, au lieu dit de Grave, *dans une île dépendant de Cluny*, dit la vieille charte, du consentement de l'abbé saint Hugues, un monastère qui fut dédié à saint Nicolas. C'est l'origine du prieuré clunisien de Saint-Nicolas de Grave.

Voilà donc Cordouan abandonné. Il n'y resta plus désormais qu'un ermite chargé d'entretenir le feu qui servait de vigie aux navigateurs dans les passes dangereuses de l'embouchure de la Gironde.

Le prieuré de Grave ne devait pas lui-même subsister longtemps. En l'an 1131 Arnaud Géraud de Chabanac, archevêque de Bordeaux et légat du Saint-Siège, en donne l'investiture à Andron, abbé de Sainte-Croix, qui le rattache au prieuré de Soulac ⁽⁴⁾. Il est vrai que les droits que Cluny peut avoir sur le fonds sont expressément maintenus. Mais on ne voit pas que cette abbaye les ait jamais fait valoir. Le prieuré proprement dit fut transféré à Bordeaux, où par la suite il donna naissance à la paroisse de Saint-Nicolas de cette ville. Quant aux bâtiments réguliers, quant à l'église de Saint-Nicolas, ils furent peu à peu

(4) Cartulaire de Sainte-Croix.

ensevelis sous les sables que vomissait la mer ; la dune qui les couvre fait partie du massif élevé qui porte la tour noire et le sémaphore.

Destrois églises marquant, comme trois phares, l'extrémité du Médoc, deux se trouvaient éteintes. Désormais, ou du moins pour bien des siècles, c'est l'église de Soulac qui garde *la fin des terres* et indique le point ultime des régions habitables de la côte.

Cette basilique était robuste, comme le sont toutes les églises romanes; elle l'a bien prouvé, en traversant victorieusement les siècles. Et toutefois il paraît avéré qu'il y eut un écroulement des voûtes vers la fin du XII^e siècle. Les murs d'enceinte ont été visiblement déversés de 20 à 25 centimètres; et c'est sur ces murs déjà déversés que les voûtes actuelles ont été construites d'après des procédés qui accusent la fin du XII^e siècle et même le commencement du XIII^e (1).

A ce moment aussi des modifications très importantes changèrent l'aspect du monument.

Il fallut défendre à tout prix le vénéré sanctuaire contre l'envahissement des sables. L'Océan, soit par lui-même, soit par son arène mouvante, avait dévoré Cordouan, dévoré Saint-Nicolas; il

(1) M. Mezuret, auquel rien n'a échappé, a reconnu les traces d'une voûte en bois qui fut posée en attendant la reconstruction en pierre.

attaquait Soulac. La ligne des dunes, chassée et déplacée continuellement par le vent de mer, avançait par une progression irrésistible de l'ouest vers l'est. On tient qu'à ce moment fut obstrué le chenal des Huttes qui faisait communiquer la Gironde et la mer; la contrée de Grave fut rattachée au continent. Derrière les collines de sable que le vent amoncelait se formaient nécessairement des marécages. Le fond primitif de la basilique se trouva, comme il l'est encore aujourd'hui, envahi par les eaux; non pas, entendons-nous bien, par celles qu'y auraient poussées les marées, mais par celles qui suintaient des dunes envahissantes (4). Il fallut relever le niveau de l'église. D'après M. Mezuret, qui a scruté ces antiquités avec toute la compétence désirable, le remblai fut de trois mètres dans les trois nefs, et de six mètres dans l'abside qui se trouva ainsi considérablement surélevée au dessus du reste de l'église. Cette disposition fut prise pour ménager une crypte où l'on vénérât, avec le cénotaphe de sainte Véronique, les précieuses reliques en dépôt dans le sanctuaire de Notre-

(4) On peut aussi émettre l'hypothèse d'un affaissement du sol. C'est une observation géologique incontestée, que certains sols s'affaissent progressivement, alors que d'autres se relèvent. Nous reviendrons plus tard sur cette hypothèse à laquelle des constatations prises sur les lieux donnent la plus grande probabilité.

Dame⁽¹⁾. Ce relèvement n'a rien d'extraordinaire ; il se retrouve dans plusieurs antiques sanctuaires de Rome ou des environs de Florence.

Par suite du remblai, la porte primitive qui donnait au midi de l'église, et dont on aperçoit encore l'arceau gigantesque, se trouva obstruée en partie. On ouvrit la porte actuelle dans le fond de la nef principale, peut-être par l'agrandissement d'une fenêtre. Elle est ogivale, et d'un style vraiment pur et élégant.

Cependant les voûtes de l'abside se trouvaient absolument surbaissées. Les moines n'hésitèrent pas à les abattre ; et, sur les murs romans d'une solidité à toute épreuve, ils entèrent une triple abside gothique aux fenêtres élancées et gracieuses. L'abside principale demeura debout jusqu'au déblaiement de la basilique, fleur ogivale éclosée sur le vieux tronc roman et gallo-romain. On l'abattit, sous prétexte qu'elle compromettait la solidité de l'édifice restauré ; c'est une perte irréparable.

Il y avait donc pour ainsi dire une double église dans l'église. La crypte s'ouvrait presque au niveau de la nef : au dessus se déroulait le chœur des moines, couronné par des voûtes gothiques, qui, d'après Baurein, dépassaient de dix-huit pieds l'enceinte du reste de la basilique.

(1) *Sainte Véronique*, p. 193 et suivantes.

Les moines ne purent entreprendre ces travaux sans être aidés par la piété et la générosité des fidèles. Et de fait Soulac, aux XII^e, XIII^e, XIV^e siècles, jouit d'une ère de prospérité. Jetons un coup d'œil sur l'histoire locale de cette époque.

Au XIII^e siècle la Guienne tomba sous la domination anglaise qui fut rude aux forteresses et châteaux, et même aux églises de la contrée. « Ce que ruminant en mon esprit, dit un vieil auteur, pour en rechercher les causes, et excuser si faire se peut les Anglais, je ne m'en suis pu imaginer d'autres, sinon que par aventure, comme les églises sont ordinairement de forts édifices, le peuple y portait son petit de quoy : et comme les Anglais étaient aspres à la pille, ils voulaient envahir les églises pour faire curée des commodités, que le peuple y avait retirées comme en un asile inviolable, à l'exemple des Juifs desquels il est parlé au livre II des Machabées, à l'occasion de certain Héliodore qui fut si bien fustigé par les anges. Les Anglais donc, autant cupides que celui-ci, attaquaient les églises; et pour venir à bout et des hommes qui les défendaient et des biens qui y étaient, ils ruynaient les édifices (1). »

Il ne paraît pas que la basilique de Soulac ait connu ces dévastations. La position de cette petite

(1) Bayole. *Histoire sacrée d'Aquitaine*. Cité par M. Mezuret, p. 220.

ville l'isola des courses de gens de guerre, et des luttes acharnées entre Français et Anglais qui durèrent tout un siècle. Les rois d'Angleterre l'envisagèrent tout d'abord comme un point de communication tout indiqué entre la Grande-Bretagne et leurs nouveaux États. Dès l'an 1174, Henri I^{er} confirma la basilique et le prieuré de Soulac dans tous les privilèges qui leur avaient été conférés par les ducs d'Aquitaine; son fils le duc Richard réitéra cet acte de haute protection. La ville elle-même devint, à n'en pas douter, un port relativement important et considérable. Nous ne voulons rien exagérer; on trouvera plus bas quelques faits qui justifient notre assertion.

Les rôles gascons des années 1242 et 1248 nous apprennent que les princes anglais venaient débarquer et s'embarquer à Soulac. Plusieurs chartes sont commencées en cette ville, et terminées à Portsmouth. On trouve dans les environs de Grayan, commune limitrophe de Soulac, les vestiges d'un chemin que les paysans nomment encore *lou camin de la reyna*; on montre même une pierre sur laquelle, dit la légende, fatiguée d'avoir chevauché, se serait assise la reine Éléonore de Guienne (1).

Si la ville de Soulac, et généralement la contrée du Médoc, jouirent de la sécurité politique sous la

(1) Kérédan, ch. vi.



domination anglaise, ils souffrirent en revanche de la peste et de plusieurs fléaux. Ces coups terribles de la main de Dieu amenèrent en foule les populations médocaines sous les voûtes tutélaires de Notre-Dame de la Fin des Terres. C'est au commencement du ^{xiv}^e siècle qu'on rapporte l'origine du vœu de Lesparre.

« Affligée au ^{xiv}^e siècle, dit le D^r Kérédan, d'une peste affreuse qui faisait tomber les chairs en lambeaux et décimait la population, cette ville fit vœu d'aller tous les ans en procession à l'église de la Fin des Terres... C'était un pèlerinage pittoresque,

ressemblant beaucoup aux caravanes des Arabes dans le désert. La troupe des pèlerins se divisait en deux compagnies, celle des cavaliers où figuraient le curé et le porte-croix marchant en tête, et celle des piétons, munis de havre-sacs, de paniers, et portant les provisions. A chaque village tous faisaient halte, et entraient dans l'église de l'endroit pour entonner le *Te Deum*. Puis on continuait son chemin en chantant des litanies jusqu'à Soulac. Le 20 juillet, jour du vœu, on célébrait, avec une pompe de cathédrale, les cérémonies à Notre-Dame de la Fin des Terres magnifiquement parée (1). »

Ce vœu fut accompli fidèlement tous les ans jusqu'à ces derniers temps. Quand la basilique fut ensevelie sous les sables, la procession se dirigea vers l'église du nouveau Soulac, noyau d'une nouvelle paroisse plus à l'intérieur des terres; et naguère encore on y voyait des flots de rubans laissés en *ex-voto* par les pèlerins : de même on conservait dans les familles le bâton et la gourde ayant servi au pèlerinage de Notre-Dame de la Fin des Terres. Telle est la force des traditions religieuses !

Détail touchant ! aussitôt que le clocher apparaissait au loin, comme une vigie parmi ces vagues de sable, les cavaliers mettaient pied à

(1) Kérédan, p. 68-69.

terre, et tous les pèlerins, à genoux, saluaient Notre-Dame, leur céleste protectrice.

Mais ce n'était pas seulement le peuple qui, dans les élans naïfs de sa foi, volait au sanctuaire de Marie. En ce chevaleresque moyen âge, les valeureux seigneurs, les nobles dames, tenaient à honneur de contribuer par leurs largesses à l'ornementation de la basilique. La célèbre famille des captaux de Buch se signala entre toutes par sa dévotion à Notre-Dame de la Fin des Terres. Le 20 mai 1300, le captal Pierre Amanieu lègue cent sols à Notre-Dame de Soulac; en 1363, la puissante dame de Foix, veuve d'un seigneur de Buch, lègue à son tour quatre léopards d'or pour le luminaire et l'entretien de l'église.

Les princes de l'Église ne restent pas en arrière dans cette piété envers l'antique Madone. Clément V, le pape gascon, par un acte pontifical donné à Villandraut l'an 1308, le 12 des calendes de décembre, accorde de précieuses indulgences à l'église abbatiale de Sainte-Croix, ainsi qu'aux églises priorales de Saint-Macaire et de Notre-Dame de Soulac qui en dépendent : pour ces dernières, c'est un an et quarante jours à chaque fête de la Sainte Vierge ainsi qu'à la principale fête de saint Michel et de saint Jean-Baptiste; plus, cent jours à gagner durant les huit jours qui suivront ces solennités. Le texte de cette concession est appendu aux murailles de la basilique.

Sur le déclin du moyen âge, l'illustre enfant du Médoc, le grand et saint archevêque Pey Berland, témoigna d'une manière éclatante sa vénération pour le sanctuaire de Soulac. Par son testament, en date du 5 décembre 1446, il pourvoit à l'entretien d'une lampe qui devra être allumée jour et nuit à perpétuité en son nom devant l'autel de la Saint Vierge, et il laisse une fondation qui doit servir à célébrer quatre anniversaires annuels pour le repos de son âme, le lendemain des quatre principales fêtes de Notre-Dame.

On le voit, rien n'a manqué à la gloire de l'antique Madone, ni la dévotion populaire, ni celle des grands de la terre, ni celle des princes de l'Église. Au moyen âge, nous pouvons l'affirmer, Notre-Dame de la Fin des Terres fut la reine du littoral aquitain.

« Les frais du culte de cette église, à l'époque dont nous parlons, dit le D^r Kérédan, devaient être considérables. Son luminaire seul exigeait de fortes dépenses. En outre des chandeliers fixes, des lampes, des lustres suspendus et de différentes figures, les uns en croix, d'autres en couronnes, on voyait, près du chœur, une grande machine en forme d'arbre, qui sortait de terre garnie de feuilles, de fleurs, de fruits et de petites gondoles ou soucoupes propres à recevoir des cierges. Aux jours de solennités, le grand vaisseau

était tout resplendissant de lumière, et offrait un spectacle féerique (1). »

La ville de Soulac, en plein moyen âge, répondait assez bien à la beauté de son église. Nous trouvons dans les anciens terriers quelques détails qui méritent d'être consignés ici. Elle avait des chaussées pavées qui la défendaient contre les envahissements de l'Océan; on comptait quinze ou vingt rues principales, parmi lesquelles on cite les rues d'Espagne, de Châtelerault, de Montauban, de Maumusson, de Jau, de Castillon, Maubec, Dupras, Banes ou des Bancs. « La plupart de ces noms étaient dus aux familles seigneuriales qui avaient possédé des fiefs ou exercé des commandements dans le Médoc (2). » Il y avait, en 1379, cent sept chefs de famille, ou *caps d'oustau*, tous tenanciers de l'abbaye de Sainte-Croix.

Le dernier épisode de la lutte séculaire entre la France et l'Angleterre a laissé une trace dans les souvenirs de cette petite ville. En 1452, le vieux Talbot débarque une armée anglaise, partie à Soulac, partie au Gurg, à quelques kilomètres au sud; il se rend maître, par surprise,

(1) Kérédan, p. 67. — La *Guienne monumentale* donne les mêmes détails dont nous n'avons pu contrôler la source.

(2) Kérédan, p. 46. — Compte rendu de la Commission des monuments historiques de la Gironde, t. VIII, 8, 9.

du château de Lesparre, et reprend Bordeaux, grâce à la défection des Durfort-Duras; mais il est battu et tué, dans une lutte héroïque et suprême, au combat de Castillon, le 17 juillet 1453. Depuis ce temps, le Gurg est nommé par les paysans *l'anse à l'Anglot*; un chemin des landes a gardé l'appellation de *Tallabat* (1).

C'en était fait : la Guienne échappait pour toujours à la domination anglaise; cette belle province, avec ses qualités brillantes, entrait définitivement dans le grand concert de la nation française. Soulac fut laissé aux Anglais à titre d'asile. Charles VII ordonna, par un édit, qu'ils pourraient demeurer en certains quartiers de la ville, mais qu'ils ne seraient admis à circuler dans les rues qu'accompagnés d'un archer français (2).

Soulac était libre du joug étranger, mais son importance allait diminuer beaucoup.

(1) A ce moment Soulac n'avait plus de débouché sur l'Océan. Mais cette petite ville avait toujours son port sur la Gironde, à l'anse des Huttes.

(2) Kérédan, p. 52.

CHAPITRE VIII

Soulac dans les temps modernes.

Le monastère florissant au moyen âge. — Les prieurs. — Le serment d'hommage. — La commende. — Décadence insensible. — Déprédations sacrilèges. — Le grand cardinal de Sourdis. — Horreurs commises par les huguenots. — Un curé martyr. — Les Bénédictins de Saint-Maur. — Un dernier inventaire de l'église.

Nous n'avons point parlé du monastère de Soulac en ce florissant état de la ville au moyen âge. Il était là pourtant, gardien vigilant et serviteur infatigable de la basilique. Abrisé derrière le mur septentrional, il formait un quadrilatère dont on a retrouvé dernièrement le tracé sommaire. Il fut remblayé en même temps que la basilique elle-même dont il suivit toutes les péripéties. La crainte des guerres le fit créneler sur la fin du moyen âge et transformer en château-fort.

C'était un prieuré régulier de l'Ordre de Saint-Benoît. Il pouvait entretenir et entretint jusqu'à douze moines. Ils faisaient le service de la basilique, mais en même temps ils menaient la vie claustrale et contemplative. Le moine bénédictin n'est pas voué par état à la prédication et aux ministères extérieurs; il les accepte comme un complément de sa vie, ou plutôt comme une nécessité des temps; il ne les recherche pas. Il se contente de vivre et de mourir sous l'œil de Dieu, dans la pratique des conseils évangéliques, et avec le soutien de la vie commune. Sa tâche propre est de faire au chœur l'office liturgique, de rendre à Dieu ce *sacrifice de louanges* qui honore la divine Majesté, de lui immoler *cette hostie des lèvres* qui confessent son nom adorable. Et par là il remplit un grand devoir social. Il prie pour ceux qui ne prient pas; il adore pour ceux qui blasphèment. Il rétablit l'équilibre du monde moral, et le monde ne s'en doute pas.

Les annales d'un monastère, a-t-on dit, s'écrivent au ciel et non sur la terre. Qu'on ne s'étonne pas si le prieuré de Soulac n'a laissé aucune trace éclatante, aucun nom tant soit peu retentissant. L'œuvre des moines est essentiellement collective. Ils ont construit la basilique, ils y ont attiré les foules, ils ont maintenu la foi dans toute la contrée. Voilà leur œuvre. N'exigez aucun nom. Leur puissance vient précisément de ce que les

individualités se sont effacées dans l'œuvre commune (1).

Et toutefois nous avons une liste des prieurs de Soulac. Ce titre paraît d'abord réservé aux abbés de Sainte-Croix. Le premier religieux qui se trouve désigné sous le titre pur et simple de prier de Soulac est Guillaume de Gombaud, en 1131. En 1196, nous trouvons comme prier Robert de Fleury; en 1214, Aiquelm de Cambes; en 1254, Guillaume de Montignac; en 1307, G. des Périlh; en 1361, Arnaud de la Planche; en 1373, Arnaud d'Avensan; en 1387, Pierre de Montausier; en 1413, Pierre Bourgoing; en 1421, Bernard de la Planche, qualifié également vicaire général de l'archevêque de Bordeaux (2).

Ces prieurs étaient également seigneurs du pays au nom de l'abbé de Sainte-Croix. Au spirituel, ils avaient été déclarés exempts de la juridiction de l'Ordinaire par une Bulle de Benoît VIII sous la date de 1022. Au temporel, ils

(1) Est-il besoin de dire qu'aux XIII^e et XIV^e siècles, les moines de Soulac ne fabriquaient pas de *Dentifrice*; pas plus, d'ailleurs, qu'ils n'en fabriquent aujourd'hui! Le fameux Pierre Boursaud auquel ce produit pharmaceutique a donné une célébrité posthume n'existe pas sur la liste des prieurs de Soulac. Au moyen âge, les moines n'avaient pas besoin de faire de commerce pour se procurer des moyens d'existence.

(2) Cette liste est prise du livre de M. Mezuret : *Sainte Véronique*, ch. XIII.

avaient, de par concession des ducs d'Aquitaine et des rois d'Angleterre, outre les différents droits seigneuriaux, droits de haute, moyenne et basse justice; ils traitaient presque d'égal à égal avec les seigneurs de Lesparre. Les habitants de Soulac leur prêtaient hommage-lige comme aux représentants de l'abbé de Sainte-Croix. Nous avons en mains plusieurs pièces datées de la fin



du moyen âge et relatant cette cérémonie. « A genoux devant l'autel, les mains posées sur les saints Évangiles de Dieu et la sainte Croix, tête nue, sans couteau ni ceinture, ni aucune espèce d'armes, ils promettent qu'ils seront bons, loyaux et obéissants à monseigneur l'abbé, au prieur et

à leurs officiers; qu'ils conserveront leurs biens et leurs droits, empêcheront tout dommage et n'obéiront pas à un autre seigneur. » Telle était la formule de cet hommage : prêté devant l'autel de la sainte Vierge avec une pompe toute religieuse, il n'avait rien qui offensât la dignité des tenanciers de Soulac.

Au commencement du xv^e siècle survint un événement qui exerça la plus néfaste influence sur les destinées de l'ordre monastique. La commende fit son apparition; les abbayes et les prieurés furent pourvus de titulaires qui n'avaient rien de religieux et qui se contentaient d'en toucher les revenus sans remplir aucune des obligations de la vie claustrale. Ces titulaires étaient soit des ecclésiastiques, soit même des séculiers. L'abbaye de Sainte-Croix tomba en commende en l'an 1435. Henri de Cavier, évêque de Bazas, en fut nommé abbé, et le roi d'Angleterre confirma l'élection en évinçant un abbé qui avait été régulièrement élu par les religieux. Depuis lors ce beau monastère alla toujours en décadence.

Le prieuré de Soulac subit le contre-coup de cet état de choses. Lui aussi fut mis en commende. Le religieux qui exerçait la charge de prieur n'avait plus avec lui que deux moines, lesquels, dit une pièce du temps, « avec d'autres prestres séculiers célébraient l'office divin et disaient les

Heures canoniales tant de nuit que de jour en ladite église de Notre-Dame et faisaient leur résidence en la maison dudit prieur ».

Cette adjonction de prêtres séculiers s'explique par le grand nombre d'offices et services dont était chargé le coutumier de l'église de Soulac. Les matines devaient être célébrées solennellement à toutes les grandes fêtes de l'année, ainsi qu'aux principales fêtes de Notre-Dame; il y avait procession *par le bourg des grands rues* toutes les fêtes susdites et tous les premiers dimanches du mois; on disait chaque jour de l'année vêpres de Notre-Dame, *pour ce que l'église et la paroisse est fonds de Notre-Dame*. Une particularité curieuse est que ces matines se disaient, non suivant le rite monastique, mais suivant le romain, *à neuf psaumes et neuf laissons*.

A ce coutumier était annexée une pièce ⁽¹⁾ où l'on rappelait ses obligations au curé de Soulac. « Il doit faire religieusement les processions des Rogations et de saint Marc; il ne doit jamais s'absenter sans cause et sans pourvoir à son remplacement par un prêtre ou religieux, etc. » Cette pièce est terminée par cette clause curieuse : « Item était arrêté que le curé ne se meslerait des affaires temporelles de la paroisse ni de

(1) Voir ces deux pièces dans le livre de M. Mezuret : *Sainte Véronique*, p. 232 et suiv.

l'église, ains seulement des spirituelles. » Ceci est assez moderne : passe pour les affaires temporelles de la paroisse, mais celles de l'église !

Hélas ! cet état de choses, qui n'était déjà plus le temps où florissait la vie religieuse au prieuré de Soulac, allait faire place à de tristes jours de désolation sacrilège. Au commencement du xvi^e siècle fut nommé prieur un certain Pierre de Bar ⁽¹⁾. C'était un de ces hommes licencieux, comme il ne s'en trouvait que trop à cette époque, qui eussent volontiers installé un chenil dans les églises dont ils étaient les titulaires. Il mit hors du prieuré les prêtres et religieux desservants, et réduisit le personnel de l'église à un simple prêtre ou vicaire. L'église fut livrée à un tel abandon qu'on pouvait dire d'elle comme de l'église de La Sauve qu'il fallait avoir reçu les sacrements pour y entrer, et qu'une partie des voûtes s'effondra. Quand au monastère, il devint inhabitable. Le scandale des pèlerins était grand, la désolation profonde. Le syndic des habitants de Soulac adressa en 1532 une plainte motivée au Parlement de Bordeaux et réclama justice contre une pareille forfaiture à des obligations sacrées. Le Parlement donna ordre au sénéchal de

(1) Bien entendu ce Pierre de Bar n'avait rien de religieux ; c'était un hobereau quelconque, à qui l'on avait livré les revenus du prieuré de Soulac.

Guyenne de porter remède à un abus si criant. En cette même année 1532, Pierre de Bar céda le prieuré à un certain Ginot.

Le sanctuaire de Soulac n'était pas pour cela au terme de ses épreuves. On commençait à voir les barques des huguenots de la Saintonge sillonner la Gironde. A tout instant, elles pouvaient débarquer des bandes qui ne manquaient pas de saccager les églises. Soulac était plus exposé que tout autre pays. On crénela l'église, on transforma le monastère en forteresse, on cacha les vases sacrés. Le xvi^e siècle s'acheva pourtant sans qu'on eût à signaler aucune déprédation notable.

Le xvii^e s'ouvrit par l'épiscopat réparateur du cardinal de Sourdis. Ce grand prélat, le Charles Borromée du diocèse de Bordeaux, ne laissa rien échapper à sa vigilance infatigable. Il fut le bienfaiteur insigne de Notre-Dame de la Fin des Terres. En 1609, sur le rapport de son archidiacre Pierre de Lurbe, il ordonne que la coupe de la custode soit dorée, qu'il sera fait un tabernacle, que, tant à raison de *l'absence et non résidence des curés* que pour le rétablissement de l'église, les fruits et revenus de la cure seront saisis et consacrés à ce rétablissement; que les habitants fourniront les deux tiers des frais qu'il conviendra de faire pour l'église en question.

Quelque temps après, il vient visiter en per-

sonne le vénéré sanctuaire. Sa piété s'alarme du mauvais état des vases sacrés et reliquaires. Il y avise par une ordonnance du 20 mars 1612. Il statue que de tous les reliquaires qui ont été gâtés et rompus pour avoir été *cachés par l'injure des guerres*, il sera fait deux beaux reliquaires décents et honnêtes ; que des cinq calices rompus il en sera fait deux convenables ; que l'image d'argent de Notre-Dame sera dorée en dehors ; qu'il sera fait un ostensor et une croix d'argent. Le curé de Soulac et un sieur de Lapillane sont chargés de veiller à l'exécution de cette ordonnance (4).

Les intentions du grand cardinal furent contrariées par les incursions des huguenots de la Saintonge. L'orage, qui menaçait depuis longtemps, creva. Nous sommes au moment où le protestantisme essaie de relever la tête. Il a son quartier général à La Rochelle. Jehan de Fabas, seigneur de Castets-en-Dorthe, fait une descente en Médoc le 5 février 1622. Heureusement que son approche fut signalée ; on se hâta de cacher en terre les saintes reliques de la basilique. Il était temps. Fabas mouilla devant Soulac avec une infanterie considérable, de l'artillerie et de la cavalerie. Le bourg fut emporté d'emblée. L'église, qu'on avait mise en état de défense, le

(4) Ces deux pièces se trouvent dans M. Mezuret : *Sainte Véronique*, p. 236-237.

monastère où l'on avait percé des meurtrières encore visibles aujourd'hui, tinrent pendant vingt-quatre heures. La reddition amena des scènes horribles et sacrilèges, où l'on reconnaît, avec la brutalité du soudard,



l'impiété du huguenot. Une relation contemporaine, adressée au cardinal de Sourdis, a conservé le récit de ces violences; en voici un extrait relatif à Soulac (1) :

« Le dixième febvrier, feu maître François Besse, prêtre et curé dudit Soulac, qui fut pris par les ennemis en

(1) *Relation inédite d'excès commis en 1622 dans le Bas-Médoc par les huguenots*, publiée par A. Dupré. — Extrait de la *Revue Catholique de Bordeaux* du 40 mai 1894, p. 5-6.

la susdite église et en a échappé quatre jours après et vint en la ville de Lesparre, interpellé à nous déclarer ce qui s'était passé contre l'honneur de Dieu et de son église, en présence de M^e Jehan Charpentier, curé de Lesparre et témoin synodal en ce détroit, M^e Jehan Veyssière, curé de Queyrac, et M^e Anthoine Boyer, curé de Vendhays, nous aurait dit que le sixième dudit mois, les rebelles auraient fait une mascarade, étant revêtus des ornements sacerdotaux, mis l'image du saint crucifix et celle de la Vierge sur un lit par risée et icelles portées en quelques carrefours dudit bourg, coupèrent après les bras et les jambes audit crucifix, après lui avoir donné nombre infini de coups de piques et d'épées, finalement firent rouler le tronc du haut de la montagne en bas ; fouillèrent dans les sépulcres pensant y trouver des trésors ; attestant qu'on avait exercé sur lui toutes sortes d'inhumanités, afin de lui faire enseigner les reliques et vases sacrés ; aucuns lui voulaient arracher les ongles, autres lui étreindre le front avec une corde ; autres..... ; l'un le pinçait, l'autre lui arrachait les cheveux, et en telle façon le tourmentèrent que quatre jours après qu'il fut retiré audit Lesparre, il rendit l'âme à Dieu et fut inhumé au couvent des PP. Cordeliers. »

Saluons ce martyr obscur, ce vaillant curé qui, pour ne pas livrer les vases sacrés et les

saintes reliques, mourut victime des mauvais traitements qui lui furent infligés. Albigeois du moyen âge, huguenots des xvi^e et xvii^e siècles, révolutionnaires de notre temps : l'étiquette seule a changé, ce sont les mêmes saturnales impies, c'est la même rage contre Dieu et son Christ.

Cependant les huguenots ne restèrent pas longtemps en Médoc. Ils furent d'abord combattus avec avantage par les milices du pays. On donna l'alarme à Bordeaux. Pierre d'Ornano, gouverneur de la ville et abbé commendataire de Sainte-Croix, plus connu sous le nom de *Monsieur de Sainte-Croix*, vint se mettre à la tête de la petite armée catholique, et s'en alla, le 24 mars, suivant l'expression du rapport cité plus haut, *donner un réveille-matin* à M. de Fabas au bourg de Soulac. La petite ville fut reprise sans coup férir, et purgée des bandits qui l'infestaient. Quelques jours après, Fabas sollicita une trêve et il l'obtint.

Quand le calme fut à peu près revenu, on retira les reliques de leur cachette, comme il conste d'un acte passé le 8 octobre de la même année et signé par Campistron, curé de Soulac ; mais on n'osa pas les replacer dans l'église : elles furent confiées aux soins de deux honorables habitants du pays.

Nul doute que le grand cœur de Sourdis ne se

soit apitoyé sur ces désastres qui heureusement ne se renouvelèrent plus.

En 1629, cet éminent prélat fit venir les Bénédictins dits de Saint-Maur dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux. Ces religieux, on le sait, firent reflourir dans toute la France les traditions de science et de piété qui signalèrent l'Ordre de Saint-Benoît durant de longs siècles. La commende malheureusement paralysa leurs efforts, et rendit inutiles leurs vertus. Ils n'étaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, que les tenanciers de leurs abbayes, au lieu d'en être les possesseurs. Ils étaient posés sur le sol, et un sol mouvant, plutôt qu'enracinés.

Soulac continua à avoir des curés à la nomination de *Monsieur de Sainte-Croix*; et Monsieur de Sainte-Croix pouvait être, comme fut Pierre d'Ornano, un maréchal de France. Plusieurs religieux mauristes sont qualifiés procureurs du prieuré de Soulac : en étaient-ils proprement curés ? Nous ne savons ; quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que la vie monastique ait été rétablie dans le vieux prieuré.

La décadence morale précède la décadence matérielle : il en est toujours ainsi, c'est une loi de l'histoire.

La fin du xvii^e siècle nous a légué sur la basilique de Soulac un document assez curieux : c'est un inventaire daté de 1676, et signé Coudert,

curé de Soulac. Il a été pour la première fois publié par le docteur Kérédan (4). On y remarque :

Deux calices, ceux-là 'sans doute que le cardinal de Sourdis avait fait refondre ;

« Plus une Notre-Dame, où il y a du lait de la Sainte Vierge, pesant un marc et demi, d'argent doré ;

» Plus un grand reliquaire, sur lequel on a monté un soleil d'argent doré, pesant environ quatre marcs ;

» Plus un reliquaire, pesant deux marcs, où il y a des reliques de saint Barthélemy, de saint Pierre et des Innocents ;

» Plus un autre reliquaire d'argent, pesant environ deux marcs, où sont les reliques de saint Projet, du foin de la crèche où Jésus reposa, de la Madeleine, et de la palme que Jésus porta en triomphe ;

» Plus, dans le même grand coffre, avons trouvé un caillou duquel saint Étienne fut lapidé. »

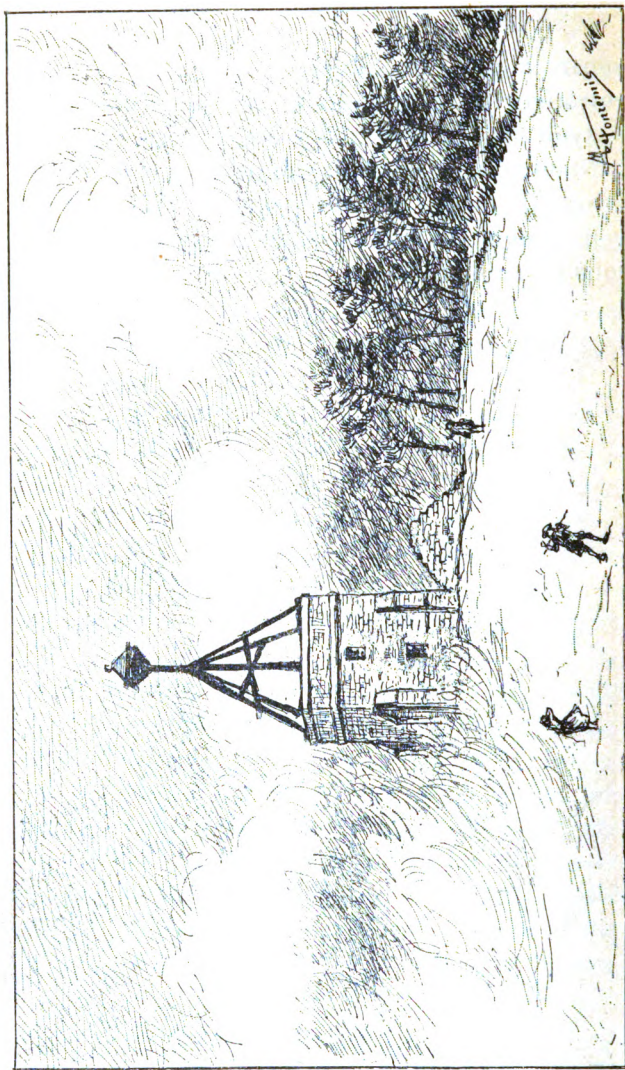
Telles étaient à cette époque les reliques formant le trésor de Notre-Dame de la Fin des Terres. Autrefois ce trésor avait été bien plus opulent. Beaucoup de pièces s'étaient trouvées perdues ou gâtées par l'injure des temps et des guerres. Aujourd'hui il n'en reste que le sou-

(4) *Soulac et sa plage*, p. 88.

venir : que ne donnerions-nous pas pour retrouver cette statuette en argent doré, « où il y avait du lait de la Sainte Vierge » !

Nous allons maintenant assister au dernier drame de cette histoire si mouvementée, l'ensevelissement de Soulac et de sa vieille basilique sous les sables.





L'Ensevelissement sous les sables.

CHAPITRE IX

L'Ensevelissement sous les sables.

Mystérieuse puissance de l'Océan. — La lutte contre les sables.
— L'affaissement du sol et l'érosion du rivage. — Remblais nouveaux. — Soulac amoindri. — La basilique envahie. — Délibération relative à son abandon. — Le nouveau Soulac. — Le linceul mouvant. — La solitude et la mer.

L'Océan est une puissance bien terrible et bien mystérieuse. Pourquoi à certaines époques pousse-t-il ses flots à la conquête de ses rivages, alors qu'en d'autres temps il semble les retirer? La science est impuissante à expliquer ce phénomène qui tient à des lois générales trop complexes. « Il semble, dit Montaigne, qu'il y aye des mouvements, naturels les uns, les autres fiebvreux, en ces grands corps comme aux nôtres. » Les mouvements naturels, c'est le flux et le reflux quotidien, le soulèvement normal des marées. Ce que Montaigne appelle un mouvement fiebreux, est l'impulsion sourde en vertu

de laquelle l'Océan entame certains rivages qu'il avait longtemps laissés intacts.

Nous avons constaté au XIII^e siècle un mouvement des dunes et un amoncellement des sables dans le voisinage de la basilique, qui amenèrent les eaux sur le dallage primitif et nécessitèrent des remblais considérables. A ce moment, Soulac avait pris une réelle importance. On exécuta des travaux de défense, on établit des chaussées pavées du côté de l'Océan. Sans doute aussi que des plantations, ne serait-ce que celles qui accompagnent toute agglomération humaine, fixèrent les sables aux alentours de la petite ville, et neutralisèrent l'action du vent sur ces masses mobiles. Le fait est que pendant deux ou trois siècles on ne voit pas qu'on ait eu à lutter contre un danger nouveau d'ensablement.

Mais au XVI^e siècle le danger reparait. Les *Essais* de Montaigne nous fournissent à ce sujet un curieux témoignage. Le célèbre auteur avait un frère nommé Thomas, qui, par son mariage avec Jaquette d'Arsac en 1560, était devenu seigneur de Lilhan, contrée située sur le territoire actuel de Soulac. Or, voici ce qu'il écrit : « En Médoc, le long de la mer, mon frère, sieur d'Arsac, voit une sienne terre ensevelie sous les sables que la mer vomit devant elle ; le faiste d'aucuns bâtiments parait encore : ses rentes et domaines se sont eschangés en pacages bien maigres. Les habi-

tans disent que depuis quelque temps la mer se poulse si fort vers eulx qu'ils ont perdu quatre lieues de terre. Les sables sont ses fourriers, et nous voyons de grandes montioles d'arène mouvante qui marchent d'une demi-lieue devant elle et gagnent pays. »

Le témoignage est formel : *depuis quelque temps*, la mer avançait ⁽¹⁾, rongeannt les côtes, et poussant devant elle la ligne mouvante des dunes qui ensevelissaient tout dans leur marche irrésistible.

Nous admettons bien volontiers qu'il y ait eu quelque exagération dans les dires des paysans qui se lamentaient d'avoir perdu quatre lieues de terre. Mais le déplacement de la côte de l'ouest vers l'est est un fait qu'on ne saurait nier, et que les observations géologiques établissent avec un luxe de preuves très frappantes.

Il est évident, dit Élisée Reclus, dans sa *Géographie universelle*, « que l'homme habitait la contrée où la masse des dunes déroule actuellement des flots de sables. En effet, des traces irrécusables de l'industrie humaine se montrent çà et là sur les étroites laisses de mer qui limitent

(1) Nous tirons cette citation de Montaigne (*Essais*, t. I, livre xxx) de la brochure de M. Goudineau : *Navigabilité de la Gironde*. — Ces quatre lieues de terre mangées par la mer sont sans doute l'espace occupé par l'Océan entre Cordouan et le rivage actuel.

la base occidentale des dunes. Près de la pointe de la Négade, au sud des plages de Soulac, ce sont les restes d'un four autour duquel sont épars d'innombrables débris de poterie témoignant d'une assez grande habileté pratique; ailleurs ce sont des troncs de pins, des bois à demi carbonisés, des cendres, des amas de goudron, et d'autres vestiges dont l'ensemble rappelle tout à fait l'aspect des campements actuels de résiniers. En d'autres endroits, on voit des fossés, des pas d'hommes empreints sur les couches d'argile que le sable des dunes emporté par le vent laisse à découvert.

» Il est donc certain que la mer a rongé la côte des landes. Mais outre l'érosion, il y a eu affaissement du littoral; car tous ces restes du travail de l'homme, qui devraient se trouver au dessus du niveau des hautes mers, se rencontrent en maints endroits au ras des eaux de reflux...

» Quelle a été la cause de cet affaissement incontestable du sol? Le poids énorme des dunes qui ont comprimé les couches sous-jacentes peut avoir contribué pour une certaine part à la dépression des terres; mais ce phénomène ne doit-il pas aussi s'expliquer par un mouvement normal de descente auquel toute la contrée serait soumise ? (1) »

Et le savant auteur justifie son dire, en établis-

(1) Elisée Reclus. *La France*, p. 440-443.

sant, d'après des témoignages certains, que le banc rocheux de Cordouan s'est enfoncé et s'enfonce lentement dans la mer. Sur la fin du xvi^e siècle, quand le phare actuel (moins son étage supérieur) fut construit sous la direction du célèbre architecte Louis de Foix, toute une population d'ouvriers campait sur les rochers d'alentour, et formait comme un petit village; aujourd'hui la tête de ces rochers paraît seulement à marée basse. D'après les calculs de M. Delfortrie, le mouvement graduel de dépression serait de trois millimètres par an.

Il y a donc eu depuis dix siècles, sur nos côtes médocaines, tout à la fois abaïssement du sol et érosion de l'Océan. En calculant l'affaïssement d'après les données de M. Delfortrie, le sol sur lequel repose la basilique aurait été déprimé depuis sa construction de deux mètres et demi environ. C'est ce qui explique son niveau actuellement si bas, et submergé dans une nappe d'eau. Elle s'enfonçait insensiblement, en même temps que les tourbillons du sable se préparaient à l'envelopper.

Terrible envahissement que celui des sables! Il faut avoir vécu sur les bords de la mer pour se rendre compte de ce qu'il a d'irrésistible. Les monticules sablonneux avancent ou reculent, selon que le vent souffle de terre ou de mer. Mais comme le vent d'ouest est beaucoup plus fréquent

et plus fort, les dunes gagnent sans cesse du terrain dans la direction de l'est. Pendant une tempête, il se produit un tourbillonnement dont on n'a pas l'idée : les cimes sablonneuses s'écroulent et comblent les vallons; là où il y a un obstacle, le sable s'amoncelle rapidement; de nouvelles pentes se forment, c'est une véritable migration des dunes.

Rencontrent-elles un village, une forêt, un champ cultivé, le sable s'y dépose, y pénètre de toutes parts comme une poussière impalpable; et au bout de quelques années tout se trouve enseveli sous ce linceul blanc. Un grand nombre de villages, mentionnés dans les archives du moyen âge sur le littoral aquitain, ont été ainsi obstrués et recouverts; ils ont disparu sous les tourbillons du sable, comme Herculanium sous la lave, ou plutôt comme Pompéi sous une pluie de cendres.

Le même sort était réservé à Soulac et à sa vieille basilique.

Au commencement du xvii^e siècle, la population avait notablement diminué : les terriers de cette époque marquent la suppression de plusieurs rues. La petite cité était moins bien armée pour se défendre. Peu à peu elle voyait le sable s'entasser le long de ses murs et pénétrer irrésistiblement dans son enceinte. On fut obligé de rehausser le sol intérieur de la basilique : les

livres de la fin du xvii^e siècle font foi de la nécessité où l'on se trouva d'y transporter de la terre. Mais ce n'étaient là que d'impuissants palliatifs : l'élément impalpable continuait à s'amonceler comme une marée montante.

La grande dune, qui devait ensevelir l'église, se formait lentement tout alentour sur les toits d'habitations voisines déjà recouvertes. Le tourbillonnement du vent laissait encore un certain vide autour de son enceinte : phénomène que l'on peut remarquer chaque fois que le sable envahit une construction quelconque, ne serait-ce qu'une cabine sur la plage. Mais de temps en temps il se produisait des glissements formidables qui projetaient sur les murailles du monument les pentes sablonneuses : le niveau envahisseur montait peu à peu et en arrivait à obstruer les fenêtres. Comment faire reculer cette masse, inattaquable dans son effrayante mobilité? Impuissants à défendre leurs propres demeures, les habitants émigraient les uns après les autres, et s'en allaient bâtir un nouveau village, un *nouveau Soulac*, à deux kilomètres dans la plaine derrière la ligne des dunes. Ils constatèrent douloureusement l'impossibilité où ils se trouvaient de protéger leur vieille église, et résolurent de transporter la *maison de Dieu* au centre des nouvelles habitations.

Le 16 février 1744, par devant M^e Cruon, notaire

royal de Guienne, se réunirent, à l'issue de la messe paroissiale, les principaux habitants de Soulac au nombre de trente-six, assistés de M. Joseph Blanc, docteur en théologie, curé de la paroisse. Ils témoignent que l'entrée de l'église est bouchée par les sables, et que le service divin y est rendu impossible. Ils marquent l'intention qu'ils avaient eue de la démolir, et d'en transporter les matériaux ailleurs, ceux-ci devant servir soit à bâtir une nouvelle église, soit, par la vente de l'excédent, à payer les frais de la construction, Mais la Chambre de commerce de Bordeaux s'est opposée (ajoutent-ils) à cette démolition, en s'appuyant sur ce fait que la cage du clocher est une balise indispensable à la navigation. M. le ministre, ayant reconnu le bien fondé de cette réclamation, a fait offrir aux habitants la somme de 10,000 livres, pour les indemniser des matériaux de l'ancienne église, dont par suite la propriété devait passer au roi et au domaine public. Les habitants, ayant mûrement réfléchi, et *désirant se prêter au bien public*, acceptent cette transaction, pourvu qu'outre les 10,000 livres on leur laisse la liberté de retirer les matériaux non nécessaires à la conservation de la cage du clocher ⁽¹⁾.

(1) Cet acte est dans le livre de M. Mezuret, *Sainte Véronique*, p. 243-244.

La décision était sage. Les matériaux de la vieille église, d'après Baurein, étaient estimés 30,582 livres (1); mais la difficulté de les retirer touchait à l'impossibilité. Les habitants de Soulac reçurent du trésor leurs 10,000 livres, auxquelles le roi ajouta un don gracieux de 500 livres, et ils élevèrent incontinent, dans des proportions modestes mais suffisantes, une nouvelle église au centre du *jeune Soulac* (2). L'autel de la basilique y fut transporté : il attire l'attention du visiteur par sa boiserie sculptée, et ses colonnes corinthiennes d'un très bel effet ; il est garni de plusieurs statuettes, parmi lesquelles on remarque un saint Benoît, et une sainte en qui M^{sr} Cirot de la Ville croit reconnaître sainte Véronique (3).

Notons ici en passant que, depuis le commencement du xviii^e siècle, un centre religieux tendait à se créer dans le pays de Grave, sur la Gironde, près de la rade du Verdon, comme pour remplacer

(1) Baurein. *Variétés bordelaises*, t. I, p. 37.

(2) Ainsi s'appela le nouveau village, bâti à l'intérieur des ter res.

(3) « A l'extrémité du retable, l'homme au costume juif, sans aucun des attributs qui distinguent les Apôtres, n'est-il pas Zachée ? Du côté de l'épître, la femme tenant un caillou à la main n'est-elle pas Véronique, portant à Soulac le caillou teint du sang du martyr saint Étienne, et compté parmi les reliques qu'on y gardait depuis la plus haute antiquité ? » (*Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 58.)

les églises éteintes de Cordouan et de Saint-Nicolas. L'an 1723, une chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon Secours et à saint Louis fut ouverte en ces parages, à la sollicitation des marins qui relâchaient dans la rade voisine; le *sieur* Germain Mahony, comme dit Baurein, en fut, par nomination du roi, le premier titulaire (4). C'est l'origine de la paroisse du Verdon, aujourd'hui pourvue d'une fort jolie église, et qui comprend dans sa juridiction toute la Pointe de Grave et jusqu'à Cordouan.

Quant à la vieille basilique, elle reçut encore quelques pèlerins, on y célébra encore quelquefois le saint sacrifice, mais elle disparaissait peu à peu, comme l'imprudent qui se trouve enlisé dans les sables de certains rivages. On ne voit pas que les habitants aient essayé d'en retirer des matériaux, comme ils s'étaient réservé de pouvoir le faire, Le sable la protégea contre le pic démolisseur.

« En 1756, dit l'abbé Mezuret, douze ans après la cession de l'église, il ne fallait pas moins de deux attelages de bœufs employés toute l'année aux frais du baron d'Arès pour sauver le moulin qui dominait l'église et servait de signe aux navigateurs aussi bien que le clocher (4). Les

(4) Baurein, t. I, art. iv.

(4) Ce moulin à vent était placé sur une butte, maintenant aplanie, située en avant du nouveau monastère.

vastes nefs étaient comblées déjà. La dernière habitation du curé voisine du moulin allait disparaître, lorsqu'une délibération de la fabrique du nouveau Soulac autorisa, le 27 mars 1757, M. Durand Fontès, alors curé, à réparer son presbytère avec tous les matériaux qu'on pourrait extraire de l'ancien. C'est la dernière nouvelle que nous apportent les titres. »

Et ce fut le silence de la solitude : le Soulac du moyen âge s'était éteint peu à peu. La demeure seigneuriale du baron d'Arès fut ensevelie sous la grande dune qui s'élève à l'entrée du pays du côté du jeune Soulac (4). Un suaire d'un jaune blanchissant et doré s'étendit sur l'emplacement de la petite cité d'autrefois : seule la cage du clocher fit saillie au dessus de ces vagues mouvantes de sable, non moins terribles que celles de la mer.

La basilique de Notre-Dame et de sainte Véronique resta endormie sous ce linceul ; elle était conservée intacte pour des jours meilleurs. Quelle mélancolie en ce silence, où montait seule la voix de l'Océan avec ses mugissements et ses murmures ; dans cette solitude, rendue plus grandiose encore par le voisinage de la mer !

(4) On nous a dit que ce château, s'il faut appeler ainsi la demeure en question, subsistait encore au commencement du siècle.

« Dieu voulut épargner aux échos de Notre-Dame les blasphèmes et les délires de l'orgie révolutionnaire. Dormez en paix, murailles sacrées! Pèlerins des grands souvenirs et de l'art chrétien, ouvrez vos cœurs à l'espérance! *Lazare notre ami n'est pas mort; il n'est qu'endormi.* Le Maître de la vie a dit : *Je viendrai et je le tirerai de son sommeil* (1). »

(1) *Sainte Véronique*, p. 245.

CHAPITRE X

La Résurrection.

Les plantations de pins. — Déblaiement commencé par les vents. — La Commission des monuments historiques. — Un comité se forme. — Le désensablement. — La première messe. — Aspect du monument retrouvé. — Le premier curé de la basilique rendue au culte. — Que sont devenues les reliques ? — Les vieux tombeaux.

C'est vers la fin du siècle dernier que l'État, sur les indications de l'illustre Brémontier, enseigna aux populations du littoral gascon que le moyen de préserver contre l'envahissement des sables leurs champs et leurs demeures était de fixer le sol mobile par la plantation du pin maritime, si bien nommé *l'arbre d'or*, véritable richesse des landes. Les semis ne furent pas faciles : on avait beau les défendre par des branches et des broussailles. Le vent du nord-ouest se riait de ces frêles abris, il les dispersait avec les graines confiées au sol. Il fallut ensemercer jusqu'à dix ou quinze

fois certaines contrées. La patience des Landais triompha de toutes les difficultés. Et bientôt un rideau de pins d'une assez grande profondeur couvrit le front des landes de Gascogne ; les dunes furent immobilisées par ces plantations résineuses, dont les aiguilles jonchent le sol et le fertilisent. Toute cette région se couvrit peu à peu de belles forêts ombreuses, que les genêts fleurissent au printemps d'un tapis doré et qui exhalent des senteurs fortifiantes ⁽¹⁾.

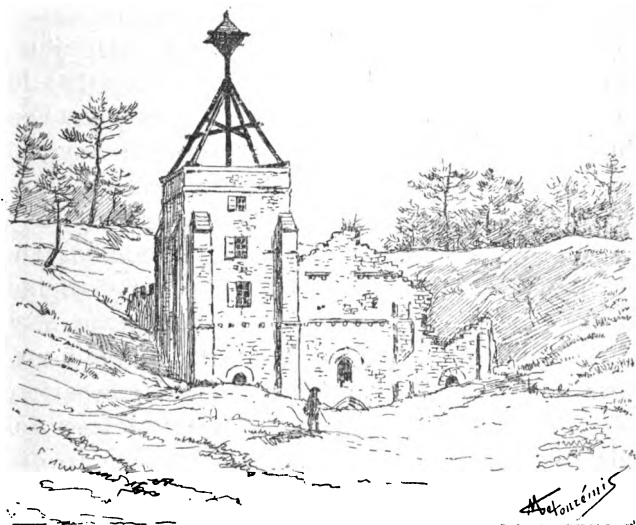
L'homme et la nature, instruments inconscients de Dieu, préparaient la résurrection de Soulac et de sa basilique.

Le vent de mer qui l'avait ensevelie commença lui-même l'œuvre du déblaiement ⁽²⁾. Soufflant du nord-ouest, il mit peu à peu à nu, malgré les pins qui poussaient çà et là, la cage de la tour, le berceau des voûtes et les arcatures gothiques de l'abside. Ces remarquables débris attirèrent l'attention des rares visiteurs qui exploraient *cette fin des terres*. En 1842 et 1846, la Commission des monuments historiques de la Gironde se transporta sur les dunes solitaires, et fit un

(1) L'ensemencement officiel des dunes résulte d'un décret du 14 décembre 1810.

(2) Le vent tend toujours à démolir les dunes pour les reporter plus loin. C'est ce mouvement de migration qui découvrit la basilique.

rapport orné de gravures sur l'état du monument. La tour du clocher était en partie dégagée; la façade, fortement entamée et dégradée, se trouvait assez déblayée pour qu'on pût apercevoir le



sommet de la porte d'entrée actuelle; la dune montait le long des murs latéraux et débordait sur les voûtes qu'un chemin traversait, pour baisser légèrement à l'abside qui dressait son triple arceau flanqué au nord d'une pièce où s'ouvrait une large fenêtre ogivale ⁽¹⁾. L'édifice

(1) *Bulletin de la Commission des monuments historiques de la Gironde*. Tome VIII, p. 8.

commençait à secouer son linceul de sable, mais intérieurement il était comble; et c'est à peine si, en entrant par les crevasses des voûtes, on pouvait circuler tête basse sous leur berceau sphérique. La Commission émit le vœu platonique que l'on respectât ces ruines vénérables; elle ne crut pas pouvoir prendre l'initiative de rendre l'édifice à la lumière. La situation resta ce qu'elle était : on allait de plain-pied sur les voûtes, et on attachait sa monture aux anneaux qu'on voit encore fixés à la tour du clocher.

Cependant, l'éveil était donné sur Soulac. Dès l'année 1846, un modeste établissement de bains se dessina sur les dunes voisines de la plage. Peu à peu quelques chalets, bâtis très simplement, furent disséminés çà et là. On y venait à la saison des bains; l'hiver, la solitude reprenait tous ses droits.

Ces premiers essais de reconstitution de l'ancien Soulac firent naître un danger pour la basilique. Un garde forestier s'était installé dans les chambres pratiquées aux étages supérieurs de la tour. On construisit un four dans l'épaisseur du mur latéral du chœur. Et chacun, dès ce moment, crut pouvoir arracher des pierres du vénérable sanctuaire pour ses besoins personnels. On en eût fait une carrière publique si quelques hommes de cœur ne s'étaient émus de ces procédés d'inconscient vandalisme.

C'est alors qu'une commission se forma pour rendre au culte la basilique menacée. Dès 1857, une chapelle provisoire avait été aménagée sur les dunes, et chaque dimanche le curé du *jeune Soulac* venait y célébrer la messe. Mais le local fut bientôt trouvé trop étroit pour les besoins de la station balnéaire naissante. Il fallait à tout prix ressaisir le vieux sanctuaire. S. Em. le cardinal Donnet et M. Pepin d'Escurac se mirent à la tête du mouvement de restauration que secondèrent les principales familles et les notabilités administratives du Bas-Médoc. Les travaux de déblaiement commencèrent au mois d'octobre 1869. Ils nécessitèrent des frais considérables : le cardinal n'était pas homme à reculer devant une entreprise ; jusqu'à Paris il se fit le missionnaire et le quêteur de Notre-Dame de la Fin des Terres. Le 20 avril 1860, les travaux étaient assez avancés pour qu'il pût en personne célébrer la première messe dans le sanctuaire rendu au culte. Ce fut un beau jour pour toutes les âmes généreuses qui avaient concouru à l'œuvre : et le Médoc sentit se réveiller sa piété antique envers la Vierge de Soulac.

Le docteur Kérédan, qui suivit ces travaux avec l'intérêt passionné d'un savant, nous retrace comme il suit les impressions qu'il ressentit à mesure que l'édifice réapparaissait à la lumière.

« Le déblai de Notre-Dame de la Fin des Terres

a côté, dit-il, de longues fatigues et de longues sueurs. Sables dans l'intérieur de l'édifice jusqu'au sommet des hautes murailles, sables par-dessus les voûtes, sables partout. Des pins avaient puisé leur nourriture dans les crevasses de l'édifice ; l'un d'eux envoyait des prolongements dans l'escalier de la tour et semblait suivre amoureusement son circuit. Au commencement des travaux, nous avons pénétré dans l'église par les croisées...

» Maintenant que le déblai est presque terminé, le visiteur qui franchit le seuil de la porte ogivale du ^{xiv}^e siècle s'arrête frappé de surprise et d'admiration... Trois belles nefs en plein-cintre, effondrées en partie par les sables ; les vestiges d'une voûte et d'une abside gothique, minées par le même ennemi ; des socles, des chapiteaux, des moulures d'un travail achevé et parfaitement conservées ; au fond du chœur, l'autel de Pey Berland ; de chaque côté, quatre piliers soutenant cinq arceaux : tel est le spectacle aussi saisissant qu'inattendu qui s'offre au regard. Mais, à mesure que le visiteur s'avance dans l'église, la tristesse s'empare de lui... Des masses de pierres se sont détachées des nefs... Au lieu de la voûte en plein-cintre, il aperçoit la voûte bleue du firmament.

» Le dallage formé par les sables et sur lequel on marche à cette heure n'est plus qu'à deux

mètres du dallage véritable. A chaque travée on découvre des ossements, des pierres sculptées, ⁽¹⁾ des figures de bois peintes, etc. Un squelette entier a été trouvé devant le maître-autel. Il y a quelques jours, de belles moulures se sont détachées du chœur. Je tremble qu'on ne les enlève ⁽²⁾... »



Cette page d'un témoin oculaire est très curieuse et éveille bien des questions. Qu'est devenu cet autel que l'auteur nous dit être celui de Pey Berland? Que sont devenues ces moulures, ces figures de bois peintes? L'abside gothique, hélas! fut détruite, comme pouvant nuire à la solidité de l'édifice retrouvé. Perte irréparable! Voyez-vous l'effet que produirait aujourd'hui ce triple arceau ogival s'élançant du chevet de la basilique et planant à dix-huit pieds au-dessus du reste des murs?

(1) *Soulac et sa plage*, ch. XI.

(2) Nous donnons ci-contre un fragment de sculpture très curieux trouvé récemment.

On le voit aussi par cette description, tout était à refaire et à rétablir dans le vieux sanctuaire : façade ébréchée, voûtes effondrées en partie, nefs endommagées, cloisons béantes. Toutes ces réparations furent menées à bonne fin, grâce à l'énergique impulsion du cardinal Donnet, au concours large et empressé du Conseil général de la Gironde, à la générosité de riches bienfaiteurs, à l'activité enfin du premier curé de Notre-Dame de la Fin des Terres restaurée, M. l'abbé Mezuret.

Le cardinal avait choisi à dessein ce prêtre distingué, pour le préposer à cette œuvre de restauration qui demandait à la fois un dévouement à toute épreuve et une grande intelligence des choses de l'art. Archéologue érudit, écrivain élégant, orateur disert, M. l'abbé Mezuret était de plus un enfant du Médoc, pieusement passionné pour les antiquités religieuses de son pays natal. Il se donna tout entier à sa rude tâche. Il est et il restera le restaurateur du culte de Notre-Dame de la Fin des Terres aussi bien que son historien.

M. Mezuret fut pourvu du titre de curé du jeune Soulac où il demeurait habituellement. N'ayant pas de presbytère auprès de la vieille basilique, il s'accommoda un logement dans la tour du clocher, sous la balise : trois chambres superposées le composaient. Du clocher une passerelle

allait s'abattre sur la dune voisine, et lui permettait de quitter son logis aérien, où d'ailleurs il passait rarement la nuit ; le soir venu il retournait au jeune Soulac.

C'est par un décret en date du 20 août 1867 que la paroisse de Notre-Dame de la Fin des Terres fut érigée officiellement en succursale. Les actes du Conseil de fabrique montrent combien la situation était précaire. L'eau, suintant des dunes voisines, venait baigner le sol trop profondément creusé de la basilique. Il n'y avait pas de mobilier. A peine si l'on était clos et couvert.

Le cardinal Donnet daigna accorder à la nouvelle paroisse quelques ossements de ses anciens patrons. Des reliques de sainte Véronique, de saint Zachée et de saint Fort prirent place sous une châsse modeste, au milieu du chœur ; et, en même temps, trois petites cloches, aux noms de saint Martial, de sainte Véronique et de saint Zachée, furent installées sous la balise, et mêlèrent, en éveillant les échos du passé, leurs voix argentines au grondement de la mer.

Qu'était devenu l'ancien mobilier, et notamment la statuette d'argent de Notre-Dame de Soulac ? Une partie de ce mobilier avait été transportée à l'église bâtie à l'intérieur des terres ; la statuette d'argent ne fut pas retrouvée. M. l'abbé Mezuret se procura une Vierge représentant une

Assomption ⁽⁴⁾ et il l'installa derrière l'autel; et en même temps il fit frapper des médailles où Notre-Dame de la Fin des Terres est représentée assise, portant sur ses genoux l'Enfant Jésus et tenant d'une main un lis, de l'autre un navire.

Avec les statues, les reliques étaient perdues. Toutefois nous ne pouvons taire ici que la fameuse relique, dite *du lait de la Sainte Vierge*, fut retrouvée un instant pour être malheureusement égarée de nouveau. Le fait est certain et ne saurait être mis en doute. M^{sr} Cirot de la Ville le raconte dans ses *Origines chrétiennes*, en l'appuyant sur le témoignage de M. Larrieu, alors supérieur du Grand Séminaire de Bordeaux. Un reliquaire, dit-il, contenant *du lait de la Vierge*, fut trouvé en terre près de l'église du nouveau Soulac et acheté par M. Liquart, curé de cette paroisse, vers l'an 1850. Il passa sous les yeux de M. Larrieu qui l'examina attentivement et en donna une description minutieuse qu'on trouve dans le livre de M^{sr} Cirot. Il était en vermeil, et d'une facture qui indique le xiii^e siècle. Il présentait la forme d'une boîte sur laquelle on lisait en majuscules romaines : *Lac Beatæ Virginis*.

(4) Cette statue en plâtre est la reproduction d'une statue vénérée au château du Castéra, près Lesparre, dans la chapelle où reposent les restes de ce héros et de ce martyr qui fut Henry de Verthamon.

Dans l'intérieur de la boîte se trouvait enchâssée une pierre blanche, qui paraissait comme un morceau de gypse cristallisé, vulgairement nommé albâtre. N'était-ce pas là, dit M^{sr} Cirot, une de ces *pierrettes* extraites de la Grotte de la Nativité, et appelées *lait de la Sainte Vierge* (1) ?

S'il est fâcheux que cette curieuse relique ait été perdue après avoir été retrouvée, au moins sa réapparition momentanée est-elle venue confirmer la vérité des traditions et en préciser le sens.

A défaut de statues et de reliques, on trouva, dans les fouilles faites plus récemment en dehors de la basilique, nombre de sépultures. Ce sont des tombeaux en pierre, où la place de la tête est profondément creusée, ayant un couvercle légèrement prismatique; quelques-uns marqués d'une croix à branches égales. Les archéologues leur assignent une date certainement antérieure au x^e siècle. Ils seraient donc plus anciens que la basilique elle-même. Ils contenaient des ossements qui rappelaient le vers de Virgile :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

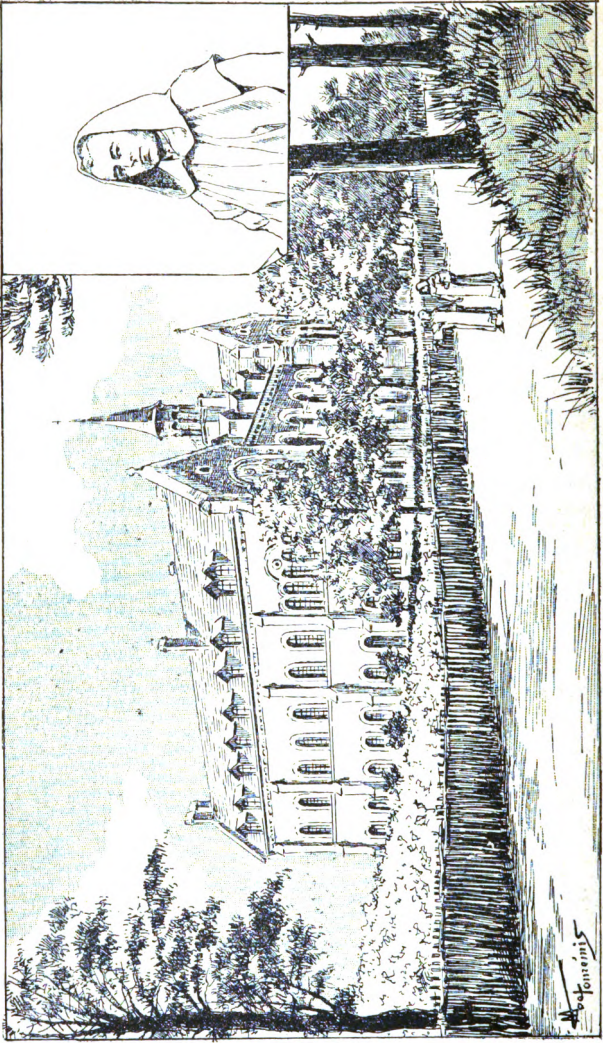
Détail singulier ! Ils n'étaient pas alignés comme dans un cimetière, mais disséminés

(1) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 54. — M^{sr} Cirot donne un fac-simile du reliquaire, d'après les indications de M. Larrieu.

irrégulièrement; et même, ce qui est plus étrange encore, on les découvrit dans la masse de la dune à différentes profondeurs, c'est-à-dire à des niveaux qui n'étaient plus du tout celui du sol primitif. Il faut reconnaître qu'à diverses époques on a utilisé ces sépulcres d'un autre âge, et les ossements qu'ils renfermaient n'étaient pas les premiers qu'ils avaient reçus (1). C'est la seule manière d'expliquer l'anomalie de leur présence dans des terrains remblayés.

A part ces vénérables sépultures, les fouilles, depuis vingt ans, ne mirent au jour aucun objet d'un réel intérêt historique ou archéologique. Quelques fragments de sculpture de l'édifice gothique, quelques médailles assez récentes, quelques poteries sans valeur, quelques éperons et ferrements, quelques boulets tirés par les coulevrines de Fabas, et c'est tout.

(1) Cet ensevelissement de morts récents dans des tombeaux anciens a été souvent remarqué. Plusieurs de ces sépultures contenaient des amas d'ossements; dans l'une on a compté jusqu'à huit crânes.



Le Monastère des Bénédictins Olivétains.

CHAPITRE XI

Le Monastère des Bénédictins Olivétains.

La plage des Olives. — Les Bénédictins Olivétains à Soulac. — Qu'est-ce que la Congrégation bénédictine olivétaine ? — Le R. P. Dom Léon Maguelonne, curé de Soulac. — Les déblaiements de la basilique. — Le nouveau monastère. — Le crochetage. — Mort du Père Maguelonne. — L'œuvre sauvée.

De temps immémorial, ou tout au moins de mémoire d'homme en notre siècle, la plage de Soulac porte un nom qui a quelque chose de charmant tout ensemble et de mystérieux. Elle s'appelle *les Olives*. D'où lui vient ce nom, qui est le nom populaire, le nom même administratif, servant à distinguer du *nouveau Soulac* et du *vieux Soulac* l'agglomération des chalets récemment construits au bord de l'Océan ? Nul n'a jamais su le dire avec assurance et certitude. Est-ce qu'autrefois des oliviers auraient été

cultivés dans ces dunes sablonneuses ? Il est difficile de s'arrêter à cette hypothèse. On croit plutôt qu'un vaisseau chargé d'olives aurait échoué à une époque indéterminée sur le banc qui fait face à Soulac ⁽¹⁾. Le banc de sable se serait appelé le banc des Olives et la plage voisine plage des Olives.

Quoi qu'il en soit de cette explication, la main de Dieu voulut planter à Soulac un mystique rameau d'olivier qui justifie et consacre l'ancienne appellation. Sans qu'il y eût rien d'intentionnel en ce rapprochement, le cardinal Donnet, dans son amour pour les ordres religieux, dans son désir de ressusciter les traditions du passé, appela les moines olivétains à s'établir sur la plage des Olives.

Apprenons brièvement à nos lecteurs ce qu'est la Congrégation olivétaine.

Branche de l'ordre de Saint-Benoît, elle prit naissance en Toscane, au pays des oliviers, vers le commencement du xiv^e siècle. Elle est la plus jeune des Congrégations bénédictines suscitées au

(1) C'est l'explication du Dr Kérédan, p. 457. — Une personne très digne de foi nous a affirmé qu'elle avait eu en sa possession un tableau ancien, représentant au premier plan sainte Véronique une branche d'olivier à la main, avec un château au second plan. « C'était bien sainte Véronique », nous dit cette personne qui se dessaisit de ce tableau en faveur d'une communauté religieuse.

moyen âge par le souffle du Saint-Esprit. Elle conserva, à une époque de trouble et de relâchement, le flambeau sacré de l'observance monastique.

Parmi toutes ces belles familles religieuses qui firent fleurir le culte de la Sainte Vierge, elle se réclame tout spécialement de la maternité de la Reine du ciel; elle est comme le Benjamin de cette Rachel; elle appartient à Marie et par son fondateur, et par ses habits blancs, et par une profession toute particulière de fidélité et d'amour; à tous ces titres, elle pouvait être constituée gardienne du vieux sanctuaire de Notre-Dame de la Fin des Terres et de sainte Véronique.

Son fondateur est un gentilhomme siennois, de l'illustre famille des Tolomei. Il était chevalier au collier d'or, *equus auratus*, du Saint-Empire. Il avait professé la jurisprudence avec éclat. Frappé d'une cécité que la Sainte Vierge guérit miraculeusement, il se voua tout entier à son service, adopta le nom de Bernard pour devenir le chevalier de Marie, et se retira dans un désert affreux en compagnie de deux autres gentilshommes des premières familles de Sienne, Patrice Patrizzi et Ambroise Piccolomini (4). Là, trans-

(4) Nous nous permettons ici de recommander à nos lecteurs la *Vie du B. Bernard Tolomei*, que nous avons écrite sur l'invitation de nos supérieurs et avec les documents qu'ils ont daigné nous fournir.

formant la solitude, et attirant à lui les âmes ferventes par les enchantements d'une austère pénitence, il fonda un monastère qui ne tarda pas à prendre un grand développement.

Un jour, après une lutte acharnée contre l'esprit des ténèbres, il vit une échelle d'argent, en haut de laquelle se tenaient Notre Seigneur et la Sainte Vierge, celle-ci portant sur la poitrine une étoile éblouissante; le long de l'échelle, soutenus par les anges, montaient des hommes revêtus d'habits tout blancs. C'était l'emblème de son Ordre.

Un peu plus tard, la Sainte Vierge, dans une apparition, indiqua elle-même le blason de la Congrégation naissante; trois petites montagnes blanches accostées l'une à l'autre : sur celle du milieu, une croix rouge; sur celles de côté, un rameau d'olivier. Elle voulut expressément que la Congrégation s'appelât Notre-Dame du Mont des Oliviers, ou Notre-Dame du Mont-Olivet. Le monastère central se nomma Mont-Olivet; c'est un des sanctuaires toscans les plus grandioses; et les plus riches en souvenirs ⁽¹⁾.

Le bienheureux Bernard Tolomei, après une

(1) Naguère, M. Paul Bourget, dans un livre intitulé *Sensations d'Italie*, consacrait un chapitre entier, plein d'émotion, à l'abbaye de Mont-Olivet dont il fut l'hôte pendant quelques jours.

vie sainte, mourut d'une mort plus sainte encore, durant la grande peste de 1348, victime, avec plus de quatre-vingts moines ses enfants, de son dévouement aux pestiférés,

Après sa mort, son Ordre se développa merveilleusement, et compta plus de quatre-vingts monastères en Italie. Il fut florissant jusqu'à la Révolution, qui le dispersa; toutefois, ce n'était pas la mort. La Congrégation olivétaine, après avoir traversé des jours sombres et douloureux, sortit de ses ruines, grâce à la puissante initiative du cardinal Schiaffino qui en était abbé général, et du R^{me} Père Dom Camille Serio, qui fut son coadjuteur et qui est son successeur.

C'est le cardinal qui, dans son amour si vif et si profond pour notre pays dont il admirait l'esprit de prosélytisme, voulut doter la France de la première fondation olivétaine. Elle eut lieu à Notre-Dame de Parménie, dans le massif des montagnes de l'Isère, prolongement des Alpes. La seconde se transporta au seuil des Pyrénées, à Saint-Bertrand de Comminges. La troisième, aujourd'hui éteinte, se fit à Auch. La quatrième vint s'établir à Notre-Dame de la Fin des Terres de Soulac, au bord de l'Océan.

Cette dernière colonie se composait de deux religieux, les RR. PP. Dom Bernard de Bainville et Dom Léon Maguelonne. Le 4 février, jour où l'on célébrait la fête de sainte Véronique, en

l'an 1869, Dom Bernard, comte de Bainville, fut installé solennellement comme curé de Soulac par M. l'abbé Fonteneau, vicaire général de S. Em. le cardinal Donnet, aujourd'hui archevêque d'Albi, en présence de M. l'archiprêtre de Lesparre, de M. le sous-préfet de l'arrondissement, de plusieurs ecclésiastiques des environs et personnages distingués du Médoc, et d'un grand nombre de fidèles.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés, quand le Père de Bainville dut se retirer pour raison de santé : et le Père Maguelonne, assisté du Père Saint-Martin, supporta le poids de la cure de Soulac dont il fut nommé titulaire le 1^{er} juillet 1873.

C'était un poids, en effet, bien plus qu'un honneur. Le Père Dom Maguelonne, jeune encore, ardent, plein de foi et de zèle, n'était pas homme à se dérober à la tâche qui s'offrait à lui. Arrêtons-nous un instant à cette physionomie de prêtre et de moine qui s'est comme identifiée avec Soulac. *C'est le Père Maguelonne qui a fait Soulac*, dit-on parmi le peuple. Il y a beaucoup de vrai dans cette affirmation populaire.

Le R. P. Dom Léon Maguelonne naquit en l'an 1830, à Ligardes, dans le Gers, d'une famille honorable et chrétienne. Ordonné prêtre, il exerça le saint ministère dans le diocèse d'Auch avec une grande édification. Il était déjà d'un certain âge, quand il entra dans la Congrégation olivétaine,

où il fit profession au monastère d'Auch, le 22 septembre 1868, par devant l'archevêque de ce siège, M^{sr} Delamarre, Son Altesse le prince Charles de Bourbon, autrefois duc de Parme, le R. P. Dom Bernard de Bainville, prieur du monastère et délégué pour recevoir les vœux du nouveau profès. Moins de six mois après, celui-ci partait pour Soulac.

Le P. Maguelonne avait l'âme d'un apôtre. Soit avant sa profession, soit après, soit même pendant qu'il était curé de Soulac, il fit des missions et il obtint les résultats les plus consolants. Tandis qu'il était sur son lit de mort, nous eûmes occasion de voir plusieurs excellents chrétiens d'une paroisse populeuse du Gers qu'il avait évangélisée; ils nous dirent avec émotion le souvenir qu'ils avaient gardé, à vingt années de distance, de ce prédicateur, vrai chevalier de la parole sainte. Chaque année, depuis sa mort, l'importante paroisse de Margaux, dans le pèlerinage annuel qu'elle fait à Soulac, s'en va prier sur sa tombe, en mémoire d'une mission qu'il lui donna en 1875 (1).

Ayant le don d'une parole vraiment apostolique, le P. Maguelonne exerçait de plus la séduction de la bonté et de la charité. De nombreux témoigna-

(1) Qu'il nous soit permis ici de rendre hommage au zèle si dévoué de M. l'abbé Angelvy, curé de Margaux, et de l'honorable famille Raffillac.

ges nous en ont assuré : nul ne savait soutenir, consoler, encourager une âme, mieux que ce religieux qui avait l'aspect si austère, et la parole parfois si incisive, si impitoyable.

A son arrivée à Soulac, il mena la vie la plus pauvre et la plus dure. Privé de ressources suffisantes, il allait prêcher pour se procurer des moyens d'existence.

Il se dévoua à l'œuvre de la basilique. Les actes du Conseil de fabrique attestent son dénûment ; la toiture laissait à désirer, l'humidité l'envahissait. Le P. Maguelonne s'occupa de pousser activement les travaux de déblaiement extérieur, en organisant un petit chemin de fer qui faisait le transport des sables. De janvier 1873 en mars 1874, 22,564 mètres cubes de sable furent portés à l'Océan. En 1875, une partie du plancher fut refaite. En 1876, un magnifique autel, provenant d'une ancienne abbaye, fut amené à Soulac des rives de la Saintonge, et installé moyennant 2,000 francs de réparation. En 1877, 4,000 francs furent consacrés au désensablement. Un tapis splendide fut ouvré et donné à la basilique par des dames, imitatrices de sainte Véronique. Peu à peu, le mobilier se compléta et s'enrichit ⁽¹⁾.

En même temps qu'il poursuivait l'œuvre

(1) Ces détails sont pris des notes manuscrites du P. Maguelonne.

matérielle, le P. Maguelonne donnait une puissante impulsion aux pèlerinages qui commençaient à se diriger vers Notre-Dame de la Fin des Terres. Les *ex-voto*, plaqués aux murs de la basilique, indiquent les nombreuses grâces reçues. Il en est une que nous ne pouvons passer sous silence : c'est la guérison attestée par les médecins de M^{lle} Caroline Garrelon. Depuis longtemps atteinte d'une grave maladie, elle avait promis à Notre-Dame de la Fin des Terres, si elle obtenait sa guérison, d'aller à pied d'Agen à Soulac. Elle fut exaucée à l'instant, et elle accomplit son vœu. C'était en 1870, l'année qui suivit l'installation des Olivétains à Soulac (1).

Cependant, une grande sollicitude avait envahi l'âme du P. Maguelonne. A des moines il fallait un monastère : le 25 avril 1874, Son Em. le cardinal Donnet, par la plume de M. l'abbé Fonteneau, autorisa de grand cœur le R. Père à recevoir les offrandes qui lui seraient confiées pour la construction d'une maison monastique. « La piété de ce religieux, dit le cardinal, le zèle dont il n'a cessé de donner des preuves depuis le

(1) Nous avons vu récemment à Soulac une personne honorable, qui avait connu M^{lle} Caroline Garrelon, et qui nous attesta le prodige opéré par la Sainte Vierge en sa faveur. — Nous le donnons sous les réserves commandées par le décret d'Urbain VIII.

jour où nous l'avons établi gardien du sanctuaire de Notre-Dame de la Fin des Terres... nous font attacher un haut prix au succès de sa collecte. »

En tête de la souscription figurent le cardinal Donnet et son coadjuteur M^{gr} de la Bouillerie; puis viennent les familles de Longuerue, Sèze, de Beaufremont, Manuguey, Longe, Peybernat, Escarraguel, Paremnie, Dulin, Comminges, de Beaufort. A ces noms, qui sont la liste officielle des premiers souscripteurs, nous pourrions en ajouter d'autres. Mais nous craignons de faire une énumération par trop incomplète. Nos bienfaiteurs sont connus de Dieu qui saura bien les récompenser.

L'honorable famille Lahens, propriétaire de la forêt de Soulac, qui aida généreusement à plusieurs reprises tant M. l'abbé Mezuret que le R. P. Dom Maguelonne, donna une partie des terrains requis pour la construction du nouveau monastère. Il s'éleva, non pas sur l'emplacement de l'ancien encore envahi par les sables, mais sur la dune voisine, dans une situation magnifique en vue de l'Océan. Un architecte de Bordeaux, dont le noble désintéressement égale l'admirable talent, M. Alphonse Blaquièrre, traça le plan et dirigea les travaux de ce gracieux édifice roman que chacun admire à Soulac et voudrait voir terminer dans son développement grandiose.

L'aile latérale, située à l'est, était seule achevée;

une petite famille de cinq ou six religieux y vivait sous la direction du P. Maguelonne, nommé prieur; elle avait été visitée, et était encouragée par l'éminent religieux qui fut depuis le cardinal Schiaffino, quand survint la triste date des expulsions. Le 5 novembre 1880, vers le milieu du jour, une escouade d'exécuteurs des fameux décrets, composée d'une quinzaine d'hommes bien armés, se présenta à la porte du monastère. Après les sommations d'usage et la protestation de Dom Maguelonne, les portes furent crochetées, la maison envahie, les cellules enfoncées, les moines jetés dehors, au milieu d'une foule justement émue et indignée. Ces quelques moines constituaient évidemment un grand danger pour la société; ils priaient, vivaient pauvrement, cherchaient à édifier leurs semblables et à leur faire aimer Dieu.

A la suite de cette triste journée, le Père Maguelonne demeura seul dans le monastère, avec un religieux comme aide pour le service paroissial. Depuis lors on le vit peu à peu décliner: il était comme blessé au cœur; on ne retrouvait plus en lui que les restes de sa magnifique énergie d'autrefois.

Après une maladie dont rien ne put conjurer les progrès, ni les soins affectueux de ses amis, ni les prières de tant d'âmes qui lui étaient redevables, il succomba le 14 novembre 1888. On se

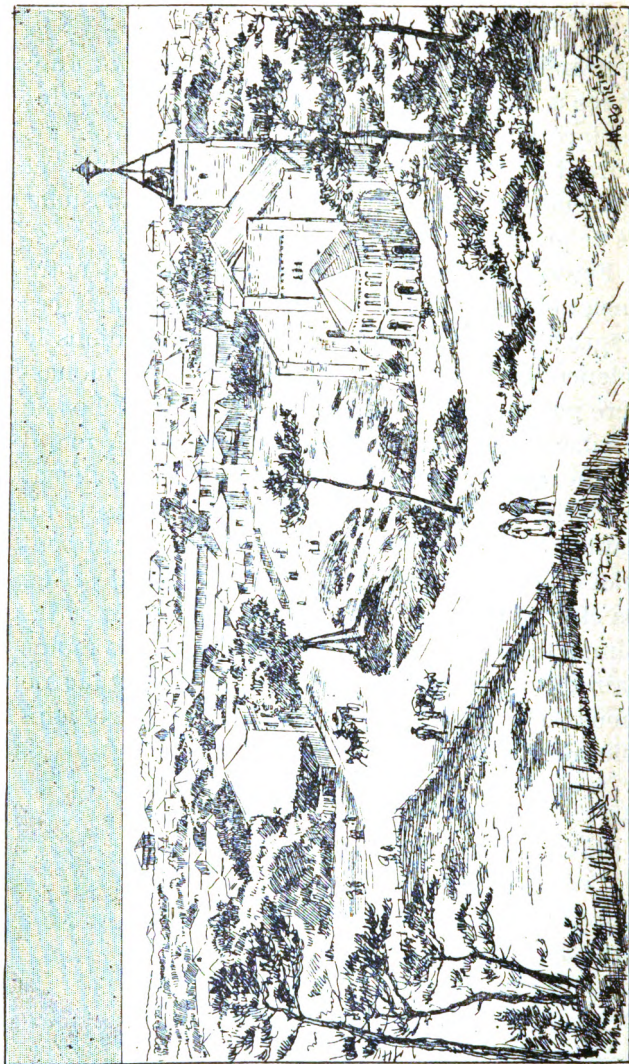
rappellera longtemps la cérémonie de ses obsèques. On se serait cru aux jours de grande affluence de la saison des bains. La basilique n'était pas assez grande pour contenir les fidèles qui étaient accourus de Bordeaux et de divers points du Médoc, pour partager le deuil de la population tout entière groupée autour de son pasteur défunt. A l'église, M. l'abbé Aubineau, doyen de Saint-Vivien, parla avec émotion et délicatesse du prêtre et du religieux qui avait été si prématurément enlevé à son œuvre inachevée. Au cimetière, M. du Périer de Larsan, maire de Soulac, adressa un suprême adieu au pasteur dont le désintéressement et l'abnégation rendaient la mémoire inoubliable. Par décision du Conseil municipal, un caveau fut aménagé sous la grande croix du cimetière pour recevoir les restes du P. Dom Maguelonne.

Cette mort faillit avoir les plus tristes conséquences. Par suite d'événements qu'il est inutile de rappeler ici, l'œuvre du vaillant religieux parut devoir sombrer avec lui. Nous n'oublierons jamais les sympathies qui nous entourèrent et nous soutinrent en ces pénibles circonstances. La municipalité de Soulac fut pour nous pleine d'égards et d'une courtoisie exquise ; M^{sr} Guilbert, archevêque de Bordeaux, depuis cardinal, daigna nous assurer de sa haute bienveillance. Enfin la Providence suscita une personne généreuse, dont

le **grand** cœur était servi par une grande fortune; grâce à **son** intervention, l'édifice chancelant fut replacé sur ses **bases**, et les moines Olivétains purent envisager l'**avenir** d'un œil calme et reprendre avec confiance leur œuvre d'apostolat et de prière.

Ferons-nous violence à la modestie de notre insigne bienfaitrice en la nommant dans ces pages? Il nous semble que, si nous gardions le silence, les pierres de la basilique et du monastère parleraient d'elles-mêmes. Non, les échos de Soulac ne peuvent taire le nom de M^{me} Armand Heine, que d'autres voix reconnaissantes redisent à Paris, à Rome, et jusque sur les plages lointaines où nos missionnaires sont puissamment aidés par ses pieuses largesses. La délicatesse de sa charité nous force à nous contenter d'inscrire simplement ici son nom : nous ne pouvons moins faire; les paroissiens et les amis de Soulac ne nous pardonneraient pas un silence qui ressemblerait trop à une ingratitude.

Panorama de Soulac.



CHAPITRE XII

Aujourd'hui et demain

Soulac d'aujourd'hui à la lumière du passé. — Le monastère inachevé. — L'aspect de la basilique. — La nouvelle statue de Notre-Dame de la Fin des Terres. — Description détaillée du vaisseau roman et de l'abside romane. — Les *desiderata*. — Le caractère propre de Soulac. — Ce que sera l'avenir.

Un pays présente un tout autre aspect quand on a feuilleté les annales de son histoire. C'est comme un tableau dont on n'avait que les grandes lignes, et qui se complète et se termine peu à peu. Les moindres traits ressortent; les détails les plus insignifiants en apparence prennent un relief qu'on ne leur soupçonnait pas. Il en résulte une vision nouvelle, pleine de jouissance pour l'esprit, et quelquefois même d'émotion pour le cœur.

Visitons Soulac à la lumière qui jaillit du passé, et nous y trouverons un puissant intérêt.

Au moment où nous écrivons, le monastère est plus qu'à demi achevé. Une moitié de la façade est terminée avec le pavillon central surmonté du campanile. Pour jouir pleinement de l'aspect de ce remarquable édifice, et en saisir les proportions si justes et si parfaites, il faut le voir du haut de la dune qui s'élève au midi. Les tons rouges de la brique se détachent sur la verdure des pins, et font ressortir les larges fenêtres romanes. Le pavillon central est admirable avec son pignon délicatement sculpté, sa vaste fenêtre géminée qui retombe sur trois colonnes, et son portail grandiose. L'ornementation à *besants*, *billettes* et *dents de scie*, est conçue dans le pur style roman du xi^e siècle. On dirait, et on ne se tromperait pas en le disant, que le monastère est un enfant, encore à la fleur de l'âge, de la vieille basilique.

Le campanile se compose d'une lanterne à huit pans, retombant sur huit colonnes, et surmontée d'une flèche aiguë. Un promenoir déborde symétriquement tout autour, fermé par un appui en fer forgé. Du haut de ce belvédère qui domine la tour même de la basilique, la vue est incomparable : les hautes dunes que couronne le *sémaphore* empêchent, il est vrai, de saisir le point de jonction de l'Océan et de la Gironde; mais on embrasse tout le développement du grand fleuve et de la grande mer. Il semble que le phare de

Cordouan soit rapproché du spectateur; car de ce point élevé il n'est déjà plus à la limite de l'horizon. Et puis contemplez cette forêt qui se prolonge indéfiniment au nord et au midi, ces dunes accidentées, cette vaste prairie qui confine à la Gironde; mettez quelques voiles blanches sur l'Océan: vous aurez un des plus beaux points de vue dont on puisse rassasier ses yeux sur nos côtes françaises.

Du monastère passez, en traversant la route, sur la dune qui est au nord et arrêtez-vous au bord de la pente sablonneuse qui expire au pied de la basilique; vous comprendrez d'un coup d'œil comment l'église était naguère ensevelie sous un linceul de sable, et quels travaux prodigieux a nécessités le désensablement. Nous espérons, avec le temps et les ressources que nous fournira la charité, élargir à la fois et creuser ce cirque sablonneux pour achever le dégagement de l'antique édifice. Ce qui nous arrête, avec le manque de ressources, c'est la crainte trop fondée que cet entonnoir ne soit envahi par les eaux découlant des dunes et des terrains plus élevés d'alentour.

En attendant de nouveaux efforts pour le dégager et l'assainir, le vieil édifice, récemment classé au nombre des monuments historiques, étale à vos pieds sa très curieuse abside, ses murs cicatrisés, les pans informes de ses absidioles et des

bras de son transept. Que de restaurations seraient nécessaires pour lui rendre son intégrité! Mais pourrions-nous jamais lui restituer la légère abside gothique dont le chevet était couronné, et qui s'élançait si gracieusement dans les airs?

A ses côtés paraissent, à ras de terre, les tronçons informes des murs de l'ancien prieuré. Les meurtrières qui y sont percées, la petite tour carrée qui ressort, indiquent bien manifestement que le monastère fut fortifié et eut à soutenir un siège.

Sur la tour carrée qui clôt la nef septentrionale de l'église, se dresse encore la balise, que nous voudrions transformer en clocher avec l'autorisation du génie maritime. Elle n'est pas belle, cette balise, cette charpente sèche surmontée d'un losange renflé; elle rappelle pourtant que l'église fut sauvée de la démolition, parce que sa tour servait autrefois comme aujourd'hui de vigie aux navigateurs. Sous les poutres de la balise on aperçoit, avec les trois petites cloches primitives, un magnifique bourdon monté sur un beffroi en fer, qui fut donné en 1890 par une main anonyme, et bénit solennellement par M. le vicaire général Buche ⁽¹⁾. En cette année, une horloge de la mai-

(1) La cérémonie eut lieu le 24 août 1890. Le parrain fut M. Tristan du Périer de Larsan; la marraine M^{lle} Juliette Cayrou.

son Lussault fut posée dans la chambre supérieure de la tour, avec double cadran; comme l'horloge de Lourdes, elle sonne aux quarts les invocations qui terminent l'*Inviolata*.

Du dehors, la basilique a un aspect sévère. Cet immense portail dénudé, percé de trois fenêtres romanes presque sans ornementation aucune, où court un double bandeau moitié arraché, flanqué d'une tour carrée massive, à demi enterré dans le sable, encadré de l'hémicycle de la dune que couronne une bordure de pins, a je ne sais quoi d'inachevé et presque de funéraire. Et toutefois l'âme se sent attirée vers le mystère de cette vieille église; elle y pressent le charme de piété qu'on goûte, en se mettant en communion intime avec un grand et noble passé. Elle ne sera pas trompée dans son attente.

Pénétrons dans l'église par le seuil gothique. En entrant nous sommes saisis par l'aspect de la Vierge si belle et si imposante qui domine le grand autel (1). C'est Notre-Dame de la Fin des Terres, d'après l'effigie qui dès le principe fut adoptée pour les médailles. Elle a un caractère archaïque très remarquable. Le front orné d'un

(1) Œuvre de l'excellent sculpteur religieux M. Fournier, elle fut bénite solennellement le 9 août 1894 par M. l'abbé Saladin, chanoine honoraire de la primatiale de Bordeaux et aumônier de Pellegrin.

diadème que surmonte une couronne de douze étoiles, elle porte à la main droite un lis et de la gauche elle soutient un navire avec sa voile enflée. L'enfant Jésus est assis sur ses genoux, portant un globe et bénissant. Il n'est pas tenu par sa Mère : attitude qu'on retrouve en plusieurs Madones antiques, notamment en celle de Rocamadour. Le voile de la Vierge placé symétriquement, sa figure grave et douce dans le même plan que celle de son divin Fils, le style sévère des draperies, tout dénote une intelligente reproduction des formes antiques.

La Madone est encadrée d'un beau *ciborium* roman à six pans qui repose sur quatre colonnettes. A chaque encoignure est adossée une statuette en bois sculpté, représentant un des personnages que les traditions de l'Aquitaine associent à l'histoire du vieux sanctuaire. Vous avez saint Zachée et sainte Véronique, saint Martial, saint Fort et sainte Bénédicte, les premiers convertis de l'Aquitaine, et enfin saint Léonce, archevêque de Bordeaux, qui consacra, dit-on, la première basilique de Soulac. Tel est le cortège de l'antique Madone.

Elevée au dessus du maître-autel qui est magnifique et avec lequel elle s'harmonise on ne peut mieux, Notre-Dame de la Fin des Terres est vraiment la Reine du sanctuaire, le point central où tout converge et duquel tout dépend. Sous ces

murailles vieilles et dénudées, elle apparaît comme une vision d'éternelle jeunesse.

La basilique de Soulac, d'ailleurs, il faut le reconnaître, a un grand caractère. Elle est partagée en trois nefs qui se terminent, celle du milieu à une abside surbaissée, celles de côté à un mur droit qui remplace les absidioles malheureusement détruites. Ces trois nefs sont très bien proportionnées comme dimension et comme hauteur; elles sont elles-mêmes partagées en cinq travées déterminées par quatre piliers de chaque côté de la nef principale. La dernière travée forme le sanctuaire : les deux piliers qui la soutiennent ont un prolongement qui sert au chœur d'encadrement; celui de gauche est un véritable massif qui contient l'escalier montant aux voûtes (1).

Sur chaque face des piliers sont engagées des colonnes ornées de curieux chapiteaux. Leur style est assez bien celui que Viollet-le-Duc nous donne comme caractéristique du style roman dans le Poitou et dans la Saintonge : figures

(1) Détail remarquable! La partie nord est en disproportion de hauteur avec la partie sud. De plus, les cintres latéraux subissent tous une dépression de gauche à droite. Tout cela était intentionnel, et se rattachait à des idées hiérarchiques et symboliques, qu'il serait un peu long de développer ici. — Voir M. Mezuret.



bizarres, enchevêtrement de tiges, de feuilles, ornements perlés, etc. Ces chapiteaux supportent, sur la face antérieure des piliers, les arcs-doubleaux qui consolident le berceau des voûtes; sur la face latérale, les archivoltes en plein-cintre qui mettent en communication les nefs latérales avec la nef principale.

Tout cet ensemble a quelque chose de majestueux et de fort, qui n'exclut pas l'élégance; du moins cette élégance essentielle qui provient de l'harmonie des proportions. Quand on réfléchit que cette belle église est encore enterrée d'une profondeur de quatre à cinq mètres environ, on est stupéfait de la hardiesse de sa construction, et on se fait une idée de sa beauté primitive. Aujourd'hui l'abside est visiblement trop basse relativement à la nef; autrefois il y avait pleine harmonie entre ces deux parties du vaisseau de la basilique.

Cette abside, comme nous l'avons dit, est très curieuse et très intéressante. Elle est terminée en hémicycle. A la naissance des voûtes

règne un bandeau sculpté sous forme d'entrelacs capricieux, dont les parties parfois incohérentes semblent empruntées à un édifice antérieur. Les fenêtres de la partie circulaire sont encadrées de colonnes en marbre, qui paraissent remonter également à une haute antiquité. En tout cas, elles n'ont pas été faites pour porter les chapiteaux qui surmontent deux d'entre elles, et qui leur sont évidemment postérieurs, quoique très anciens eux-mêmes.

Ces chapiteaux, ainsi que les quatre autres qui soutiennent les deux arcs de l'abside, attirent vivement la curiosité du visiteur. Les sujets qu'ils représentent ont donné lieu à bien des suppositions. On s'accorde à y reconnaître des scènes scripturaires : saint Pierre délivré de ses chaînes, le sacrifice d'Abraham ⁽¹⁾, peut-être Habacuc enlevé par l'ange, enfin Daniel dans la fosse aux lions ou un sujet similaire trois



(1) Ce sujet se trouve, avec le même modelé, le même caractère, à Saint-Seurin de-Bordeaux.

fois répété. Une pensée forte et mystérieuse a guidé la main de l'artiste, en lui inspirant ces compositions d'un parallélisme saisissant. Nous avons parlé, dans le cours de cette étude, du chapiteau représentant le tombeau de sainte Véronique; nous n'y reviendrons pas.

Mieux qu'ailleurs, on voit dans cette abside combien la basilique est encore profondément ensablée. Les arcs circulaires qui mettaient en communication ce vaisseau et les absidioles latérales sont au ras du sol actuel. La même réflexion s'impose à qui considère le grand arceau dessiné dans le mur de la nef méridionale; il indique la porte primitive même de la basilique, et les piliers qui le soutiennent ne paraissent pas.

Quel dommage, dirons-nous avec tous les visiteurs du vieux sanctuaire, que ce monument des siècles de foi ne puisse être entièrement dégagé de sa gangue sablonneuse: ce qui met en suspens les bonnes volontés, ce n'est pas tant le travail matériel qu'un niveau d'eau que l'on rencontre en hiver à un ou deux pieds du sol actuel. Nous ne renonçons pas à l'espérance de résoudre le problème; mais chacun reconnaîtra avec nous qu'il faut une direction sûre pour conduire à bonne fin les travaux nécessairement très coûteux qu'occasionnerait l'assainissement du sous-sol de la basilique.

- Nos *desiderata* sont grands : en mesurant le chemin parcouru depuis le premier cube de sable enlevé, depuis le premier pan de mur rétabli, nous prenons confiance dans l'avenir.

Ne quittons pas la basilique sans avoir jeté un coup d'œil sur un très bel autel de saint Joseph, sur les statues de saint Jean et de saint Benoît. Une statue gracieuse de sainte Véronique est adossée à un pilier, du côté où se trouvaient autrefois son autel et sa fontaine. Les fidèles vont s'y agenouiller pour y prier la Sainte, y vénérer ses reliques et y adorer la Sainte Face de Notre-Seigneur. Des restes de sculpture de style *Renaissance* attestent qu'il y avait un retable fixé à ce pilier.

Nous avons dit, et bien imparfaitement, les curiosités de cette basilique, où tant de trésors pour l'art chrétien sont peut-être encore enfouis ; cette dernière station devant sainte Véronique rappelle notre attention sur ses trésors spirituels, sur le culte séculaire de l'héroïque suivante de Jésus entrelacé avec le culte de la Très Sainte Vierge. Quels souvenirs ! Combien ils sont précieux à l'âme chrétienne ! Ce sanctuaire s'en va, remontant à travers les âges, nous rattacher à des témoins de la foi qui avaient vu de leurs yeux Jésus et Marie.

La vieille basilique restera toujours le centre vital de Soulac et même de toute la contrée

avoisinante. Voyez cette petite ville naissante, cette gracieuse dispersion de chalets dans la forêt : si l'on fouillait dans les dunes qui supportent ces constructions légères, on retrouverait sans doute les vestiges de la bourgade gallo-romaine, de la petite cité anglo-française du moyen âge. La basilique seule a reparu de ce passé enseveli; elle est le trait d'union entre le passé et le présent; elle sera la meilleure garantie de l'avenir.

Il y a une suite et une logique dans les destinées d'une ville ou d'un pays, comme dans toute vie humaine. L'homme, pour remplir la tâche qui lui incombe sous le soleil, doit être constant avec lui-même; un pays qui veut se développer doit être fidèle à ses traditions. Soulac trouvera sa prospérité même matérielle dans le culte des belles traditions religieuses qui ont fait sa gloire dans le passé.

Au moment où nous écrivons, l'avenir de cette petite ville se dessine sous les couleurs les plus favorables. Elle ressemble à ces navires, qui, après avoir franchi péniblement des passes difficiles, entrent enfin, toutes voiles dehors, en pleine mer. Elle est lancée dans la voie d'un progrès qui s'accroît de jour en jour. Chaque année des routes nouvelles sont tracées dans la belle forêt de pins; et elles se bordent comme par enchantement d'élégantes villas.

On peut prévoir le moment où Soulac ira se rattacher du côté du midi à la station de l'Amélie, si intéressante au milieu des vastes landes et des dunes sauvages; tandis que la partie nord, livrée au public par une exploitation intelligente, sera semée de chalets jusqu'aux environs de la tour noire et du sémaphore.

Cela se réalisera, s'il plaît à Dieu, et si l'homme comprend le rôle que Notre-Dame de la Fin des Terres est appelée à jouer dans le développement de Soulac.

Dans ce mouvement de baigneurs et d'étrangers, venant chercher sur cette plage la santé et le bien-être, la basilique sera, toutes proportions gardées, ce qu'est Lourdes au pied des Pyrénées. N'avez-vous pas admiré le dessein de la Providence qui a placé le miraculeux sanctuaire au point même où se partage le grand courant humain qui se distribue chaque année entre les stations balnéaires pyrénéennes. C'est la note surnaturelle éclatant dans ce décor de montagnes neigeuses, au seuil de ces féeriques vallées. Et la clientèle des stations célèbres du Midi n'est encore rien auprès des multitudes qui assiègent les abords de la Grotte.

Le vieux sanctuaire de sainte Véronique et de Notre-Dame de la Fin des Terres remplira le même office sur les bords de l'Océan. Il rappellera incessamment, dans la douce vision de Marie, la

pensée de l'éternité aux foules passagères qui viennent admirer notre belle plage. Il attirera de plus en plus des pèlerinages qui grouperont de vraies multitudes, et renoueront les traditions du passé.

Grâce à l'ombre protectrice du sanctuaire, la jeune station balnéaire conservera son caractère paisible et vraiment familial; on y viendra pour retrouver la santé de l'âme, de même qu'on trouve la santé corporelle dans les flots azurés et les lames écumeuses de l'Océan.

Les religieux ont une grande tâche à remplir qui leur est imposée par la confiance des fidèles; ils s'efforceront de ne pas rester au dessous. Ils ont pour collaboratrices à Soulac les religieuses de la Présentation de Tours qui tiennent une école, un pensionnat et un orphelinat, et qui se prodiguent avec un dévouement des plus désintéressés au service du vieux sanctuaire.

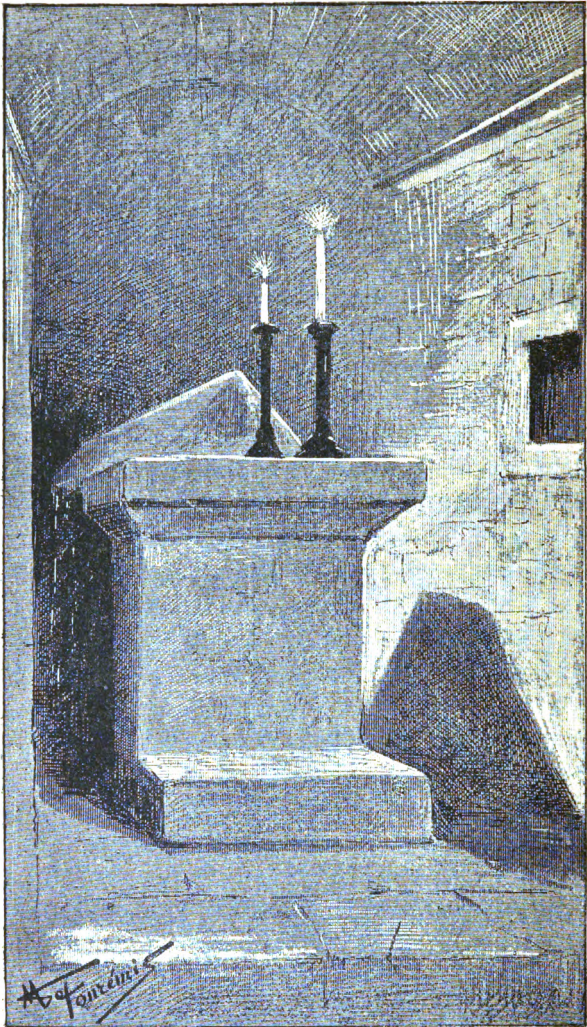
Notre époque comprendra-t-elle qu'il y va de ses intérêts les plus élevés d'accorder à ces institutions de la charité et de la prière la liberté et la sécurité dont elles ont besoin pour vivre et se développer? Comprendra-t-elle, comme dit M. Paul Bourget, qu'elle leur doit *au moins ce bienfait de la tolérance, le seul qui compense un peu sa misère morale* (1)?

(1) P. Bourget. *Sensations d'Italie*.

Nous l'espérons. D'ailleurs les maisons religieuses ne périssent point par la persécution ; le relâchement seul les fait sombrer.

Que sainte Véronique nous obtienne pour notre œuvre qui est la sienne quelque chose de son zèle héroïque et pur ; qu'elle fasse luire sur Soulac les plus beaux jours d'autrefois ; et qu'elle bénisse ces quelques pages consacrées à sa mémoire ainsi qu'au culte de la Très Sainte Vierge, Notre-Dame de la Fin des Terres !





L'ancien tombeau de sainte Véronique à Saint-Seurin
de Bordeaux.

APPENDICE N° I

Sur le culte et les reliques de sainte Véronique.

Une tradition qui peut s'appuyer sur le culte liturgique acquiert par ce fait même une grande autorité. Et si le culte qui y correspond, dûment approuvé à Rome, est répandu un peu partout, elle y puise une force à entraîner la conviction la plus rebelle.

Tel nous apparaît le culte rendu à sainte Véronique, à en juger par les documents, sans doute bien incomplets encore, que nous avons entre les mains.

Les Bollandistes traitent notre sainte avec une faveur marquée ; ils lui donnent la place d'honneur parmi les saints et bienheureux que l'Église honore le 4 février.

Quelques martyrologes locaux marquent la fête de sainte Véronique soit le 15 février, soit le 25 mars. Les savants hagiographes ont choisi le 4 février comme la date adoptée par l'Église romaine et par les églises particulières qui ont conservé, avec le plus de respect, la mémoire de la sainte.

Ainsi la basilique de Saint-Seurin de Bordeaux, où repose le précieux corps de l'héroïque femme, célébrait de temps immémorial sa fête le 4 février. A cette date, dit M^{sr} Cirot de la Ville, le chapitre de Saint-Seurin, ses actes en font foi, célébrait la fête de sainte Véronique; et elle comptait parmi les jours solennels dans lesquels l'ordre ordinaire étant interrompu, un chanoine recevait une députation spéciale pour faire l'office (1). Une pièce, insérée par le docte auteur, lui assigne le rit double de deuxième classe.

A cette même date, 4 février, le missel ambrosien, imprimé en 1560, donnait une messe propre de sainte Véronique des plus intéressantes. L'épître est tirée du chapitre vii de l'Épître aux Romains. L'évangile est celui de l'hémorroïsse, qu'on lit au chapitre v de saint Marc. Il y a quatre oraisons propres, que les Bollandistes donnent *in extenso*.

Vers la même époque, 1555, le missel d'Augsbourg avait une oraison en l'honneur de la sainte. Le pape Innocent IV y attacha quarante jours d'indulgence.

Elle reparait, en 1693, dans un missel imprimé à Mayence.

Cette oraison paraît être celle que composa en l'honneur de la Sainte Face et de sainte Véronique le célèbre pape Innocent III, à l'occasion d'un prodige survenu à Rome lors de l'ostension du voile de la sainte. A cette oraison est annexée, dans plusieurs recueils liturgiques, une

(1) *Origines chrétiennes de Bordeaux*, p. 62.

séquence à la Sainte Face dans laquelle le nom de la sainte est prononcé avec honneur.

Après ces témoignages vénérables, on ne s'étonnera pas si des églises, des chapelles, des maisons religieuses, des confréries, ont été placées sous le vocable de sainte Véronique.

L'église souterraine de Notre-Dame de Chartres contenait une chapelle dédiée à l'aimable sainte.

A Murcie, en Espagne, la bienheureuse Yolande de Cordoue, franciscaine, mit sous son vocable le monastère qu'elle érigea en cette ville.

Au commencement du xvii^e siècle, il y avait, en l'église Saint-Eustache de Paris, une confrérie célèbre de Sainte-Véronique. En l'an 1659, cette confrérie obtint du chapitre de Saint-Seurin un os du fémur détaché des reliques de la sainte. Le procès-verbal de translation est donné par M^{sr} Cirot.

Mais venons-en à des témoignages et à des faits contemporains.

Mentionnons d'abord ce fait très important, que le propre du diocèse de Cahors, approuvé à Rome, contient la légende de sainte Véronique venant aborder à Soulac et y mourant, comme saint Zachée ou Amator mourut à Rocamadour.

Disons aussi qu'une congrégation religieuse américaine, fondée par feu M^{sr} Preston, a pour patronne principale sainte Véronique. Nous manquons de détails sur la dénomination et le but de cet institut, mais le fait lui-même est certain.

En ces derniers temps, une église fut bâtie à Liège, sous le vocable de Sainte Véronique. M^{sr} l'évêque de cette ville sollicita de M^{sr} Guilbert, archevêque de Bordeaux, une relique de la sainte pour être déposée dans cette église. Sa requête fut accueillie avec empressement. Le 5 octobre 1889, la châsse de sainte Véronique fut ouverte par M^{sr} Cirot de la Ville et M. l'archiprêtre de Saint-Seurin. Et alors, dit une relation imprimée que nous avons sous les yeux, tandis que l'église bâtie à Jérusalem sur l'emplacement de la maison de sainte Véronique recevait une parcelle de son corps sacré, une partie notable de l'os maxillaire était détachée pour être solennellement portée à Liège. M^{sr} Cirot de la Ville fut délégué pour faire cette translation ; et la relique de la sainte fut reçue à Liège par M^{sr} Doutreloux, évêque de cette ville, avec un enthousiasme incroyable de la population (1).

Cette ouverture de la châsse de notre sainte est un fait très digne d'être signalé. Une parcelle des ossements va à Jérusalem, un fragment à Liège, la ville du Saint Sacrement. Le corps conservé à Saint-Seurin est désigné comme étant le vrai corps de la femme héroïque de la Voie douloureuse : Jérusalem même le reconnaît.

Nous n'avons garde d'oublier en cette énumération le pèlerinage à sainte Véronique, dans l'église de

(1) Voir une brochure intitulée : « *Souvenir de la translation d'une relique de sainte Véronique à Liège, 27 octobre 1889. Église Sainte-Véronique à Liège.* Liège, Jacques Godenne. »

Pomponne-lès-Lagny, diocèse de Meaux, non loin de Paris, qui est fréquenté, soit le mardi-gras, soit le premier mardi de septembre, par un grand nombre de pieux fidèles. « Ces jours-là, écrit M. le curé de Pomponne, malgré l'indifférence de nos populations en matière religieuse, l'église est deux fois trop petite pour contenir la foule des pèlerins. »

Ressuscité par le zèle du curé actuel, M. l'abbé Richard, ce pèlerinage a de profondes racines dans l'histoire. Le 6 novembre 1514, M^{sr} l'évêque de Paris établissait à Pomponne une confrérie en l'honneur de sainte Véronique. Et ce n'était là que la ratification d'un culte qui remontait bien plus haut. Un seigneur de Pomponne, revenant de Terre sainte, aurait contribué à l'établir. (*Notice sur Pomponne-lès-Lagny*, par l'abbé Richard, p. 34-38.)

L'église de Pomponne renferme une chapelle dédiée à sainte Véronique, qui est assiégée par les pèlerins. De plus, il y a dans un parc voisin de l'église, nommé le parc du Prieuré, une fontaine de Sainte-Véronique où les pèlerins vont boire par dévotion. Curieuse analogie avec Soulac qui possédait autrefois, dans son église, la fontaine de dame Véronique!

Tous ces faits sont pleins d'intérêt. A nos yeux ils ne sont qu'un indice. Avec le culte de la Sainte Face, le culte de sainte Véronique est destiné à se répandre dans tous les pays catholiques. C'est là notre vœu, c'est là notre espérance.

APPENDICE N° 2

Liste des ouvrages qui ont été publiés sur Soulac.

C'est un devoir pour nous de citer la liste des ouvrages publiés sur Soulac, qui nous ont aidé et guidé dans notre travail.

Mentionnons en premier lieu le livre de M^{rs} Cirot de la Ville : *les Origines chrétiennes de Bordeaux* (Bordeaux, Justin Dupuy, 1867). — Monument d'érudition et de piété, cet ouvrage mérita à son auteur, à côté des Faillon et des Arbellot, une place à part parmi les vengeurs de nos traditions nationales, dans la thèse relative à l'apostolicité des églises des Gaules.

Le premier ouvrage publié tout spécialement sur Soulac est celui du D^r Amédée Kérédan : *Soulac et sa plage* (Paris, Victor Masson, 1861, in-12, 225 p.). — Ce volume contient des renseignements historiques très intéressants, complétés par une étude médicale.

Vient ensuite le grand ouvrage de M. l'abbé Mezuret : *Notre-Dame de Soulac ou de la Fin des Terres* (Lesparre,

J. Rivet, 1865, petit in-8°, 322 p.), lequel, augmenté de plusieurs dissertations sur l'apostolicité de nos églises, fut réédité par l'auteur, chez L. Hébrail, à Toulouse (in-8°, 362 p.), sous ce titre : *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine, son tombeau et son culte à Soulac ou Notre-Dame de la Fin des Terres*, 1877. — Cet ouvrage, vaste compilation de documents, écrit d'un style noble et aisé, assure à son auteur le titre d'historien de Soulac. Nous n'avons fait maintes fois que résumer brièvement, pour la commodité du lecteur, les pièces qu'il donne *in extenso*.

En 1874, M. Louis Boué, avocat à Bordeaux, publia une charmante plaquette en vers sous ce titre : *Soulac renaissant* (Bordeaux, Delmas, 16 p.).

En 1876, M. le Dr Constantin fit imprimer une étude médicale des plus intéressantes, intitulée : *Bains de mer, Soulac-les-Bains* (Paris, André Sagnier, in-8°, 83 p.). — M. Constantin exalte avec une conviction communicative, basée sur la science et l'observation, les avantages inappréciables de Soulac comme station balnéaire.

En 1882, le R. P. Dom Grégoire Thomas, bénédictin de la Congrégation Olivétaine, donna au public une brochure sous ce titre : *Soulac et Notre-Dame de la Fin des Terres* (Bordeaux, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, in-16, 122 p.). Elle est écrite d'un style alerte et imagé.

N'oublions pas, dans cette énumération, une notice remarquable de M. le marquis de Castelnau d'Essenault, sur l'église romane de Soulac.

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|--|--------|
| Avant-propos..... | 9 |
| Chapitre I. — La Plage de Soulac..... | 43 |
| — II. — Noviomagus, les origines..... | 23 |
| — III. — Les Traditions religieuses de l'Aqui- taine..... | 37 |
| — IV. — Sainte Véronique..... | 45 |
| — V. — N.-D. de la Fin des Terres..... | 59 |
| — VI. — Les Bénédictins et la Basilique... | 73 |
| — VII. — Soulac au moyen âge..... | 87 |
| — VIII. — Soulac dans les temps modernes.. | 104 |
| — IX. — L'Ensevelissement sous les sables. | 117 |
| — X. — La Résurrection..... | 129 |
| — XI. — Le Monastère des Bénédictins Olivétains..... | 143 |
| — XII. — Aujourd'hui et demain..... | 157 |
| Appendice n° 1. — Sur le culte et les reliques de Sainte Véronique..... | 173 |
| — n° 2. — Liste des ouvrages publiés sur Soulac..... | 178 |

TABLE DES GRAVURES

| | Pages. |
|--|--------|
| Statue et Monument de Notre-Dame de la Fin des Terres..... | 8 |
| Plage de Soulac..... | 19 |
| Phare de Cordouan | 21 |
| Cabane de Théon, Noviomagus | 29 |
| Sainte Véronique..... | 36 |
| Sainte Véronique essuyant la Face de Notre Seigneur . | 50 |
| L'Oratoire gallo-romain de Soulac | 62 |
| L'Église romane du XI ^e siècle..... | 72 |
| Le Chapiteau des guerriers normands..... | 78 |
| Chapiteau du cénotaphe de sainte Véronique..... | 81 |
| Chapiteau du tombeau de la Sainte..... | 82 |
| Un Pèlerinage au moyen âge à Soulac. | 94 |
| Prestation de serment | 104 |
| Pillage de l'église de Soulac par les huguenots | 110 |
| L'Ensevelissement sous les sables..... | 116 |
| La Basilique telle qu'elle fut retrouvée en 1842..... | 131 |
| Chapiteau des trois figurines | 135 |
| Le Monastère des Bénédictins Olivétains; sur le côté Dom Maguelonne | 142 |
| Panorama de Soulac.. .. | 156 |
| Entrelacs primitifs | 164 |
| Le Chapiteau de Daniel..... | 165 |
| L'Ancien Tombeau de sainte Véronique à Saint-Seurin de Bordeaux | 172 |

Bordeaux. — Imprimerie Nouvelle A. BELLIER et Cie, rue Cabirol, 16.

152.190

